

**UNIVERSITE DE YAOUNDE I
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I**

**ECOLE NORMALE SUPERIEURE
HIGHER TEACHER TRAINING COLLEGE**

**DEPARTEMENT D'HISTOIRE
THE DEPARTMENT OF HISTORY**



**CONTRIBUTION DU LYCEE TECHNIQUE CHARLES
ATANGANA A LA FORMATION DE LA JEUNESSE
CAMEROUNAISE : 1960-2015, MONOGRAPHIE
HISTORIQUE**

*Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du Diplôme de
Professeur de l'Enseignement Secondaire Deuxième Grade
(DIPES II)*

Par :

Cécile Tatiana MBEZELE ATEMENGUE
Licenciée en Histoire

Sous la direction de :

Dr. Lucie ZOUYA MINBANG
Docteur en Recherche

Année Académique 2014-2015

SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
DEDICACE.....	iii
REMERCIEMENTS.....	iv
LISTE DES SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES	v
LISTE DES ILLUSTRATIONS	vi
RESUME	viii
ABSTRACT	ix
INRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE I: LE CONTEXTE DE CREATION DU LYCEE TECHNIQUE CHARLES ATANGANA.....	7
I- Les origines du Lycée Technique Charles Atangana	7
II- La symbolique de Charles Atangana comme motivation à la création du Lycée Technique Charles Atangana	19
CHAPITRE II: LA PRESENTATION GENERALE DU LYCEE TECHNIQUE CHARLES ATANGANA.....	30
I- La présentation de l'établissement et des enseignements du Lycée Technique Charles Atangana	30
II- Le fonctionnement du Lycée Technique Charles Atangana.....	42
CHAPITRE III: LE CETIC CHARLES ATANGANA ET LA FORMATION DE LA JEUNESSE CAMEROUNAISE.....	50
I- De l'admission à la diplomation: des actions importantes de l'encadrement de la jeunesse.....	50
II- Le devenir des jeunes camerounais issus du Lycée Technique Charles Atangana.....	57

CHAPITRE IV : LES FREINS ET PERSPECTIVES POUR UN MEILLEUR EPANOUISSEMENT DU LYCEE TECHNIQUE CHARLES ATANGANA	67
I- Des freins à l'épanouissement du Lycée Technique Charles Atangana....	67
II- Perspectives pour un meilleur rayonnement du Lycée Technique Charles Atangana.....	83
CONCLUSION GENERALE	92
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	95
ANNEXES	101
TABLE DES MATIERES	119

A :
Bekouma Angèle, ma mère
Et
Christophe Mvogo, mon époux

REMERCIEMENTS

Au moment où nous achevons la rédaction de ce travail, nous adressons nos sincères remerciements et notre vive reconnaissance à tous ceux qui, directement ou indirectement, nous ont apporté leur soutien.

Nous tenons à remercier le Dr Lucie Zouya, notre directeur de mémoire qui, malgré ses occupations, a trouvé le temps de guider nos premiers pas dans la recherche. Qu'elle reçoive l'expression de notre profonde gratitude.

Notre reconnaissance va aussi à l'endroit de tous les enseignants des départements d'histoire, Géographie, Sciences de l'Education et Anglais de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, qui ont œuvré pour notre formation académique et professionnelle.

Que le Pr Jean Paul Ossah Mvondo reçoive notre gratitude pour ses encouragements, orientations et conseils qui ont été déterminants au début de cette recherche.

Nous ne saurons conclure sans adresser un merci spécial à tous nos informateurs au Lycée Technique Charles Atangana : toute l'administration, le personnel d'astreinte et les élèves. Leur contribution à la réalisation de ce travail est significative. Nos remerciements vont également à l'endroit des personnels la bibliothèque de la FALSH de l'université de Yaoundé 1, de la bibliothèque de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé (ENS).

Enfin, nous tenons à remercier tous nos amis et camarades de la 54^{ème} promotion de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, avec lesquels nous avons avancé dans la recherche.

**LISTE DES SIGLES, ABREVIATIONS ET
ACRONYMES**

ANY :	Archives Nationales de Yaoundé
APA :	Affaires Politiques et Administratives
CAP :	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CAPIEMP :	Certificat d'Aptitude des Instituteurs de l'Enseignement Maternel et Primaire
CETIC :	Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial
ENAM :	Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature
ENIEG :	Ecole Normale des Instituteurs de l'Enseignement Général
ENIET :	Ecole Normale des Instituteurs de l'Enseignement Technique
ENS :	Ecole Normale Supérieure
ENSET :	Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique
ENSTP :	Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics
FALSH :	Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines
FNE :	Fonds National de l'Emploi
IH :	Industrie d'Habillement
JEUCAFRA :	Jeunesse Camerounaise Française
JPO :	Journées Portes Ouvertes
MINEFOP :	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINRESI :	Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

LISTE DES ILLUSTRATIONS

GRAPHIQUE

GRAPHIQUE N ⁰ 1 : Evolution des effectifs des élèves entre 2010 et 2015	55
------------------------------------------------------------------------------------------	----

PHOTOS

PHOTO N ⁰ 1 : Vue interne des bâtiments et de la cour du Lycée Technique Charles Atangana.....	31
PHOTO N ⁰ 2 : Vue interne des bâtiments et de la cour du Lycée Technique Charles Atangana.....	32
PHOTO N ⁰ 3 : Vue interne des bâtiments et de la cour du Lycée Technique Charles Atangana.....	32
PHOTO N ⁰ 4 : "Hall" du Lycée Technique Charles Atangana	33
PHOTO N ⁰ 5 : vue des espaces verts au sein du Lycée Technique Charles Atangana	33
PHOTO N ⁰ 6 : Plaque anti-vandalisme au Lycée Technique Charles Atangana	35
PHOTO N ⁰ 7 : Plaque anti-vandalisme au Lycée Technique Charles Atangana	36
PHOTO N ⁰ 8 : Plaque anti-vandalisme au Lycée Technique Charles Atangana	36
PHOTO N ⁰ 9 : Réalisation JPO de l'année 2009	42
PHOTO N ⁰ 10 : Les directeurs du Lycée Technique Charles Atangana depuis sa rétrocession a l'Etat en 1973	43
PHOTO N ⁰ 11 : Arme blanche et stupéfiant arrachés à un élève.....	71

TABLEAUX

TABLEAU N ⁰ 1 : Les écoles professionnelles missionnaires au Cameroun français entre 1921 et 1945	12
TABLEAU N ⁰ 2 : Effectifs des élèves de l'école primaire supérieure de Yaounde entre 1925 et 1945	16

TABLEAU N ⁰ 3 : Disciplines dispensées au Lycée Technique Charles Atangana	39
TABLEAU N ⁰ 4: Répartition des enseignants officiellement en poste au Lycée Technique Charles Atangana	46
TABLEAU N ⁰ 5 : Nombre de vacataires au Lycée Technique Charles Atangana	48
TABLEAU N ⁰ 6 : Admissions en première année au Lycée Technique Charles Atangana de 2010 a 2015	51
TABLEAU N ⁰ 7 : effectifs des élèves du Lycée Technique entre 2010 et 2015	54
TABLEAU N ⁰ 8 : Résultats obtenus au CAP au Lycée T. Charles Atangana entre 2013 et 2014.....	59
TABLEAU N ⁰ 9 : Sanctions infligées a certains élèves du Lycée Technique Charles Atangana.....	70

RESUME

Le présent mémoire de DIPES II porte sur le thème "**contribution du lycée technique Charles Atangana à la formation de la jeunesse camerounaise : 1973-2014, monographie historique**". L'ambition ici était de retracer la trajectoire historique suivie par cet établissement d'enseignement secondaire technique dans son objectif de formation et d'encadrement de la jeunesse depuis sa création jusqu'à nos jours.

Il ressort que cet établissement, qui entre aujourd'hui dans la carte éducative de l'arrondissement de Yaoundé 1^{er}, a été créé en 1960 motivé par la politique des autorités coloniales françaises en matière d'enseignement professionnel. L'établissement est alors une structure cours d'enseignement professionnel privé à sa création avant de devenir de 1973 à 2012, un établissement public dénommé CETIC Charles Atangana en 1973, et depuis lors Lycée Technique Charles Atangana.

Il a une administration et fonctionne sur le modèle de tous les autres Lycées Techniques disséminés sur le territoire national. Sa contribution à l'encadrement et à la formation de la jeunesse se mesure par les effectifs qu'il encadre et par le nombre de diplômés qu'il a mis au service de la construction et de la modernisation du pays. Le Lycée Technique Charles Atangana a formé de bons techniciens qui ont pu s'installer à leur propre compte ou trouver un emploi dans divers cadres de la fonction publique camerounaise. Cette contribution pourrait avoir une meilleure visibilité si l'établissement ne faisait pas face à de nombreuses difficultés. La prétention est dès lors de redoubler d'efforts pour instaurer une véritable discipline tout en se dotant d'infrastructures et d'un matériel d'atelier moderne qui lui permettent de concurrencer valablement sur l'échiquier national et même international.

ABSTRACT

INTRODUCTION GENERALE

Le thème au centre de ce travail a pour intitulé "**contribution du lycée technique Charles Atangana à la formation de la jeunesse camerounaise : 1973-2014, monographie historique**". Il s'inscrit dans le cadre de l'histoire sociale du Cameroun, singulièrement de l'éducation dans la ville de Yaoundé.

1- Les raisons du choix du sujet

Le choix de ce sujet est le résultat d'un ensemble de raisons essentiellement académiques et personnelles.

L'admission au second cycle du département d'histoire de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé soumet ou invite l'étudiant à mener une recherche sur un thème de son choix, et dont le résultat est présenté et soutenu publiquement en fin de cinquième année. Ne pouvant tout embrasser, le thème doit s'inscrire dans l'un des nombreux domaines du champ d'investigation de l'historien. C'est le domaine de l'histoire sociale qui a retenu notre attention. Ce choix est lié à notre spécialisation en troisième année de Licence.

Tout aussi important, il faut relever entre autres raisons ayant motivé le choix de ce thème, notre besoin de mieux nous équiper sur les éléments qui animent la vie dans les établissements scolaires, lieux dans lesquels nous sommes appelés à exercer au terme de notre formation.

Le choix du thème a par ailleurs été motivé par la symbolique de Charles Atangana dans l'histoire du Cameroun, et la nécessité de comprendre pourquoi un établissement éponyme lui a été dédié dans la ville de Yaoundé, Capitale de la République du Cameroun.

Après avoir donné quelques raisons liées au choix du thème, il nous revient maintenant d'indiquer le cadre temporel.

2- La délimitation temporelle du sujet

Joseph Ki-Zerbo, dans *Histoire de l'Afrique noire d'hier à demain*, souligne que : “ l'historien qui veut remonter le passé sans repères chronologiques ressemble au voyageur qui parcourt en voiture une piste sans bornes chronologiques”¹. Tout simplement pour faire comprendre que tout chercheur qui entreprend une étude historique doit essentiellement délimiter la période d'étude. Le cadre chronologique de ce travail va de 1960 à 2015. Cet intervalle représente plus de cinquante ans d'histoire de l'établissement.

Le choix de l'année 1960 est loin d'être fortuit. Elle représente en effet la création de l'établissement par les français. Malgré l'indépendance proclamée du Cameroun, la France continue de se déployer dans la formation professionnelle des populations du nouvel Etat. Elle crée donc un Etablissement d'enseignement privé dans l'actuel quartier Bastos à Yaoundé. C'est cet établissement qui aujourd'hui porte le nom de Lycée Technique Charles Atangana.

Quant à l'année 2015, c'est l'année en cours. Elle représente l'actualité de notre travail. Les sources orales et les données numériques que nous présentons s'inscrivent dans cette temporalité.

Toutefois, signalons qu'entre ces deux bornes, se trouvent deux dates intermédiaires charnières. Il s'agit de l'année 1973, qui représente la rétrocession de l'établissement à l'Etat camerounais, qui prend dès lors la dénomination de CETIC Charles Atangana ; et de l'année 2012, qui consacre la mutation du CETIC en Lycée Technique.

¹ J. Ki-Zerbo, *Histoire de l'Afrique noire d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1972, p.16.

3- La revue de la littérature

La revue de littérature est un inventaire des principaux travaux de recherche effectués sur un thème. Son principal objectif est de présenter les études antérieures relatives à la question abordée. La revue critique de littérature en Histoire est un exercice par lequel l'enquêteur essaie d'identifier, de situer et d'évaluer les recherches antérieures, les observations et les commentaires relatifs à son étude.

Le sujet que nous abordons bénéficie d'une littérature abondante portant sur le personnage de Charles Atangana. Des informations sur ce personnage figurent dans les ouvrages de Daniel Abwa², Victor Julius Ngoh³, Engelbert Mveng⁴. Les travaux d'Eugène Désiré Eloundou⁵ s'intéressent aussi en quelques pages sur ce personnage. La consultation de ces travaux permet de dresser la biographie de Charles Atangana. D'où la nécessité de les mentionner dans notre revue de littérature.

L'établissement que nous étudions n'a cependant fait l'objet d'aucune étude spécifique comme nous l'entreprenons. D'où la pertinence et surtout l'originalité de ce travail. Il n'est donc pas dans notre intention de reprendre en d'autres termes ce que d'autres auteurs ont déjà abordé. Notre objectif est de retracer l'histoire du Lycée Technique Charles Atangana, en dégagant sa contribution dans l'encadrement et la formation de la jeunesse, ainsi que les difficultés auxquelles il a fait face et les voies de remédiation.

4- La problématique

D'une façon générale, la problématique se tisse autour d'une question qui guide le chercheur dans sa démarche vers l'atteinte des objectifs poursuivis. C'est le point de vue de Michel Beaud qui définit la problématique comme

² D. Abwa, *Cameroun, Histoire d'un nationalisme, 1884-1961*, Yaoundé, CLE, 2010.

³ V. J. Ngoh, *Cameroun, 1884-1985, cent ans d'histoire*,

⁴ E. Mveng, *Histoire du Cameroun*, Paris, Présence Africaine, 1963.

⁵ E. D. Eloundou, 'Contribution des populations du Sud-Cameroun à l'hégémonie allemande....

l'ensemble construit autour d'une question principale, des hypothèses de recherche et des lignes d'analyse qui permettent de traiter le sujet choisi⁶. C'est dire que la problématique oriente et évite de tomber dans les digressions malheureuses.

S'agissant du présent travail, la question centrale qui l'oriente est la suivante : **quelle est la trajectoire historique que le Lycée Technique Charles Atangana a suivi dans son objectif d'encadrement et de formation de la jeunesse camerounaise depuis sa création jusqu'à nos jours ? Mieux, comment cet établissement s'est-il acquitté de sa mission d'encadrement et de formation de la jeunesse camerounaise depuis sa création jusqu'à nos jours ?**

Ce questionnement majeur peut en outre être décomposé en questions de recherche : quel est le contexte de création du Lycée Technique Charles Atangana ? Comment se présente l'établissement au fil du temps ? Comment concoure-t-il concrètement à la formation de la jeunesse camerounaise ? Quels sont les freins qui inhibent son évolution optimale ? Comment pallier à ceux-ci ?

Pour mener à bien ces réflexions, il est judicieux de décrire dans cette suite, le cadre méthodologique qui sera utilisé.

5- La méthodologie

Le traitement de tout sujet en Histoire, rappelons-le, est lié à une méthodologie qui définit la méthode d'approche et les sources pour apporter la preuve de ce que l'on démontre.

La finalisation de notre travail est en effet le résultat de la collecte d'une documentation aussi nombreuse que possible rassemblée sur le sujet. La consultation des ouvrages, thèses, mémoires, articles de journaux et revues a été

⁶ M. Beaud, *L'art de la thèse*, Paris, éditions la découverte, 1996, p.31.

menée dans les centres de recherche et bibliothèques de la ville de Yaoundé. Nous nous sommes dans ce cadre rendus à la bibliothèque de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH) de l'Université de Yaoundé 1, à celles du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI), ainsi qu'à la bibliothèque de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé (ENS). Notre travail de terrain s'est effectué au sein du Lycée Technique Charles Atangana. Ce travail de terrain a été complété par des visites dans divers quartiers de Yaoundé afin de rencontrer quelques anciens élèves du Lycée. Cela nous a permis de collecter d'importants renseignements, afin d'affiner et de vérifier nos lectures.

En dépit de cette documentation importante, nous n'avons pas la prétention d'avoir épuisé toutes les pistes possibles de notre étude. De nombreux aspects restent certainement explorables, car n'ayant été abordé que d'une manière brève ou superficielle. Le travail ne s'est par ailleurs pas effectué sans difficultés.

6- Les difficultés rencontrées

L'élaboration de ce travail est parti du dépouillement d'une somme documentaire abondante et variée. Nous nous sommes toutefois heurtés à certaines difficultés.

Dans un premier temps, nous avons été confrontés à la réticence et l'indifférence de certains enseignants, qui trouvaient le travail inutile. En second lieu, nous avons fait face à la difficulté de retrouver certains anciens élèves du Lycée Technique Charles Atangana, et surtout de retracer leurs parcours, afin d'alimenter notre rubrique sur l'élite camerounaise formée dans cet établissement au fil des ans.

En dépit de ces problèmes préjudiciables à la recherche que nous menons, la documentation écrite et orale collectée est passée sous le crible de la

confrontation et de la critique. Cette confrontation et critique a finalement permis d'aborder le sujet dans une certaine assurance.

7- Le plan du travail

Nous avons adoptés un plan en quatre chapitres, à savoir :

- un premier chapitre intitulé " Contexte de création du Lycée Technique Charles Atangana". Comme l'indique son titre, il a pour but de ressortir les raisons qui ont précédé à la création de l'établissement qui porte aujourd'hui le nom de Lycée Technique Charles Atangana ;
- un deuxième chapitre intitulé "Présentation générale du Lycée Technique Charles Atangana", qui s'attarde sur la présentation générale de l'établissement. Il a pour but de localiser l'établissement et de présenter les enseignements qui y sont dispensés. Il s'intéresse aussi à son fonctionnement et aux éléments qui animent la vie au sein du Lycée ;
- un troisième chapitre qui s'intéresse à la contribution proprement dite du Lycée Technique à la formation et à l'encadrement de la jeunesse camerounaise. Il aborde cette contribution en présentant les effectifs, la diplomation et le devenir des élèves formés dans cet établissement. Ce chapitre est intitulé : "Le Lycée Technique Charles Atangana et la formation de la jeunesse camerounaise" ;
- un dernier et quatrième chapitre dénommé "Freins et perspectives pour un meilleur épanouissement du Lycée Technique Charles Atangana". Ce chapitre développe les difficultés auxquelles le Lycée fait face, et dresse quelques voies de remédiation.

CHAPITRE I
LE CONTEXTE DE CREATION DU LYCEE TECHNIQUE
CHARLES ATANGANA

Les développements du présent chapitre portent sur les origines et les motivations de création de l'établissement au centre de cette monographie. L'on ne peut appréhender les motivations de création du Lycée Technique Charles Atangana sans s'attarder sur la politique camerounaise en matière d'éducation de la période d'administration française à l'indépendance. L'on ne peut par ailleurs envisager une telle étude sans faire l'historique de sa création et s'appesantir sur la symbolique de Charles Atangana, dont le nom a été rattaché à l'établissement. Cet ensemble d'évocation font l'objet de cette suite.

I- Les origines du Lycée Technique Charles Atangana

Les origines du Lycée Technique Charles Atangana sont liées à la politique camerounaise en matière d'éducation, de la période coloniale française à l'indépendance. Parler de ces origines revient aussi à s'intéresser à l'historique de sa création.

A- La politique camerounaise en matière d'éducation : de la période française à l'indépendance

Trois articulations essentielles sont développées dans cette partie : d'abord, il s'agit de faire un aperçu de l'éducation au Cameroun sous administration française ; ensuite, il est question de ressortir la place que la France a accordée à l'enseignement technique ou professionnelle ; enfin, il s'agit de montrer l'importance que le Cameroun a accordée à cet ordre d'enseignement après le départ du colonisateur.

1- L'Aperçu de l'éducation au Cameroun français

La question relative à l'éducation au Cameroun sous administration française a déjà fait l'objet d'abondantes études. Cet intérêt qui est le nôtre trouve donc une abondante littérature pour sa réalisation. Notre étude se développe toutefois dans un contexte différent, celui de la présentation des objectifs généraux de cette éducation entreprise sur les masses camerounaises par les administrateurs français. De la présentation de ces objectifs, nous en dégagerons la place accordée à l'enseignement professionnelle dans l'articulation suivante.

Dès le début de son mandat sur le territoire du Cameroun en 1919, la France organisa l'enseignement afin de doter le pays d'un personnel autochtone apte à seconder le personnel européen trop restreint. Cette formation avait pour but de civiliser la masse. Pour ce faire, il fallait répandre au plus tôt la langue française, et par conséquent, les objectifs de l'enseignement étaient clairement définis comme suit :

Rapprocher de nous, par une grande diffusion de la langue française, le plus grand nombre possible d'indigènes, les familiariser avec nos intentions et nos méthodes et les conduire prudemment au progrès économique et social et en leur donnant une éducation soigneusement adaptée au milieu dans lequel ils sont destinés à vivre⁷.

Ce texte nous permet de dégager les principes directeurs de l'enseignement ou de l'éducation au Cameroun français. Ces principes sont révélés par l'arrêté du 25 juillet 1921 et la circulaire du 5 août de la même année relative aux programmes scolaires. Dans les trois catégories d'écoles⁸ prévues par l'arrêté du 25 juillet, il est fixé des objectifs à court, moyen et long terme. L'objectif à long terme commun à toutes ces écoles est d'établir entre les

⁷ *Journal Officiel des territoires du Cameroun*, République française, 6^e année, n°60 bis (numéro supplémentaire), 15 août 1921, p.175 ; cité par C. Marchand, "Aperçu sur le contenu de l'enseignement au Cameroun sous le mandat français (1921-1939)", *Annales de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines*, Volume 1, n°4, Yaoundé, Université Fédérale du Cameroun, 1972.

⁸ Il s'agit des écoles de village, des écoles régionales et des cours d'adultes.

Français et les indigènes une communauté d'idées et de sentiments⁹. Plus concrètement, il s'agit de les civiliser.

La conclusion qui se dégage de l'analyse des objectifs de l'enseignement au Cameroun sous domination française est que la préoccupation de l'administration est de former dans les différentes écoles ouvertes des individus susceptibles de faire le pont entre les deux groupes en présence. L'éducation répond à des objectifs essentiellement pratiques¹⁰. L'enseignement a pour but de faire des assimilés. Cet objectif est clairement mentionné dans la circulaire du 5 août 1921 qui souligne que "l'enseignement ...a pour objet essentiel de rapprocher un grand nombre possible d'indigènes"¹¹ des autorités coloniales. L'autre objectif pratique visé par l'enseignement dans les écoles régionales et à l'école primaire supérieure de Yaoundé est aussi de répondre aux besoins immédiats des structures nouvellement mises en place. Cet objectif est clairement relevé par Albert Sarraut qui avoue ce qui suit :

L'enseignement vise à dégager et à dresser, parmi la masse laborieuse, les élites de collaborateurs qui, comme agents techniques, contremaitres, surveillants, employés ou commis de direction, suppléeront à l'insuffisance numérique des Européens¹².

Ces objectifs de l'enseignement sont implémentés dans les écoles de villages, les écoles régionales et à l'école primaire supérieure de Yaoundé. L'enseignement professionnel tient ici une place importante dans le système éducatif mis par la France au Cameroun.

2- L'enseignement professionnel au Cameroun français

Dès le début de son mandat sur le Cameroun oriental, la France a clairement fixé les objectifs de l'enseignement à apporter aux indigènes. Elle a créé des écoles et a particulièrement mis l'accent sur l'enseignement

⁹ F. Kange Ewane, *Semence et moisson coloniale, un regard africain sur l'histoire de la colonisation*, Yaoundé, CLE, 1985, p.114.

¹⁰ F. Kange Ewane, *Semence et moisson coloniale*, p.113.

¹¹ *Ibid.*, p.117.

¹² A. Sarraut, *La mise en valeur des colonies françaises*, Paris, Payot, 1923, p.95.

professionnel. Dès 1921, le territoire dispose de deux écoles professionnelles pour garçons. Ce chiffre est passé à 8 écoles¹³ en 1925, 5 écoles¹⁴ en 1929, 3 écoles¹⁵ en 1938 et 3 écoles en 1945¹⁶. L'effectif des élèves fréquentant ces écoles est de 52 en 1925, 140 en 1929, 68 en 1938 et 118 en 1945¹⁷.

Des écoles professionnelles pour filles¹⁸ sont aussi ouvertes dès cette période. En 1925, ces écoles sont au nombre de 6 avec un effectif de 236 élèves. Ces écoles sont dans les villes de Douala, Yaoundé, Dschang, Kribi, Ngaoundéré et Bafia¹⁹. En 1929 l'on dénombre 3 pour un effectif de 135²⁰.

Le principe qui avait précédé à la fondation des écoles professionnelles était le suivant :

Il est bien certain que tous les élèves des écoles françaises ne peuvent, malgré leur instruction, prétendre à un emploi dans l'administration. Ces emplois devenant de plus en plus rares, l'engouement pour les places d'écrivain cessera le jour où l'école supérieure assurera le recrutement de tous les services. Les élèves devront retourner au village pour y vivre en travaillant manuellement. L'écueil à éviter c'est que l'enfant, à sa sortie d'école, ne préfère au métier de cultivateur les vagues emplois de domestique ou de manœuvre²¹.

Tout aussi important, le rapport annuel de 1922 nous donne la philosophie de ces écoles professionnelles. L'auteur de rapport y note ce que suit :

C'est une vérité d'évidence, écrit-il, qu'en Afrique Equatoriale, l'indigène n'a ni le besoin, ni le goût, ni le désir au travail manuel... Réagir contre cette tendance, inculquer aux indigènes le goût des divers métiers, former les classes d'artisans, c'est là une œuvre utilitaire et morale au premier plan à laquelle les missions sont appelées à participer²².

¹³ Il s'agit de 3 écoles de jardiniers à Yaoundé, Ebolowa et Edéa ; 1 école de conducteur d'automobile à Yaoundé ; 1 école de 7 cuisiniers qui répond à un réel besoin, étant donné l'accroissement de la population européenne (Cf. Rapport annuel, 1925, p.12) ; 1 école d'imprimeurs-relieurs ; 2 écoles formant dans les métiers de la menuiserie et vannerie.

¹⁴ Ces écoles sont ouvertes dans les villes de Dschang, Ebolowa, Garoua, Douala et Yaoundé. Celle de Douala fonctionne depuis 1925. Elle est installée dans les ateliers mêmes des chemins de fer et est chargée d'assurer le recrutement des ouvriers de ce service. Cf. ANY, Rapport annuel, 1929, p.11.

¹⁵ Ces écoles sont à Douala (école professionnelle), Yaoundé (école d'agriculture) et Ebolowa (atelier).

¹⁶ F. Kange Ewane, *Semence et moisson coloniale*, p.123.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ L'enseignement féminin au Cameroun français a été organisé par un arrêté du 16 août 1923. Cf. ANY, Rapport annuel, 1923, p.25.

¹⁹ F. Kange Ewane, *Semence et moisson coloniale*, p.124.

²⁰ *Ibid.*

²¹ Cf. ANY, APA, Rapport annuel, 1922, p.24, cité par F. Kange Ewane, *Semence et moisson coloniale*, p.124.

²² Cf. ANY, APA, Rapport annuel, 1922, p.27, cité par F. Kange Ewane, *Semence et moisson coloniale*, p.127.

Compte tenu de ces exigences du principe et de la philosophie des écoles professionnelles, l'initiation aux pratiques agricoles a souvent occupé une place importante comme matière d'enseignements dans ces écoles. Celle de Douala, fonctionnelle depuis 1925, est installée dans les ateliers même des chemins de fer, et est chargée d'assurer le recrutement des ouvriers de ce service.

L'école primaire supérieure de Yaoundé, encore appelée école complémentaire ou école préparatoire aux emplois administratifs, peut à juste titre être considérée comme une école professionnelle. Les diplômés de cette école sont employés en qualité de moniteurs, écrivains, postiers et assistants sanitaires. En 1945, 3 écoles de ce type fonctionnent aussi dans les villes de Dschang, Douala et Ebolowa. Les écoles d'Ebolowa, Dschang, Yaoundé et Douala sont des cours de sélection. Seules les écoles de Yaoundé et de Douala sont à cette date des écoles primaires supérieures.

Les communautés religieuses disposent elles aussi d'importantes écoles professionnelles. Sans essayer de nous y appesantir davantage, le tableau ci-dessous nous en donne la répartition entre 1921 et 1945 :

Tableau 1 : les écoles professionnelles missionnaires au Cameroun français entre 1921 et 1945

Confession	1921		1925		1929		1938		1945	
	NEC	NEL								
Catholiques	-	-	-	-	6	439	-	-	-	-
Protestantes françaises	-	-	-	-	7	380	-	-	-	-
Presbytériennes américaines	1	-	-	-	9	992	-	-	-	-
Catholiques	-	-	-	-	1	27	1	-	1	-
Protestantes	-	23	1	9	1	-	1	-	1	-
Presbytériennes	-	-	1	7	1	-	1	-	1	-

Légende : - chiffre non connu

NEC nombre d'écoles

NEL nombre d'élèves

Source : F. Kange Ewane, *Semence et moisson coloniale, un regard d'africain sur l'histoire de la colonisation*, Yaoundé, CLE, 1985, p.126.

Ce tableau que nous dresse Fabien Kange Ewane permet de voir que dès 1921 les Missions ont des écoles professionnelles au Cameroun oriental. Elles accompagnent et soutiennent la philosophie d'administration visant à former des indigènes dans divers métiers. Selon le commentaire de Kange Ewane, l'école professionnelle des missionnaires de la mission presbytérienne à Elat-Ebolowa initie au travail du rotin, de l'ivoire et de l'ébène depuis 1921. Les écoles de la mission catholique au nombre de 6 en 1929 sont des écoles pour filles (Sixa). L'enseignement y est donné en langue indigène en même temps que l'enseignement ménager et religieux. La mission presbytérienne américaine a ouvert une école pour la formation des moniteurs près de Sangmélima à Foulassi

en 1926. Le grand séminaire des catholiques à Mvolyé en 1926. Ses premières rentrées ont lieu en 1927 avec un effectif de 11 étudiants²³.

Il ressort des développements des paragraphes précédents que l'enseignement professionnel était bien pris en compte dans le système éducatif en vigueur au Cameroun français. Dans les écoles créées pour ce type d'enseignement, la place est faite à l'utile, à la pratique, au bénéfice immédiat. Ces écoles, ouvertes aux enfants à partir de 13 ans, gardent un caractère pratique et concret dont l'absence risquerait de compromettre la bonne marche des divers services du territoire. Les apprenants y suivent un enseignement méthodique, des unités de formation professionnelle, en même temps qu'une instruction plus développée²⁴. Ce type d'enseignement forme des Camerounais, des agents qui assurent, non pas la conception, mais l'exécution, le bon fonctionnement des structures coloniales mises en place. La critique apportée à cet enseignement est qu'il n'avait pas préparé ou formé de bons techniciens. A la veille de l'indépendance, le Cameroun dispose plus d'agents d'exécution que de conception. C'est dans cet environnement qu'est créé à l'aube de l'indépendance, l'établissement d'enseignement professionnel qui deviendra le Lycée Technique Charles Atangana.

Quel regard le Cameroun indépendant aura-t-il sur cet aspect qualitatif de l'enseignement professionnel ou technique ? Cette interrogation trouve des éléments de réponse dans l'articulation suivante.

3- Le Cameroun indépendant et la question de l'enseignement technique

Le 1^{er} janvier 1960, le Cameroun oriental, sous administration française, accède à la souveraineté internationale. En devenant indépendant, le Cameroun avait acquis la personnalité juridique et entré dans la scène internationale comme un sujet de droit international, c'est-à-dire '...une autorité indépendante

²³ F. Kange Ewane, *Semence et moisson coloniale*, p.127.

²⁴ *Ibid.*

de toute autre autorité politique...possédant la souveraineté, c'est-à-dire un pouvoir qui n'est pas soumis juridiquement à un autre''²⁵. Le pays est libre et indépendant, et a par conséquent l'initiative de ses décisions de politique extérieure et intérieure. Sur le plan intérieur, la période coloniale avait permis de mettre en place un certain nombre d'institutions et d'infrastructures que le pays avait héritées par la suite. Le domaine éducatif sur lequel nous focalisons nos analyses avait particulièrement hérité de la politique que les autorités françaises avaient appliquée sur le territoire dans ce domaine. Une fois souverain, les autorités avaient la latitude de définir les objectifs, les principes et les orientations de l'éducation ou de l'enseignement qu'elles désiraient apporter à leurs populations.

Aux premiers pas de cette indépendance, un besoin urgent et pressant des techniciens se pose. L'Etat se lance donc dans un processus de multiplication des établissements, mais aussi de formation des enseignants. Cependant, il bénéficie du soutien de l'ancienne métropole. La France continue en effet de former le personnel camerounais. Cette aide se matérialise à ce niveau par la création d'un cours professionnel privé, dans l'actuel quartier Bastos de la ville de Yaoundé²⁶. C'est cet établissement qui porte aujourd'hui le nom de Lycée Technique Charles Atangana. Il convient dès lors de s'intéresser à l'historique de l'établissement.

B- L'Histoire du Lycée Technique Charles Atangana

Les analyses développées ici tournent autour des interrogations suivantes : dans quel contexte l'établissement connu aujourd'hui sous le nom de Lycée Technique Charles Atangana a-t-il été créé ? Comment est-il devenu le Lycée Technique Charles Atangana ? Allons y répondre.

²⁵ A. Ndam Njoya, "Le Cameroun dans les relations internationales", thèse pour le Doctorat d'Etat en Droit, Université de Droit, d'Economie et des Sciences Sociales de Paris, Paris, 1975, p.1.

²⁶ Entretien avec Onana Patrick, 81 ans, enseignant retraité, Yaoundé, le 18 mai 2014.

1- Le contexte de création de l'établissement

C'est dans la ville de Yaoundé en gestation qu'est créé en 1960, l'établissement qui portera plus tard le nom de Lycée Technique Charles Atangana. Yaoundé est un poste militaire en 1895 avec pour chef le botaniste allemand Zenker²⁷. C'est la première station allemande à l'intérieur du territoire. Ce poste est la tête de pont avancée dans la conquête de l'hinterland et la protection des caravanes commerciales allemandes²⁸. Lorsqu'éclate la première guerre mondiale sur le territoire, Yaoundé est la capitale de l'administration coloniale allemande depuis 1909. Les raisons évoquées pour justifier ce choix sont nombreuses. Nous nous en tenons à celle qui évoque la position stratégique du poste qui sert de point de départ pour rejoindre les autres postes éloignés de l'hinterland. Ce poste est décrit comme un havre de paix pour les Allemands et les populations environnantes.

A la suite de la convention franco-allemande du 4 novembre 1911, l'organisation administrative mise en place dans le protectorat allemand du Cameroun comprend 28 circonscriptions administratives réparties en 18 districts au rang desquels figure Yaoundé. Conformément au décret du 21 mars 1921, Yaoundé est chef de circonscription avec pour subdivisions Bafia, Akonolinga, Nanga-Eboko, plus le poste de Yoko²⁹. Cette ville est reconduite capitale du Cameroun français. C'est le chef de la circonscription du Nyong et Sanaga. D'importants travaux de modernisation sont entrepris par les autorités coloniales françaises. La voirie est améliorée ainsi que l'habitat, les mœurs alimentaires et vestimentaires. Les emplois se multiplient, les populations abondent. Dans les années 1930, Yaoundé est une ville cosmopolite avec des besoins de plus en plus importants dans les domaines de l'éducation.

²⁷ D. Abwa, *Cameroun, Histoire d'un nationalisme*, p.62.

²⁸ *Ibid.*

²⁹ ANY, APA, Rapport annuel 1923, p.135.

Pour revenir à l'éducation, la France faisait fonctionner 35 écoles groupant 2 784 élèves sur l'ensemble du territoire sous son administration³⁰. En 1928, une école européenne fonctionne à Yaoundé avec un effectif de 8 élèves³¹. Une école pour africains y est aussi fonctionnelle. Depuis 1925, la ville a une école de jardiniers, une école de conducteurs d'automobiles. Une école professionnelle pour garçons y est ouverte en 1929. Mais l'école pour filles fonctionnait depuis 1925. Une école primaire supérieure y est aussi ouverte depuis 1921³². Cette école connaîtra les effectifs suivant entre 1925 et 1945 :

Tableau 2 : effectifs des élèves de l'école primaire supérieure de Yaoundé entre 1925 et 1945

Année	1925	1929	1938	1945
Effectif	136	150	89	314

Source : F. Kange Ewane, *Semence et moisson coloniale*, p.124.

Cette école reçoit également les boursiers des missions religieuses en vue de la formation professionnelle des moniteurs privés³³. Sur les 63 boursiers de l'effectif de 1922 à l'école primaire supérieure de Yaoundé, 23 appartiennent aux missions protestantes ou américaines.

Les écoles missionnaires sont aussi présentes à Yaoundé dès 1921. Le tableau que dresse Kange Ewane³⁴ à ce propos est intéressant. En 1925, la mission catholique compte cinq établissements dans la ville de Yaoundé. Ces cinq écoles ont un effectif de 2 649 élèves³⁵. Un grand séminaire a été ouvert dans cette ville en 1926.

Avec la mutation de Yaoundé en centre urbain important, plusieurs établissements sont ouverts. A la veille de l'indépendance, la ville compte plus

³⁰ F. Kange Ewane, *Semence et moisson coloniale*, p.112.

³¹ ANY, Rapport annuel, 1929.

³² C'est l'article 13 de l'arrêté du 25 juillet 1921 portant organisation de l'enseignement dans les territoires du Cameroun qui crée l'école primaire supérieure de Yaoundé.

³³ ANY, Rapport annuel, 1929, p.10.

³⁴ F. Kange Ewane, *Semence et moisson coloniale*, p.125.

³⁵ ANY, APA, Rapport annuel, 1929, p.12.

de 30 établissements dont un lycée de référence, le lycée Leclerc, en lieu et place de l'école supérieure depuis 1953.

L'ensemble des analyses des paragraphes ci-dessus sont nécessaires dans la présentation du contexte dans lequel l'établissement qui devint plus tard le Lycée Technique Charles Atangana a été créé. Lorsque l'établissement est créé en 1960, Yaoundé compte déjà de nombreux autres établissements. L'extension de la ville vers les zones périphériques encourage néanmoins la création d'autres établissements. Bien des quartiers commencent à sortir de terre et l'exode rural encourage la construction des maisons en matériaux locaux. Le quartier briqueterie sort de terre, tout comme les quartiers Tsinga et Etoa-meki³⁶. Les notables Mvog-Ada avaient déjà émis le vœu auprès des autorités coloniales pour qu'un établissement soit créé chez eux, afin de permettre à leurs fils d'aller à l'école. Le terrain est donc cédé, et l'établissement construit en 1960 est tout d'abord une école professionnelle pour garçons.

2- De l'école professionnelle au Lycée Technique

L'école professionnelle créée en 1960 est un établissement privé français. L'administration et le personnel enseignant sont essentiellement français. Ils œuvrent tous à la formation des jeunes techniciens camerounais. L'établissement évoluera ainsi jusqu'en 1973, date à laquelle il est rétrocédé à l'Etat camerounais : c'est la naissance du CETIC Charles Atangana.

En 1973, l'Etat camerounais récupère l'établissement qui rentre dans la classification des Collèges d'enseignement Technique, Industriel et Commercial. Les locaux sont les mêmes que ceux de l'école professionnelle. Même l'administration et le personnel enseignant demeure essentiellement

³⁶ Les sources attribuent la création de ce dernier quartier à la mort du chef Onambe Nkou en 1907. Suite à la rébellion que les Mvog-Ada opposent aux Allemands en 1907, plusieurs chefs et notables Mvog-Ada sont arrêtés et condamnés par le tribunal présidé par Von Krosigk. Mani Essomba, Mbala Befolo, Onambe Essomba, Onambe Nkou, Yene Mbandzie sont condamnés à mort et Beluma Essono et Fouda Nsi sont condamnés à de simples peines de prison. Cinq des condamnés à mort sont exécutés le 11 avril 1907 tandis qu'Onambe Nkou qui a réussi à s'évader est abattu le 5 mai 1907 non loin de son village en un lieu qui prit la dénomination d'Etoa-meki. Pour plus d'information, lire D. Abwa, D. Abwa, *Cameroun, Histoire d'un nationalisme*, p.100.

français. C'est dire que malgré la rétrocession en 1973, les français ont dirigé l'établissement, et ce pendant 14 années. Il s'agit exactement de :

- Mallet Pierre, 1973-1974
- Foumane, 1974-1975
- Darras, 1975-1976
- Remy Leloup, 1976-1987

Il faut donc attendre 1987 pour que l'administration devienne camerounaise, avec Kal Ngui comme premier directeur Camerounais (1987-1988). Pendant la durée d'existence du CETIC (1973-2012), il sera succédé par :

- Banolock Martin, 1988-1991
- Tonye Tonye Alexandre, 1991-1997
- Mouelas Adolphe, 1997-1999
- Atangana Charles, 1999-2005
- Bikié Kolo Eugénie, 2005-2008
- Noah Isaac Dieubéni, 2008-2011
- Etoundi Nsoe Marthe, 2011-2012

Il en est de même du personnel enseignant français, qui fut progressivement remplacé par des enseignants camerounais formés. En 2012, ce personnel est déjà complètement local.

L'année 2012 consacre la transformation par l'Etat du CETIC Charles Atangana en Lycée Technique Charles Atangana selon le décret N⁰ 2012/2332/PM du 17 Août 2012. Le site et les locaux demeurent les mêmes ; à quoi s'ajoutent les nouvelles constructions en hauteur, pour accueillir les nouveaux élèves du second cycle. Par ailleurs, depuis 2012, l'établissement est dirigé par le dernier directeur, devenu premier proviseur : Etoundi Nsoe Marthe.

Il apparait donc clairement que l'établissement créé en 1960 n'est pas resté stable, mais a connu des mutations au fil du temps. Une question demeure

au sujet de la création dudit établissement : pourquoi la dénomination Charles Atangana ?

II- La symbolique de Charles Atangana comme motivation à la création du Lycée Technique Charles Atangana

L'on ne peut évoquer les raisons ou motivations de la création du Lycée Technique Charles Atangana sans s'interroger sur le pourquoi de l'attribution de ce nom à un établissement. C'est l'objet de cette partie où nous ressortons la biographie de Charles Atangana, sa relation avec l'administration coloniale et sa contribution à l'histoire dans la société Ewondo. C'est de la présentation de ces éléments que nous pourrions mieux montrer le lien entre cette figure de l'histoire du Cameroun et le Lycée éponyme.

A- Qui était Charles Atangana ?

C'est à juste titre que nous posons la question de savoir qui était Charles Atangana ? Répondre à cette interrogation revient dans cette partie à dresser sa biographie et son rôle dans l'histoire coloniale du Cameroun.

1- Sa formation, sa vie active et familiale

Charles Atangana est un personnage atypique des ouvrages portant sur l'histoire du Cameroun. Les auteurs, notamment Victor Julius Ngoh³⁷ et Daniel Abwa³⁸, situent sa date de naissance entre 1882 et 1883. Il était le fils du nommé Atangana Essomba et de Judith Ndongo Edoa³⁹. Il appartient au clan (*Ayon*) Ewondo, de la famille des Mvog-Atemengue. Il est le onzième des douze fils de son père⁴⁰ qui était chef de la grande famille Atangana (*mvog-atangana*).

Né au début des années 1880, Charles Atangana est confié à l'âge de quatorze ans par son oncle Essomba Ngonti au major Hans Dominik, chef du poste de Jaunde (Yaoundé). Il sert comme *boy* ou domestique pendant un an

³⁷ V. J. Ngoh, *Cameroun, 1884-1985, cent ans d'histoire*,

³⁸ D. Abwa, *Cameroun, Histoire d'un nationalisme, 1884-1961*, Yaoundé, CLE, 2010, p.127.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ F. Quinn, 'Rencontre dans la forêt dense : les Bété et les Allemands, 1887-1916', *Histoire du Cameroun XIXème- XXème siècle*, Paris, l'Harmattan, 1989, p.139.

chez ce dernier. C'est en 1897 que Hans Dominik l'envoie à l'école catholique des Pères Pallotins à ⁴¹Kribi. Il le recommande particulièrement au Père Schwab, directeur de l'école⁴². Le jeune Charles Atangana apprend à lire et à écrire l'allemand et se convertit au catholicisme romain en 1898. Vers la fin de l'année 1899, ses études sont interrompues par la révolte des Boulou qui envahissent Kribi et saccagent l'école de la Mission. Il se réfugie à Douala avec les Pères Pallotins.

A partir de 1900 commence pour lui une série de pérégrinations qui le mènent d'abord à Victoria où il est appelé par le chef de poste pour servir d'interprète aux Boulou qui venaient de débarquer comme travailleurs exigés en représailles de la révolte de 1899. Il s'acquitte de cette tâche pendant six mois tout en apprenant parallèlement le métier d'infirmier. Puis, il est appelé à Buéa, siège de l'administration coloniale allemande où il sera initié au jeu plus subtil de clerc en écriture dans les bureaux. Lorsque les Allemands mettent sur pied le projet de recensement pour établir des registres de collecte des impôts, c'est à lui qu'est confiée la charge du projet. Il compila une liste de 300 chefs parmi lesquels les Allemands retinrent 233 comme collecteurs d'impôts. Leur salaire était de 5% du total de leurs collectes, ce dont ils devaient se montrer reconnaissants envers Atangana⁴³. Durant son séjour à Victoria et à Buéa, Charles Atangana aura été successivement ou parallèlement interprète, assistant médical, clerc et même employé des douanes. Enfin, en 1902, il revient à Yaoundé où il exerce les fonctions d'écrivain-interprète (1902-1911) auprès de l'Obert lieutenant Scheunneman, puis à, partir de 1911, celles de président du tribunal indigène.

⁴¹ Après son baptême en 1898, il obtient comme prénoms chrétiens Karl Friedrich Otto Karl. C'est le prénom Karl qui est le plus usité et il est décliné en différentes langues européennes en fonction des situations. Sous les Allemands, il est Karl Atangana. Quand il se retrouve en exil à Fernando po où quand se rend à Madrid, il devient Carlos Atangana. Enfin, avec les Français Karl et Carlos sont abandonnés pour se muer en Charles Atangana.

⁴² *Les grands acteurs africains de l'indépendance*, Paris, Collection Mon Livre de Poche, 2013, p.18.

⁴³ F. Quinn, "Rencontre dans la forêt dense : les Béti et les Allemands, 1887-1916", *Histoire du Cameroun XIXème- XXème siècle*, Paris, l'Harmattan, 1989, p.139.

Hans Dominik qui avait promis de l'envoyer en Allemagne meurt le 16 novembre 1910. C'est Hern Kirchof qui aidera à la réalisation de ce projet. En 1912, il est envoyé à Hambourg à l'institut des langues africaines où il enseigne la langue ewondo aux Allemands⁴⁴. Il assiste aussi le professeur Von Heepe dans l'étude, la transcription et l'enseignement de la langue ewondo. Il revient au Cameroun en 1913 et reprend ses fonctions au tribunal d'arbitrage. Il effectue un second voyage en Allemagne la même année au cours duquel il est successivement reçu par le Kaiser Guillaume II et à Rome en audience privée par le Pape Pie X⁴⁵.

Lorsqu'éclate la guerre en 1914, il fait partie des Camerounais qui prennent le chemin de l'exil au côté des Allemands sur l'île de Fernando po. De là, il embarque en 1919 pour l'Espagne. Il est reçu à Madrid par Alphonse XIII. Après la victoire des Alliés et la défaite définitive de l'Allemagne, il adresse un mémorandum à Georges Clémenceau et au gouvernement français, demandant son retour au milieu des siens. En retour, il promet à la France la même fidélité que celle qu'il a témoignée aux Allemands. Il revient au Cameroun en novembre 1920. Il est aussitôt placé avec sa suite⁴⁶ sous résidence obligatoire à Dschang. Il a la corvée de réfectionner la route Baré-Dschang-Foumban. Le 26 novembre 1921, il rentre triomphalement à Yaoundé. L'administration se résout à lui rendre ses fonctions dès le début de l'année 1922.

Sur le plan familial, Charles Atangana s'est marié en premières noces en 1900 à Buéa avec la nommée Marie Biloa, une fille yanda de Mekumba. De cette union naquirent deux enfants : Jean Ndengue Atangana et Cathérine Edzimbi Atangana. Cette première épouse décède en 1938. Le 6 janvier 1940, il

⁴⁴ J. Gomsu, "La formation des Camerounais en Allemagne pendant la période coloniale", *Cahiers d'Allemagne et d'études germaniques*, vol 1, n°2, 1985, p.17. (Yaoundé, FLSH, Université de Yaoundé, 1985).

⁴⁵ *Les grands acteurs africains de l'indépendance*, p.19.

⁴⁶ La suite que Charles Atangana amène avec lui dans son exil sur l'île de Fernando po est composée de la manière suivante : son fils Jean Ndengue, son petit-frère et secrétaire Henri Essomba, quatre notables (Paul Ntonga, Hubert Nama, Martin Tabi et le chef Max Abbé Fouda).

se marie en deuxièmes nocces avec Julienne Ngonoa, une fille Mvog-Manga de Nkolafamba. De ce mariage, il aura également deux enfants : Marie Thérèse Atangana et René Grégoire Atangana. Au courant de l'année 1943, son état de santé se dégrade. Il meurt le 1^{er} septembre 1943 à l'âge de 60 ans environ. L'héritage le plus visible de son épopée est le somptueux palais qui trône au quartier Efoulan à Yaoundé.

2- Charles Atangana dans l'histoire coloniale du Cameroun

Charles Atangana a connu la double période de la colonisation allemande et française au Cameroun. Parler de sa relation avec l'administration coloniale revient donc à le présenter dans sa relation avec chacune de ces administrations. Tel est l'objet des analyses qui suivent.

Tous les Camerounais n'ont pas eu la même attitude face à l'administration coloniale. Bien des faits présentent Charles Atangana comme ayant roulé à contre-courant du nationalisme camerounais⁴⁷. Pour s'y convaincre, l'on ne peut pas nier la pertinence des arguments suivants :

Le premier argument est sa cooptation par Hans Dominik pour qu'il se forme à l'école allemande au côté d'autres jeunes Ewondo⁴⁸ afin qu'il serve dans l'administration en qualité d'interprète. Cet argument présente Charles Atangana comme un personnage qui a été façonné par Hans Dominik. Effet, lorsque Dominik arrive au poste de Jaunde en 1895 pour soumettre la rébellion conduite par Omgba Bissogo, chef Mvog Otu de la maison Tsoungui Mbala, il choisit par la suite quelques jeunes Ewondo dès 1897 afin de développer de nouvelles relations avec les indigènes. C'est dans ce sens qu'il lui est confié le jeune Atangana qu'il envoie à l'école allemande à Kribi afin qu'il soit initié

⁴⁷ J. Gomsu, "Problématique de la collaboration : les chefs traditionnels du Sud Cameroun dans l'administration coloniale allemande", *L'Afrique et l'Allemagne, de la colonisation à la coopération, 1884 à 1986 : le cas du Cameroun*, édition N'kuma Ndumbe III, Yaoundé, éditions Africavenir, 1986, p.78.

⁴⁸ Ils sont quatre jeunes Ewondo à être formé comme cadre indigènes à l'école des Pères Pallotins à Kribi. Charles Atangana rejoint en effet son cousin Jean Tsoungui Akoa, Martin Tabi Nnana de Mvog-Ada et Michel Onana à l'école allemande à Kribi.

dans la langue et la culture allemande. L'on retrouvera plus tard Atangana aux côtés de Dominik qu'il servira avec loyauté.

Le second argument est la participation de Charles Atangana à la reddition du stratège Maka Nguelemendouga en janvier 1907 face aux troupes allemandes dirigées par Hans Dominik. Devant les échecs répétés des troupes allemandes dans leur volonté de capturer le chef Maka, Charles Atangana convainc son maître de le laisser essayer car il est persuadé qu'il peut réussir là où les armes et les soldats ont échoué⁴⁹. Il est donc autorisé par son maître de se rendre en zone Maka accompagné seulement de quelques soldats et de quatre autres personnes qui connaissent bien la région. Pendant sept jours, il fait appeler par le tam-tam Nguelemendouga sans succès. Mais au huitième jour, le stratège Maka finit par lui répondre et accepte de le rencontrer. C'est au cours de leur conversation qu'il réussit à convaincre Nguelemendouga de cesser la guerre et de se rendre à son maître Hans Dominik⁵⁰. L'on retrouve de nouveau Charles Atangana au côté de Dominik sur le terrain d'autres résistances. En 1904, il l'accompagne dans sa campagne contre Mbida Mengue, chef des Mbida Mbani. Il est également de l'expédition contre les Manguissa en 1904⁵¹.

Le commentaire que l'on peut faire de ces exemples est que Charles Atangana était un traître sous le service de ses maîtres allemands. Dans toutes ces expéditions, sa position est essentiellement pro allemande car il déploie son génie pour trouver des solutions pouvant l'aider à convaincre les résistants de déposer les armes et à se soumettre à son maître⁵². Son apport au succès de la colonisation allemande fut donc précieux. Il assiste le major Dominik dans ses expéditions militaires contre les résistants camerounais. Il est son principal informateur sur les coutumes et modes de vie des Béti. Il est même présenté

⁴⁹ D. Abwa, *Cameroun, Histoire d'un nationalisme*, p.88.

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ *Ibid.*

⁵² *Ibid.*, p.127.

comme le plus dévoué des subordonnés et le premier des sous-ordres de Dominik dans le pays bété. Il collabora avec Dominik de 1904 à 1910.

Charles Atangana est récompensé dans ses services par une fonction nouvelle créée spécialement pour lui et qui lui confère une certaine prépondérance sur les autres tribus ewondo. Le 25 mai 1914, il est élevé au rang de chef supérieur des Ewondo et Bene, *Oberhauptling*. Son dévouement à ses maîtres le conduit à Fernando poo où il choisit le chemin de l'exil au côté de ceux-ci vaincus par les troupes franco-anglo-belges lors de la première guerre mondiale. Il revient plus tard au Cameroun en 1920 et se met à nouveau au service de la France. Ce qui lui permet de garder son poste et de bénéficier d'autres privilèges.

B- Charles Atangana : un devoir de mémoire pour le Lycée Technique Charles Atangana

Nous allons ici analyser son rayonnement politique, sa contribution dans la société Ewondo et le devoir de mémoire que l'établissement que nous étudions en fait.

1- Le rayonnement politique de Charles Atangana et sa contribution dans la société Ewondo

La vie politique de Charles Atangana peut s'analyser à partir de sa contribution à l'hégémonie allemande dans le pays bété et d'autres régions du pays. Il intervient sur les terrains de résistance comme un interlocuteur et recherche dans ces situations conflictuelles des solutions négociées plutôt que le recours à la solution militaire⁵³. Il a eu le privilège de rencontrer l'empereur allemand Guillaume II ainsi que le Pape Pie X en 1913. C'est la raison pour laquelle il est présenté comme une figure de proue de la vie politique au Cameroun sous occupation allemande. Il n'a pas la sympathie de

⁵³ F. Quinn, "Rencontre dans la forêt dense : les Bété et les Allemands, 1887-1916", *Histoire du Cameroun XIXème- XXème siècle*, Paris, l'Harmattan, 1989, p.139.

l'administration française qui décide de l'assigner à résidence obligatoire à Dschang avant de le laisser revenir chez lui à Yaoundé en 1922. Il est sous la surveillance des agents de l'administration qui le soupçonnent d'être en faveur du retour de l'Allemagne au Cameroun. Il est néanmoins récompensé pour sa fidélité en 1930 lorsqu'il est invité à la grande exposition coloniale de Paris. En 1935, il est désigné pour représenter le Cameroun à la conférence coloniale de Paris. Le 5 mai 1939, il fait partie de la délégation camerounaise qui célèbre le pacte franco-camerounais. A la suite de sa visite à Monnerville, il plante un arbre de l'amitié franco-camerounaise à Efoulan (Yaoundé) avec des parlementaires français d'origine antillaise. Il a milité au sein de la jeunesse camerounaise française (JEUCAFRA) et n'a pas véritablement eu une carrière sur la scène politique camerounaise encore balbutiante lorsqu'il décède en 1943.

La présentation de son somptueux palais d'Efoulan et du programme de modernisation qu'il avait entrepris peut permettre de mieux appréhender la contribution de Charles Atangana dans le pays ewondo.

Le document intitulé *Les grands acteurs africains de l'indépendance* nous livre une bonne description sur la construction du palais que Charles Atangana entreprend dès 1912 après son retour d'Allemagne. C'est un palais style provençal avec un grand escalier extérieur d'apparat tel qu'il a vu en Allemagne. Il prit soin de ramener les plans et entreprit la construction dans son fief à Efoulan. Pour cela, il crée une briqueterie et une scierie. C'est un frère de la congrégation allemande qui sera le maître d'œuvre.

Les populations enthousiastes et curieuses participent à cette grande entreprise au point où en fin d'année 1912, la maison est fonctionnelle. Elle comprend deux tours imposantes. Le niveau supérieur comme le rez-de-chaussée sont munis de galeries protégées par un mur fait d'arcades et de balustres. Le plancher est en bois vernis. Une plate-forme couverte par un débordement de toiture est prévu pour les cérémonies. A l'intérieur, toutes les

pièces du haut ont un plancher couvert d'une espèce de tapis en skaï fleuri rouge bordeaux. En bas, les murs intérieurs du salon, de la salle à manger et des chambres sont peints de motifs de fleurs grimpantes ou de figures géométriques bien agencées, carrés-losanges, etc. le sol est cimenté, les antichambres sont au même niveau que la grande salle à manger. Mais, pour accéder aux chambres, il faut monter quatre marches. A l'étage, les appartements du maître font un tout (chambre, antichambre, salle d'eau avec une énorme et lourde baignoire). Ce château construit sur un monticule était un carrefour d'où partaient quatre grandes voies qui menaient vers la ville et la Mission et les contrées environnantes. Jusqu'à la fin de la période coloniale, aucune autre chefferie de la ville ne disposait de structures aussi modernes et fonctionnelles⁵⁴. Ce palais représentait son autorité. Cette résidence était un lieu de rencontre et de rassemblement. Les fêtes qui y étaient organisées duraient parfois trois jours, voire des semaines⁵⁵. La Saint Charles Borromée y était fêtée avec pompe. Tout le clergé et les écoles privées catholiques y étaient conviés. Les chefs de tout le Sud et du Centre venaient y toucher leurs remises d'impôts une fois l'an.

Les autorités coloniales françaises prenaient plaisir à se faire convier à la table de Charles Atangana, ils lui en rendaient autant. Bien des fois, la fête française du 14 juillet finissait à Efoulan par un grand festin animé par des danses traditionnelles venues de diverses régions du pays. Le tribunal coutumier de première instance était à Efoulan, les assesseurs étant installés dans les salles parallèles au rez-de-chaussée de son palais. Lors des fêtes religieuses (noël, paque, etc...), le grand séminaire, les prêtres et les évêques étaient invités au palais. Le nouvel an représentait l'apothéose. Les fins de semaine étaient régulièrement animées au palais d'Efoulan par les balafons où l'orchestre du chef se produisait.

⁵⁴ *Les grands acteurs africains de l'indépendance*, p.21.

⁵⁵ *Ibid.*

Au niveau du pays ewondo, Charles Atangana entreprend de grands travaux d'urbanisation pour l'amélioration de l'habitat des "indigènes" et leur niveau de vie. Il emploie ses frères dans sa briqueterie et sa scierie. La brique devient sous ses encouragements le matériel de construction des maisons. Efoulan devient donc un quartier moderne avec des maisons en dures faites en briques avec des toitures en tuiles. Tout aussi important, Charles Atangana entreprend de réformer le vêtement chez les Ewondo. Il accompagne l'administration dans le tracé et l'amélioration des pistes et des routes du bourg en mutation.

Au terme de cette présentation de la vie et de l'œuvre de Charles Atangana, l'on dénote pourquoi il fait partie des grandes figures de l'histoire du Cameroun. Sa mort fut la fin d'une épopée, le terme d'une tradition et d'une certaine identité des Béti. Un homme qui sombra dans un oubli facile et durable. Bien des écrits ont donné au peuple camerounais l'occasion de le réhabiliter et de le réinsérer dans l'histoire. Ces belles pages volontairement oubliées par le manque de lecture de la jeunesse trouvent le relais dans un établissement éponyme dont la seule évocation semble être un devoir de mémoire.

2- Sauver de l'oubli cette figure de l'histoire du Cameroun : un devoir de mémoire

Bien des procédés sont utilisés pour sauver de l'oubli les faits et les acteurs de l'histoire des peuples. L'on entreprend, en ce qui concerne les acteurs, de dresser leur biographie avec objectivité et d'éviter l'hagiographie. Mais, relevons ici qu'il est très difficile d'entreprendre l'écriture de l'histoire sans parti pris, sans un certain subjectivisme. Et c'est à juste titre que l'on peut à ce niveau rappeler à celui qui s'inscrit dans cette position que l'histoire a des canons méthodologiques et qu'il faut les respecter.

Toujours, en ce qui concerne les acteurs de l'histoire, l'on peut baptiser des cités, des lieux, des bâtiments, des établissements, etc, du nom de ces figures marquantes de l'histoire des peuples. Cette réalité est vérifiable dans la ville de Yaoundé où des rues⁵⁶, des édifices ou institutions⁵⁷, des monuments⁵⁸, des quartiers⁵⁹, des établissements⁶⁰ portent des noms des acteurs de référence de l'histoire nationale et d'ailleurs. Le nom de Charles Atangana associé à un établissement s'inscrit donc dans cette logique du devoir de mémoire.

Il faut sauver de l'oubli les acteurs, les grandes figures de l'histoire du Cameroun. C'est selon cet argument que nous comprenons la nécessité qui s'était présenté et qui avait conduit les autorités à baptiser un établissement du nom de Charles Atangana. Selon l'un de nos informateurs⁶¹, cette appellation aurait été réclamée, par les notables qui, avant l'indépendance, avaient déjà demandé la construction d'un établissement scolaire dans leur localité à l'administration française. Selon lui, Cette dernière qui avait chérie son collaborateur Charles Atangana, n'a pas dénié à l'appel, voyant de la sorte un autre moyen⁶² de sauver sa personne de l'oubli. Le Lycée Technique Charles Atangana porte donc depuis sa création, la mémoire de cette personnalité importante de l'histoire du Cameroun.

Ce chapitre qui arrive à son terme avait à cœur de présenter le contexte dans lequel l'établissement connu aujourd'hui sous le nom de Lycée Technique

⁵⁶ Place Ahmadou Ahidjo à la poste centrale à Yaoundé.

⁵⁷ Cas du Centre Pasteur, de l'hôpital Jamot à Yaoundé.

⁵⁸ Monument Charles Atangana à Yaoundé, monument Martin Paul Samba à Ebolowa, tour Eiffel à Paris (France).

⁵⁹ Quartier Fouda à Yaoundé notamment.

⁶⁰ Au rang des établissements de la ville de Yaoundé portant les noms des personnages historiques et d'ailleurs, l'on peut citer sans publicité : Collège catholique François Xavier Vogt, Collège Fleming, Collège Ebanda, Collège Frantz Fanon, CETI Jeanne Allégué, Collège Jean Tabi, Collège Montesquieu, Collège Voltaire, Fustel Des Coulanges, Collège catholique Père Monti, Lycée Général Leclerc. Hors de cette ville, l'on peut citer : Lycée Sultan Njoya à Fomban, Institut Ndjilo à Mbalmayo, Collège Jean Paul II à Mbalmayo, Collège catholique Jacques de Bermon à Maroua, Collège Sainte Thérèse de Mva'a à Okola, Collège catholique Liberman à Douala, Collège Charles Lwanga à Ambam, petit séminaire Jean XXIII à Ebolowa, etc.

⁶¹ Entretien avec Atangana Ndzana Norbert, 78 ans, enseignant retraité, Yaoundé, le 13 mai 2014.

⁶² Il existe déjà une statue de Charles Atangana, Chef supérieur des Ewondo, en plein centre de la ville de Yaoundé

Charles Atangana fut créé. Il a aussi été question de dire pourquoi le nom de Charles Atangana a été attribué ou associé à cet établissement. Il apparait que l'établissement a été créé par l'ex-administration française motivée par la politique qu'elle avait mise sur pied consistant à fournir au pays un ensemble de professionnels pour l'exécution des travaux. Plus tard, les autorités du Cameroun indépendant reconduisent cette politique et décident en 1973 de rebaptiser l'établissement créé par la France en 1960 du nom de l'un des illustres acteurs de son histoire. En 2012, il est alors transformé en Lycée Technique. Comment se présente aujourd'hui le Lycée Technique Charles Atangana? Tel est l'interrogation qui nous renvoie au chapitre suivant.

CHAPITRE II

LA PRESENTATION GENERALE DU LYCEE TECHNIQUE CHARLES ATANGANA

Le présent chapitre s'attarde sur la présentation générale du Lycée Technique Charles Atangana. Pour ce faire, nous mettons l'accent sur la localisation de l'institution, la présentation des enseignements, le fonctionnement et la vie au sein de cet établissement.

I- La présentation de l'établissement et des enseignements du Lycée Technique Charles Atangana

L'essentiel des analyses développées ici dans le cadre de la présentation du Lycée Technique Charles Atangana porte sur deux éléments : d'une part, il s'agit de faire une description générale de cet établissement, et d'autre part, nous présentons les enseignements dispensés dans cet établissement.

A- La vue synoptique du Lycée Technique Charles Atangana

La vue synoptique est la présentation ou la description générale du Lycée. Faire cette description revient à localiser l'établissement et à l'infrastructure qui l'abrite.

1- La localisation actuelle du Lycée

Le Lycée Technique Charles Atangana est situé dans la ville de Yaoundé, Capitale de République du Cameroun. Cette ville a été érigée à ce statut en 1909 par l'administration coloniale allemande. L'administration française qui s'installe dès 1916 maintient ce statut. Après l'indépendance du Cameroun oriental en 1960, les autorités camerounaises maintiennent cette ville à ce statut. C'est dans cette ville que l'établissement fut créé en 1960.

La ville de Yaoundé compte actuellement six arrondissements. Le Lycée Technique Charles Atangana est situé dans l'arrondissement de Yaoundé 1^{er}. En partant de la poste centrale, qui est le point kilométrique 0 de la ville de

Yaoundé, le Lycée se situe à environ 3 kilomètres⁶³. Il est facilement accessible à pied en rejoignant le carrefour Waada/ Ouada. De là, il faut prendre la direction des services du Gouverneur de la Région du Centre, partant du Collège de la Retraite, longeant la route abritant la direction de la Radio (CRTV) et le Ministère des Relations Extérieures (MINREX).

A 250 mètres des services du Gouverneur se trouve le carrefour Tsinga. En empruntant la route en direction du Lycée de Nkoleton, l'on rejoint facilement le Lycée Technique Charles Atangana qui est situé à proximité dudit Lycée de référence dans l'arrondissement de Yaoundé 1^{er}.

2- Un cadre approprié à l'enseignement technique

Le Lycée Technique Charles Atangana est un ensemble de 7 bâtiments dont 1 à deux niveaux qui abrite les nouvelles salles de classe. Tous ces bâtiments décrivent un rectangle avec une assez grande cour au milieu, Comme illustré sur les photos 1, 2 et 3.

Photo 1 : vue interne des bâtiments et de la cour du Lycée Technique Charles Atangana



Source : cliché Mbezele Tatiana, Yaoundé le 28 mai 2015.

⁶³ Entretien avec M. Etoundi Nsoe, Proviseur du Lycée technique Charles Atangana, Yaoundé le 18 février 2015.

Photo 2 : vue interne des bâtiments et de la cour du Lycée Technique Charles Atangana



Source : cliché Mbezele Tatiana, Yaoundé le 28 mai 2015.

Photo 3 : vue interne des bâtiments et de la cour du Lycée Technique Charles Atangana



Source : cliché Mbezele Tatiana, Yaoundé le 28 mai 2015.

Ces photos présentent une assez grande cour, entourée de bâtiments, qui sert par ailleurs de parking. Outre les salles de classe et les services administratifs qui forment un rectangle, un "Hall" a été aménagé (photo 4).

Photo 4 : "Hall" du Lycée Technique Charle Atangana



Source : cliché Mbezele Tatiana, Yaoundé le 28 mai 2015.

Ce "hall" aménagé à la fois pour les élèves et les visiteurs, fait office de salle d'attente. Par ailleurs, comme le montre la photo 5, la cours de l'établissement est embellie de fleurs et de pavés.

Photo 5 : vue des espaces verts au sein du Lycée Technique Charle Atangana



Source : cliché Mbezele Tatiana, Yaoundé le 28 mai 2015.

Cette photo permet de visualiser différents espaces verts parsemés d'arbres et d'arbustes. A l'angle Est de l'enceinte se trouve un espace réservé au petit commerce. Des toilettes modernes bien à l'abri des curieux pour les besoins des élèves. Trois robinets d'eau ravitaillent l'établissement.

Au terme de cette brève description, l'on peut conclure que la localisation du Lycée dans le centre urbain lui donne une certaine visibilité qui lui permet de recruter bon nombre d'élèves. C'est dans ce cadre que se déploie la vie scolaire tout au long de l'année.

B- La vie au sein du Lycée Technique Charles Atangana

La vie au sein des établissements est animée par un certain nombre d'éléments et d'évènements. Ceux sur lesquels nous mettons l'accent pour analyser la vie au Lycée Technique Charles Atangana sont les suivants : le règlement intérieur de l'établissement, l'organisation des enseignements et quelques activités que nous illustrerons concrètement dans la troisième articulation.

1- La présentation du règlement de l'établissement

Le règlement intérieur est la boussole de l'établissement. Il est, pour l'établissement, ce qu'est la constitution pour l'Etat. Nul au sein de l'établissement n'est censé l'ignorer.

C'est le règlement intérieur qui fixe les normes de conduite des élèves et les sanctions encourues en cas de violation. Il organise et régule à la fois les comportements des élèves et ceux des enseignants. L'on ne peut objectivement parler de la vie au sein d'un établissement sans logiquement s'y référer. C'est l'objet de cette articulation portant sur la présentation du règlement intérieur en vigueur au Lycée Technique Charles Atangana. Nous le reproduisons en annexe (voir annexe 2) et nous en faisons ici quelques commentaires.

Le règlement du Lycée Technique Charles Atangana est en vigueur depuis 2012, année de transformation du CETIC en Lycée Technique. Ce règlement,

affiché au niveau du babillard de la direction, fait l'objet d'une présentation et explication régulière de la part de l'administration et des enseignants auprès des élèves, dans chaque classe, chaque début d'année scolaire⁶⁴. Cette pratique participe de sa vulgarisation, afin qu'aucun élève n'ignore la sanction qu'il encourt proportionnellement à la faute qu'il aura commise. Le Lycée n'est donc pas un lieu de non-droit. C'est un mini-Etat de droit avec des normes qu'il faut respecter.

Ce règlement intérieur est soutenu par des affichages de sensibilisation et d'alerte. Les photos ci-dessous en illustrent quelques un.

Photo 6 : plaque anti-vandalisme au Lycée Technique Charles Atangana



Source : cliché Mbezele Tatiana, Yaoundé le 28 mai 2015.

⁶⁴ Entretien avec M. Etoundi Nsoe, Proviseur du Lycée technique Charles Atangana, Yaoundé le 18 février 2015.

Photo 7 : plaque anti-vandalisme au Lycée Technique Charles Atangana



Source : cliché Mbezele Tatiana, Yaoundé le 28 mai 2015.

Photo 8 : plaque anti-vandalisme au Lycée Technique Charles Atangana



Source : cliché Mbezele Tatiana, Yaoundé le 28 mai 2015.

Les alertes ainsi affichées sont, selon les mots du censeur industriel Amie Ebanda, les plus significatives, notamment quant aux déviances majeures des

apprenants. Cet ensemble de normes concoure à l'épanouissement de l'établissement dans la logique d'une meilleure organisation et dispensation des enseignements.

2- L'organisation des enseignements

Pour présenter l'organisation des enseignements au Lycée Technique Charles Atangana, nous mettons l'accent sur les éléments suivants : la répartition journalière et hebdomadaire des enseignements, le calendrier annuel suivi au sein de cet établissement et les emplois de temps.

D'un point de vue journalier et hebdomadaire, les enseignements au Lycée Technique Charles Atangana ont conventionnellement lieu tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi. Le début des cours est programmé à 7h30min ou à 8h chaque jour et ils s'achèvent à 15h30min voire 16h. Exception est faite du mercredi, où les cours s'arrêtent à 12h30min voire 13h : c'est une mi-journée de cours⁶⁵. Le samedi est accessoirement pris par certains enseignants par souci de combler leur quota horaire. Il est à préciser que le samedi est également pris de manière intermittente par des enseignants qui, par contrainte de temps décident, d'organiser des séances d'approfondissement ou de rattrapage.

Aussi, pour chacun des jours conventionnels de classe, existe-t-il une répartition des plages horaires pouvant être de 50min, 55min, 1h en fonction des disciplines. Ces heures de cours sont entrecoupées par des "pauses", deux pauses le lundi, mardi, jeudi et vendredi situées généralement en cours de matinée (10h) et en début d'après-midi (12h, 13h) ; une pause le mercredi, également en cours de matinée.

⁶⁵ Entretien avec Amie Ebanda, 42 ans, Censeur industriel au Lycée Technique Charles Atangana, Yaoundé, le 28 mai 2015.

L'année scolaire au Lycée Technique Charles Atangana est donc arrimée au calendrier national fixé par le ministère de tutelle, le MINESEC. Ce calendrier s'étale sur trois trimestres. Le premier trimestre qui commence en début du mois de septembre, s'achève au mois de décembre. A ce moment, deux semaines de "congés de Noël" sont observées pour les fêtes de fin d'année. Le deuxième trimestre débute alors le premier lundi du mois de janvier et ne s'achève qu'en début du mois d'avril. Là aussi, deux semaines de "congés de Pâques" sont observées. Enfin, le troisième trimestre commence au mois d'avril pour s'achever avec les examens certificatifs qui débutent avec le Baccalauréat à la fin du mois de mai. L'année scolaire compte six séquences, organisées en trois "trimestres" de deux séquences chacun. On a donc un total de neuf mois de cours répartis en trois trimestres de deux séquences chacun. Au cours de ces neuf mois, il existe un nombre important de jours de fêtes nationales et religieuses qu'il faut à présent relever et qui rythment la vie au Lycée Technique Charles Atangana.

Le calendrier scolaire dans l'enseignement secondaire au Cameroun est entrecoupé par une série de jours de fêtes nationales et religieuses. Dans leurs pluralités, il convient d'évoquer les journées internationales, nationales et religieuses qui donnent lieu à des jours fériés. Il s'agit chronologiquement de :

- La journée mondiale de l'enseignant, le 5 octobre ;
- Le 25 décembre, « jour de la nativité » (pendant les "congés de Noël") ;
- Le 1^{er} janvier, « jour de l'an » (pendant les "congés de Noël") ;
- Le 11 février, journée de la jeunesse ;
- Le jour de la fête de Pâques (pendant les "congés de Pâques") ;

- Le 1^{er} mai, journée de la fête du travail ;
- Le 20 mai, journée de la fête nationale ;
- Le jour de la fête du mouton (en fonction du calendrier islamique) ;
- Le jour du de la fête du ramadan (en fonction du calendrier islamique).

En ce qui concerne les emplois du temps, relevons d'emblée qu'ils sont différents d'une classe à une autre. Nous reproduisons in extenso en annexe celui de la 4^e année maçonnerie et nous faisons ici quelques commentaires.

Selon cet emploi du temps, les volumes horaires des enseignements varient avec l'importance de la discipline. Certaines disciplines sont dites du premier groupe, d'autres du second groupe. Celles du premier groupe sont : les disciplines propres à l'enseignement technique et aux coefficients importants. Les disciplines du second groupe sont les disciplines de l'enseignement général, comme présenté sur tableau 3.

Tableau 3 : disciplines dispensées au Lycée Technique Charles Atangana

1^{er} groupe	2^{ème} groupe
<ul style="list-style-type: none"> - Comptabilité et gestion - Action et communication administrative - Dessin technique (Construction mécanique) - Maçonnerie (dessin bâtiment et génie civil) - Menuiserie ébéniste - Installation sanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Français - Philosophie - Anglais - Histoire/géographie - Education à la Citoyenneté - Hygiène (SVT) - Législation/droit - Enseignement ménager

- Froid et climatisation	- Mathématiques
- Electrotechnique	- Sciences physiques
- Carrelage	- Informatique

Source : compilation des données recueillies sur le terrain

Les disciplines du premier groupe sont dispensées avec un volume horaire hebdomadaire nettement supérieur à celui des disciplines du second groupe. Nous avons trouvé la justification de cette répartition auprès du Censeur Industriel qui nous a fait le commentaire de la prédominance de la technique devant l'enseignement général⁶⁶.

L'on peut épiloguer sur cette affirmation. Telle n'est pas notre ambition. Relevons simplement qu'il s'agit là d'une pratique qui n'est pas unique au Lycée Technique Charles Atangana. Les établissements d'enseignement technique 'n'accordent pas assez d'importance à la littérature''⁶⁷.

3- L'organisation des activités au sein du Lycée Technique Charles Atangana

Les éléments que nous présentons dans le cadre des autres activités animant la vie au sein du Lycée Technique Charles Atangana sont les suivants : les rapports entre enseignants, enseignants/hiérarchie, enseignants/ élèves ; les activités culturelles ; les conseils d'établissement, l'amical du personnel, l'organisation de l'Association des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE).

Le climat qui règne au sein du Lycée Technique Charles Atangana est un climat de paix, d'harmonie et de convivialité, tel est le résumé de la réponse que le directeur nous a donnée sur la qualité des rapports entre les enseignants et la hiérarchie. Ce climat est essentiel pour la conduite des activités. C'est ce climat que l'administration s'efforce d'entretenir et de diffuser aux élèves. C'est une

⁶⁶ Entretien avec Amie Ebanda, 42 ans, Censeur industriel au Lycée Technique Charles Atangana, Yaoundé, le 28 mai 2015.

⁶⁷ Idem.

relation horizontale qui existe entre les élèves et leurs enseignants. Celle-ci permet d'éviter la familiarité, les relations coupables, voir le mépris. Les enseignants font l'effort permanent et soutenu d'imposer le respect, l'ordre et la discipline dans leurs rapports avec les élèves.

Les activités culturelles constituent un volet important de la vie au Lycée. Ces activités sont menées dans le cadre des clubs qui fonctionnent au sein de cet établissement. L'administration a encouragé la création de certains clubs en conformité avec les directives du MINESEC qui reconnaît la nécessité de leur fonctionnement dans les établissements. Sous les conseils et l'œil avisé de certains enseignants, plusieurs clubs fonctionnent au sein du Lycée. C'est le cas du club des activités sportives (AS), du club électron, du club santé, du club journal, le club environnement, de la Chorale, des scouts, du club de danse, etc.

Ces différents clubs regroupent plusieurs élèves indépendamment de la classe. L'adhésion est libre et volontaire. Le rôle de l'enseignant coordonnateur est d'accompagner le président dans ses actions par des conseils et l'expertise. L'enseignant rend compte de la vie du club à l'administration. Les activités de ces clubs permettent à certains jeunes de faire montre de leurs talents de sportifs, journalistes, secouristes, danseurs ou danseuses, humoristes. L'apothéose de la vie de ces clubs est atteinte pendant la semaine de la jeunesse au mois de février quand se tient la kermesse du Lycée Technique Charles Atangana.

La tenue des assemblées générales, de l'amicale des enseignants, des conseils d'établissement et des réunions de l'APEE constituent des moments importants de la vie du Lycée. Ces événements se tiennent généralement à des dates fixées à l'avance. Les assemblées se tiennent les vendredis tout comme les conseils qui se tiennent aussi les mercredis. C'est au cours des conseils que la situation de la discipline est discutée. Les élèves sont convoqués et sanctionnés proportionnellement aux fautes commises par eux. C'est à l'occasion des assemblées que l'évolution des enseignements est évoquée, ainsi que l'état de la

discipline. Les réunions de l'APEE sont des moments d'échange entre l'administration, les enseignants et les parents sur la situation des besoins et problèmes de l'établissement.

Hors mis ces activités classiques, des Journées Portes Ouvertes (JPO) sont organisées chaque année. La photo 9 ci-après montre l'œuvre réalisée par les élèves lors de la JPO 2009.

Photo 9 : réalisation JPO de l'année 2009



Source : cliché Mbezele Tatiana, Yaoundé le 28 mai 2015.

Cette œuvre d'art réalisée par les élèves de troisième année 2009 s'impose aujourd'hui dans le paysage du Lycée et fait sa fierté. C'est au total dans ce cadre favorable au déroulement des activités scolaires que le fonctionnement du Lycée peut être étudié.

II- Le fonctionnement du Lycée Technique Charles Atangana

Comme tout établissement d'enseignement secondaire, technique ou secondaire, le Lycée Technique Charles Atangana est dirigé par une administration qui coordonne, organise et diligente les activités du corps enseignant.

A- L'administration du Lycée

L'administration du Lycée Technique Charles Atangana est répartie en deux composantes : le corps administratif et le personnel d'astreinte.

1- Le corps administratif

Le corps administratif du Lycée est composé du Proviseur, des censeurs et des surveillants généraux. C'est une organisation qui répond aux exigences des Lycées dans l'ensemble du territoire national.

Depuis sa rétrocession à l'Etat en 1973, le Lycée Technique Charles Atangana a enregistré à sa tête 12 directeurs. La photo 10 ci-dessous recense les noms desdits directeurs.

Photo 10 : les Proviseurs du Lycée Technique Charles Atangana depuis sa rétrocession à l'Etat en 1973



Source : cliché Mbezele Tatiana, Yaoundé le 28 mai 2015.

Postée à l'entrée de l'établissement, cette photo présente l'ensemble des directeurs qui s'y sont succédé entre 1973 et 2012. En 39 ans, le Lycée a connu 12 directeurs. La majorité n'y a travaillé que l'espace d'une année. Le dernier directeur et actuel proviseur est Mme Marthe Etoundi Nsoe.

Au cours de cette année scolaire, le Lycée Technique Charles Atangana compte 9 censeurs : 3 censeurs industriels, 1 censeur chargé des enseignements généraux et 5 censeurs SCT. Mr. Engelbert Amie Ebanda est l'un des censeurs industriels. Il est âgé de 42 ans. Il est diplômé en électrotechnique.

Les surveillants généraux au cours de cette année sont au nombre de 7. L'un d'entre eux est Mr. Maka Albert, en poste depuis 2011. Il est âgé de 43 ans. En tant que surveillant général, il est spécialisé en dessin industriel et mécanique appliquée.

2- Le personnel d'astreinte

Le personnel d'astreinte dans un établissement est l'ensemble du personnel recruté par l'administration pour suppléer au manque du personnel et le seconder dans l'exécution de certaines tâches. Ce personnel est recruté selon la demande et les possibilités de l'établissement. Son recrutement ne répond à aucune exigence formelle. Au Lycée Technique Charles Atangana, ce personnel est composé de deux secrétaires, de trois surveillants et d'un portier.

Le Lycée est au total composé d'un personnel administratif et d'astreinte qui lui permet d'assurer ses missions d'encadrement. A ce personnel, il faut adjoindre l'effectif du corps enseignant qui est aussi important.

B- Le corps enseignant

Le corps enseignant du Lycée est composé d'enseignants issus des écoles de formation et d'enseignants en complément d'effectif.

1- Un corps d'enseignant issu des écoles de formation

Dans les établissements d'enseignement secondaire camerounais, on retrouve une certaine classification des enseignements en fonction de leurs

niveaux de formation et de qualification professionnelle. On distingue précisément deux grands groupes, avec chacun une classification interne : le personnel enseignant permanent (fonctionnaires et contractuels) et le personnel enseignant vacataire.

Les écoles normales supérieures gardent l'exclusivité de la formation pédagogique des professeurs titulaires et leur délivrent un Diplôme de Professeurs de l'Enseignement Secondaire général (DIPES), un Diplôme de Professeurs de l'Enseignement Secondaire technique (DIPET), un Diplôme des Professeurs de l'Enseignement Normal (DIPEN) et un Diplôme de Conseillers d'Orientation (DIPCO). Ceci permet de distinguer deux catégories de professeurs permanents : les Professeurs de Lycée d'Enseignement Général (PLEG) et les Professeurs de Lycée d'Enseignement Technique (PLET) d'une part, les Professeurs de Collège d'Enseignement Général (PCEG) et les Professeurs de Collège d'Enseignement Technique (PCET) d'autres part. Les ENIET forment spécifiquement des instituteurs de l'enseignement technique. A leur sortie des écoles normales, les enseignants de ces deux catégories sont directement affectés dans les établissements secondaires publics et sont rémunérés par la solde de l'Etat.

Le Lycée Technique Charles Atangana compte parmi l'effectif de ses enseignants cette catégorie d'enseignants de métier issus des écoles de formations et nanti des diplômes (DIPET, CAPIET) ci-dessus présentés. Ce sont des enseignants permanents officiellement affectés au Lycée. Ils sont au nombre de 161 répartis par discipline ou spécialité selon le tableau qui suit :

Tableau 4 : répartition des enseignants officiellement en poste au Lycée

Groupe	Discipline	Nombre d'enseignants
Enseignement technique	Maçonnerie (Génie civil, dessin bâtiment)	10
	Dessin technique (Construction mécanique)	4
	Menuiserie ébéniste	7
	Electrotechnique	9
	Comptabilité et gestion	10
	Action et communication administrative	19
	Installation sanitaire	10
	Froid et climatisation	12
	Carrelage	3
	Electronique	11
Enseignement général	Français	7
	Philosophie	1
	Anglais	10
	Histoire/géographie/ECM	9
	Sciences Physiques	8
	Hygiène (SVT)	4
	Législation/droit	5
	Enseignement ménager	3

	Mathématiques	10
	Education Physique et Sportive	4
	Informatique	5
Total		161

Source : compilation des données recueillies sur le terrain

Selon les données de ce tableau, le Lycée Technique Charles Atangana compte un nombre important d'enseignants bien formés et en service dans cet établissement. A cet effectif des enseignants de métiers, il faut adjoindre le directeur, les censeurs et les surveillants généraux. Ces enseignants occupent des postes de responsabilité divers au sein de l'établissement. Parmi eux, on compte également des chefs de travaux : deux industriels et deux commerciaux

Les analyses faites plus haut montrent que le Lycée Technique Charles Atangana compte un nombre important d'enseignants issus des écoles de formation et officiellement en poste dans cet établissement. D'autres enseignants y exercent en complément d'effectif.

2- Les enseignants en complément d'effectif : les vacataires

Compte tenu de la forte demande des établissements en enseignants et l'offre encore insuffisante des écoles normales, l'Etat camerounais trouve une stratégie palliative avec ce deuxième groupe, celui des "enseignants vacataires". Il s'agit des "enseignants" ne disposant pas de formation pédagogique initiale, mais juste d'une formation universitaire dans telle ou telle autre discipline. Ils ne sont pas rémunérés par l'Etat, mais par les associations de parents d'élèves (maîtres des parents) ou par les communes (maîtres communaux).

Le Lycée Technique Charles Atangana fait face au déficit numérique des enseignants. La solution est le recrutement d'un personnel en complément d'effectif. Dans un effectif total de 166 enseignants, 14 sont en complément

d'effectif. Ce sont des vacataires qui sont ici de deux types : d'une part, il s'agit des enseignants de métier, d'autre part, il s'agit des diplômés qui se font recruter en qualité d'enseignant.

Selon les disciplines, voici le tableau que les données recueillies nous ont permis de dresser :

Tableau 5 : nombre de vacataires au Lycée Technique Charles Atangana

Disciplines	Nombre d'enseignants en complément d'effectif
Génie civil	3
Construction mécanique	2
Menuiserie ébéniste	4
Français	1
Législation	1
Mathématiques	1
Electrotechnique	2 (volontaires)

Source : compilation des données recueillies sur le terrain

Le recrutement des vacataires au Lycée Technique Charles Atangana se fait de façon stratégique, en fonction de la demande et du nombre d'enseignants officiellement en poste et selon les disciplines. Les vacataires sont ici recrutés selon deux procédés. Les enseignants de métier sont dispensés du dossier de recrutement auquel sont soumis les autres candidats qui doivent présenter un dossier composé des pièces suivantes :

-une demande manuscrite et timbrée à l'adresse du candidat;

-un formulaire retiré au secrétariat du directeur et rempli à l'adresse du candidat ;

-un curriculum vitae ;

-une photocopie de la carte nationale d'identité (CNI).

Les dossiers reçus sont sélectionnés et les candidats retenus sont appelés à passer un entretien avec une équipe composée d'enseignants qualifiés, des responsables du Lycée. Les vacataires recrutés sont payés selon les heures de cours dispensées. Les fonds servant à payer ces vacataires sont prélevés dans la caisse de l'APEE.

Au terme de ce second chapitre qui a été consacré à la présentation générale du Lycée Technique Charles Atangana, il se dégage que cet établissement, situé en plein centre urbain, présente le visage d'un établissement soucieux du cadre dans lequel doivent se dérouler ses enseignements. Le fonctionnement de l'institution est assuré par une importante équipe constituée d'un personnel administratif, d'un personnel d'astreinte et d'un corps enseignant. Les activités au sein de l'établissement sont soigneusement menées, inscrites dans le cadre du calendrier national organisant l'année scolaire. Il y règne un climat de paix, de convivialité et d'harmonie, toute chose qui concourt à l'épanouissement de l'établissement dans ses objectifs d'encadrement des jeunes.

CHAPITRE III

LE CETIC CHARLES ATANGANA ET LA FORMATION DE LA JEUNESSE CAMEROUNAISE

Les établissements d'enseignement technique sont des institutions qui visent à transmettre aux jeunes générations les valeurs ou les aptitudes qui peuvent contribuer à leur propre épanouissement. Ce sont des institutions de transmission des connaissances, d'instructions et de formation dans les métiers de l'enseignement technique pour une meilleure socialisation et prise en main des enfants. Ces objectifs implémentés dans les CETIC et lycées techniques dans l'ensemble du territoire sont vérifiables au Lycée Technique Charles Atangana. Une analyse portant d'une part sur l'admission et la diplomation, d'autre part sur l'insertion socioprofessionnelle accompagnée d'une étude de cas, permet de mieux appréhender cette contribution du Lycée Technique Charles Atangana dans l'encadrement voire la formation de la jeunesse camerounaise.

I- De l'admission à la diplomation : des actions importantes de l'encadrement de la jeunesse

Cette partie se focalise essentiellement sur les modes d'admission au Lycée Technique Charles Atangana et à la présentation des effectifs dans un intervalle de dix années, c'est-à-dire de 2005 à 2015.

A- L'admission au Lycée Technique Charles Atangana

L'admission au Lycée Technique Charles Atangana se fait soit par succès au concours d'entrée en Première année, soit par recrutement après présentation d'un dossier.

1. L'admission par concours

Le concours d'entrée en première année lancé en fin d'année scolaire au mois de mai est arrimé au planning national des examens de fin d'année et

permet au Lycée Technique Charles Atangana de recruter un nombre important d'élèves issus des classes de Cours Moyen deuxième année (CM2).

Une collecte des données auprès de l'administration de cet établissement nous a permis de recenser les résultats suivants sur les admissions en Première année sur une période de cinq ans.

Tableau 6 : admissions en Première année au Lycée Technique Charles Atangana de 2010 à 2015

Années	Nombre de candidats ayant présentés le concours	Nombre de candidats admis
2010	712	307
2011	735	321
2012	746	343
2013	801	314
2014	813	307
2015	910	305
Total	4717	1897

Source : administration Lycée Technique Charles Atangana

Le tableau ci-dessus ressort un effectif de 4717 candidats ayant présenté le concours d'entrée au Lycée Technique Charles Atangana entre 2010 et 2015. Sur cet effectif, 1897 candidats ont été admis. Pour le compte de l'année 2015 en cours, 305 candidats ont été admis sur un effectif de 910 ayant présenté le concours⁶⁸.

Les analyses du paragraphe ci-dessus montrent que chaque année, le Lycée Technique Charles Atangana reçoit en moyenne 310 élèves après leur succès au concours. Ces élèves résident dans la ville de Yaoundé et vivent en majorité dans les quartiers proches du Lycée. Il s'agit des quartiers de Bastos,

⁶⁸ Chiffres de l'administration du Lycée Technique Charles Atangana.

Briqueterie, Bata Longkak, etc. Les raisons du choix de la présentation du concours d'entrée dans ce lycée sont diverses. La principale étant la proximité car tous les quartiers de résidence des élèves sont situés dans l'arrondissement de Yaoundé 1^{er} où est situé le Lycée. Les élèves des quartiers éloignés et venant régulièrement à pied à l'école ne sont pas très nombreux.

L'admission au concours d'entrée en Première année est donc une condition pour faire partie de l'effectif du Lycée Technique Charles Atangana. La présentation d'un dossier en début d'année permet aussi à certains élèves d'être recrutés.

2. Le recrutement sur présentation d'un dossier

Comme tout établissement d'enseignement secondaire, général ou technique, le Lycée Technique Charles Atangana compte parmi l'effectif de ses élèves ceux ayant été recrutés sur la base d'un dossier. Ces élèves sont pour la plupart inscrits dans les classes de deuxième, troisième et quatrième année.

La présentation d'un dossier est un mode de recrutement institué au Lycée Technique Charles Atangana. Les dossiers présentés doivent être constitué des pièces suivantes :

- une demande timbrée à l'adresse du candidat ;
- un bulletin de notes de l'année antérieure ;

Les dossiers reçus sont étudiés par une équipe constituée du corps administratif de l'établissement. En fonction de la classe sollicitée, les responsables de l'établissement retiennent certains dossiers en fonction de la demande et des capacités du Lycée. Les noms des élèves retenus sont publiés par classe et ils sont appelés à s'inscrire et de confirmer leur présence dans un délai prévu à partir du jour de la rentrée scolaire sous peine d'être remplacé car compte tenu des demandes, l'on peut remplacer un élève par un autre⁶⁹.

⁶⁹ Entretien avec I. Ngos née Kwedi Moudo, 38 ans, Censeur chargé des enseignements généraux au Lycée Technique Charles Atangana, Yaoundé le 28 mai 2015.

Le Lycée Technique Charles Atangana reçoit en moyenne 50 dossiers de demande d'admission par an. Les classes les plus sollicitées, en fonction du nombre de dossiers reçus sont les troisièmes années, Premières et Terminales⁷⁰. Plusieurs raisons peuvent expliquer le dépôt de ces demandes. Il s'agit de : affectations des parents, exclusions dans d'autres établissements, envi délibéré des élèves de changer d'établissement, échec répété à son examen pour les élèves de Quatrième année. Tout aussi important, et c'est nous qui le soulignons, le choix pour certains élèves de solliciter le Lycée Technique Charles Atangana en début d'année scolaire est souvent motivé par un enseignant qui intervient auprès d'un parent ami et l'informe sur les mérites de cet établissement.

B- Historique des effectifs du Lycée Technique Charles Atangana

Dans cette sous partie, nous envisageons de ressortir l'évolution des effectifs du Lycée Technique Charles Atangana et d'en donner les raisons qui peuvent expliquer cette évolution.

1. L'évolution des effectifs de 2010 à 2015

Le Lycée Technique Charles Atangana a plus d'une cinquantaine d'année d'existence. L'on ne peut donc objectivement pas présenter l'évolution de ses effectifs dans cet intervalle. Une présentation de ces effectifs dans une période de cinq ans est néanmoins possible et permet d'avoir des informations détaillées. Le tableau ci-contre ressort ces effectifs entre 2010 et 2015.

⁷⁰ Entretien avec M-P. Akono Engoulou Epse Akpwa, 34 ans Secrétaire du Lycée Technique Charles Atangana, Yaoundé, le 18 février 2015.

Tableau 7 : effectifs des élèves du Lycée Technique Charles Atangana de 2010 à 2015

Années	Effectifs				
	Garçons	%	Filles	%	Total
2010-2011	1332	78,35%	368	21,65%	1700
2011-2012	1404	78%	396	22%	1800
2012-2013	1760	80%	440	20%	2200
2013-2014	1872	78%	528	22%	2400
2014-2015	2105	79,49%	545	20,56%	2650
Effectif total du CETIC	8473	78,81 %	2277	21,19%	10750

Source : administration Lycée Technique Charles Atangana

Le tableau qui suit présente la répartition des effectifs par niveau dans le même intervalle de temps.

Ce tableau ressort les effectifs du Lycée Technique Charles Atangana de 2010 à 2015. En 5 ans, le Lycée a accueilli 10750 élèves. C'est en 2014-2015 que Charles Atangana a accueilli le plus grand effectif. Ce sont les classes de quatrième année qui ont le plus gros effectif, ensuite viennent les classes de Seconde, puis les classes de Première. Le rapport genre montre que les garçons sont plus nombreux avec un effectif total de 8473 sur 10750 élèves qu'à accueillis le Lycée entre 2010 et 2014.

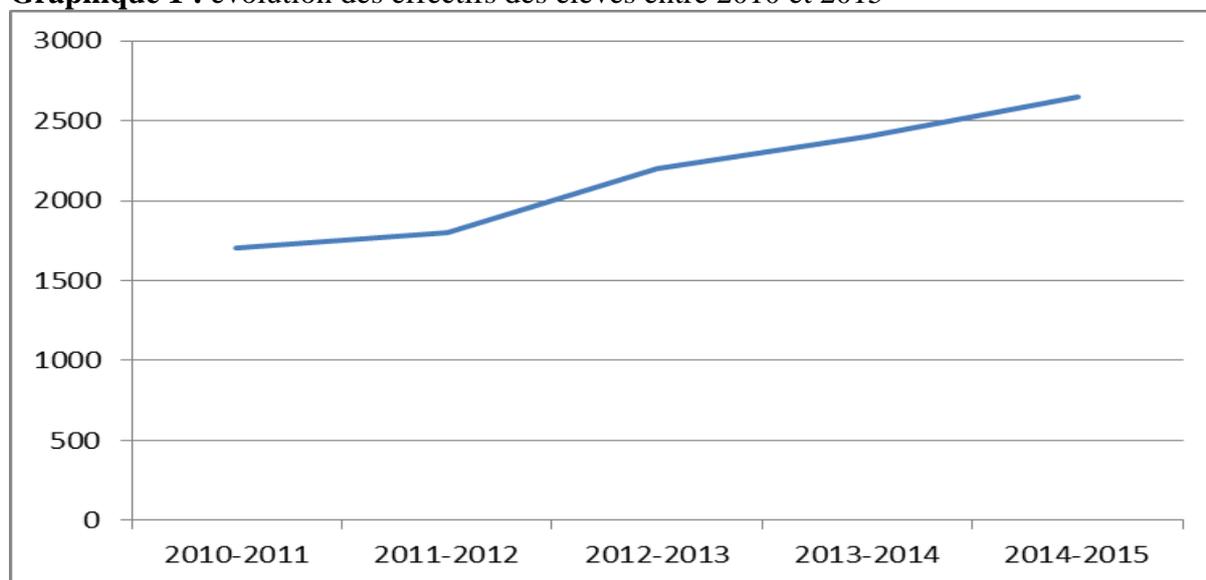
Il convient par ailleurs de signaler que l'évolution croissante des effectifs l'est particulièrement pour certaines spécialités qui connaissent l'afflux des jeunes apprenants. C'est dans ce sens qu'un des censeurs industriel fait le classement des spécialités par effectif qui suit :

En ce qui concerne les effectifs, ils évoluent davantage pour certaines spécialités. Pour ce qui est du premier cycle on distingue dans l'ordre : électricité d'équipement ; maçonnerie ; électronique ; froid et climatisation ; Menuiserie ; dessin bâtiment ; installation sanitaire ; et carrelage. La spécialité de carrelage voit très peu l'afflux des jeunes. Toujours dans le premier cycle, section commerciale,

les effectifs évoluent davantage en Comptabilité et gestion, l'ancienne G2, qu'en Action et communication administrative, l'ancienne G1⁷¹.

Cette évolution peut mieux être appréhendée avec la courbe ci-dessous.

Graphique 1 : évolution des effectifs des élèves entre 2010 et 2015



Source : réalisé à partir des données recueillies auprès de l'administration du Lycée

Selon ce graphique, les effectifs évoluent de manière croissante au fil du temps. Il faut noter que la différence assez grande entre 2015 et 2010 est due à la transformation de l'établissement en 2012. Les effectifs ont alors considérablement augmenté avec l'ajout des nouvelles classes : Secondes en 2012-2013, Premières en 2013-2014 et Terminales en 2014-2015⁷².

Les effectifs sont différents d'une année à l'autre. Cette évolution croissante des effectifs n'est pas propre au Lycée Technique Charles Atangana et peut néanmoins trouver des éléments d'explication dans les éléments que nous analysons dans l'articulation suivante.

2. Les raisons de cette évolution

Les raisons pouvant expliquer l'évolution croissante des effectifs au Lycée Technique Charles Atangana sont la concurrence des autres

⁷¹ Entretien avec Amie Ebanda, 42 ans, Censeur industriel au Lycée Technique Charles Atangana, Yaoundé, le 28 mai 2015.

⁷² Entretien avec M. Etoundi Nsoe, Proviseur du Lycée technique Charles Atangana, Yaoundé le 18 février 2015.

établissements d'enseignement technique que compte la ville de Yaoundé et la tendance observée des élèves à embrasser l'enseignement général.

Le Lycée Technique Charles Atangana avait été créé en 1960 dans un contexte marqué par un manque en établissements d'enseignement technique. Plus de cinquante ans après, tel ne semble plus être le cas. Le pays a doté le secteur de l'éducation d'un environnement approprié qui consacre la libéralisation, la professionnalisation et la responsabilisation plus accrue des formations. La matérialisation en est la création des établissements partout sur l'ensemble du territoire. Il faut noter que dans cette décentralisation éducative, la ville de Yaoundé connaît la création chaque année d'un nouvel établissement. L'arrondissement de Yaoundé 1er, où se situe le Lycée Technique Charles Atangana, ne fait pas preuve de lanterne rouge. L'arrondissement est doté d'un nombre assez important d'établissements d'enseignement secondaire⁷³. Ces établissements d'enseignement général et technique sont des lieux d'encadrement et de formation des jeunes. Les établissements d'enseignement technique plus particulièrement sont de véritables concurrents au recrutement des jeunes chaque rentrée scolaire⁷⁴. Un détour dans les Collèges privés situés dans cet arrondissement permet de constater que mieux équipés et dotés d'infrastructures plus modernes, ces établissements attirent le plus de jeunes. Bien des enfants fréquentent ces établissements au détriment du Lycée Technique Charles Atangana.

Le Lycée Technique Charles Atangana fait aussi face au choix poussé des élèves à poursuivre les enseignements dans l'enseignement général plutôt que dans l'enseignement technique. Sans trop nous attarder sur cet aspect, relevons qu'il s'agit là d'une critique faite au système éducatif camerounais qui ne privilégie pas assez la formation des techniciens. Bien des jeunes souhaitent

⁷³ Entretien avec A. R. Zoua Manga Epse Maleng, 47 ans, Censeur commercial au Lycée Technique Charles Atangana, Yaoundé, le 28 mai 2015.

⁷⁴ Entretien avec M. Etoundi Nsoe, Proviseur du Lycée technique Charles Atangana, Yaoundé le 18 février 2015.

occupés des bureaux feutrés et savent que l'accès à ceux-ci n'est possible qu'en obtenant un baccalauréat de l'enseignement général, puis un diplôme universitaire et être admis au concours d'entrée à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM). Soit. Toujours est-il que les enfants trouvent l'enseignement technique difficile contrairement à l'enseignement général qui permet, à l'élève le plus moyen, d'obtenir rapidement un diplôme. Le lycée de Nkoleton situé à quelques mètres du Lycée Technique Charles Atangana enregistre chaque année des effectifs de plus 6000 élèves.

Certes limitatifs et critiquables, les éléments présentés dans les paragraphes ci-dessus expliquent dans une certaine mesure pourquoi le Lycée Technique Charles Atangana de 2010 à 2015 a enregistré des effectifs oscillant entre 2300 et 3074 élèves. Ceci étant, quel est le visage que présente souvent le Lycée lors des examens officiels ? Quel est le devenir des élèves du Lycée ?

II-Le devenir des jeunes camerounais issus du Lycée Technique Charles Atangana

La société camerounaise et en particulier sa jeunesse fait face au chômage et au sous-emploi. Et chaque année, ce sont des milliers de jeunes qui décrochent leurs diplômes techniques et viennent gonfler le rang des chômeurs. Dans cette logique, il est important de s'interroger sur le devenir des diplômés que le Lycée Technique Charles Atangana forme. Une telle analyse nécessite que nous mettions l'accent sur les possibilités d'emploi offertes à ces jeunes et sur quelques cas de réussite sociale d'anciens élèves du Lycée.

A- La diplomation des jeunes camerounais

Il est difficile d'analyser la contribution d'un établissement dans l'encadrement des jeunes sans s'attarder sur les résultats que cet établissement obtient régulièrement aux examens officiels. C'est l'objet de cette partie qui porte sur les admissions au Certificat d'Aptitude Professionnel (CAP) et au

cycle de formation secondaire de l'enseignement technique. Nous préférons limiter notre analyse au CAP parce que ce n'est qu'en 2012 que le CETIC est transformé en Lycée ; et jusqu'à cette date un seul examen du probatoire est à l'ordre du jour.

1- Des admissions au Certificat d'Aptitude Professionnelle

Les classes de quatrième année sont celles où les élèves de l'enseignement technique présentent le CAP. Les quatrièmes années au Lycée Technique Charles Atangana sont au nombre de huit (8) en fonction des spécialités suivants :

- Comptabilité et gestion
- Action et communication administrative
- Dessin technique (Construction mécanique)
- Maçonnerie (dessin bâtiment et génie civil)
- Menuiserie ébéniste
- Installation sanitaire
- Froid et climatisation
- Electrotechnique
- Carrelage
- Electronique

Selon les données recueillies auprès des responsables de ce Lycée, voici les résultats obtenus aux examens du CAP des sessions de 2013 à 2014 :

Tableau 8 : résultats obtenus au CAP au Lycée T. Charles Atangana entre 2013 et 2014

Session	Spécialités	Nombre de candidats	Admis	Pourcentage
2012-2013	Maçonnerie (Génie civil, dessin bâtiment)	92	39	42.39%
	Dessin technique (Construction mécanique)	43	12	27.9%
	Menuiserie ébéniste	73	35	47.92%
	Electrotechnique	87	33	37.93%
	Comptabilité et gestion	93	51	54.83%
	Action et communication administrative	78	35	44.87%
	Installation sanitaire	42	12	28.57%
	Froid et climatisation	85	56	65.88%
	Carrelage	19	12	63.15%
	Electricité	103	46	46.60%
Total :		717	331	46.16%
	Maçonnerie (Génie civil, dessin bâtiment)	95	46	48.42%
	Dessin technique (Construction mécanique)	47	17	36.17%
	Menuiserie ébéniste	81	34	41.97%
	Electrotechnique	95	40	42.10%
	Comptabilité et	87	41	47.12%

2013-2014	gestion			
	Action et communication administrative	71	30	42.25%
	Installation sanitaire	41	13	31.70%
	Froid et climatisation	85	58	68.23%
	Carrelage	32	17	53.12%
	Electricité	98	50	51.02%
Total		732	346	47,26%

Source : compilation des données recueillies auprès de l'administration du Lycée

Selon ce tableau, le Lycée Technique Charles Atangana présente depuis 2013 un effectif de plus 700 candidats aux examens du CAP. Ces candidats sont répartis en 10 spécialités. Dans la section Technique, la spécialité électricité est celle qui enregistre le plus de candidats, soit 201 en deux ans avec un taux de réussite moyen de 48,81%. Dans la section commerciale, c'est la comptabilité et gestion qui connaît le plus nombre de candidats. En deux ans, ils ont été au nombre de 180 avec un taux de réussite de 50,92%.

Sur un effectif de 1449 candidats présentés en deux ans à l'examen du CAP, toute spécialité confondue, le Lycée Technique Charles Atangana enregistre un taux de réussite de 46,71%, soit 677 admis.

L'échec n'est pas exclu dans cet établissement. Pour l'année 2014, seuls 346 candidats ont obtenu leur examen sur un effectif de 732 présentés ; 386 ont connu l'échec. Les candidats ayant obtenu leur examen au Lycée Technique Charles Atangana, jusqu'en 2012, étaient admis au cycle secondaire de l'enseignement technique dans d'autres établissements. Aujourd'hui, ils ont la possibilité de poursuivre leurs études dans le CETIC devenu Lycée.

2- L'admission au cycle de formation secondaire de l'enseignement technique

Le Lycée Technique Charles Atangana a son second cycle de l'enseignement technique depuis 2012. Mais avant cela, Les élèves admis au CAP et ayant obtenu une note donnant accès en classe de seconde étaient dirigés dans certains établissements de la place et d'ailleurs ayant ce cycle d'enseignement. Selon le dernier directeur du CETIC et premier proviseur du Lycée, l'établissement se chargeait de déposer les dossiers de ses élèves auprès des lycées techniques riverains afin qu'ils présentent le concours d'entrée en seconde. D'autres élèves sont admis en seconde dans les lycées techniques de la ville par le concours de leurs parents. D'autres s'en vont poursuivre leur scolarité hors de la ville de Yaoundé. D'autres encore, pour diverses raisons, ne continuent pas leur scolarité après la classe de quatrième année⁷⁵.

Au terme de cette partie, l'on retient que le Lycée Technique Charles Atangana est un acteur important de l'encadrement et de la formation de la jeunesse scolaire dans l'arrondissement de Yaoundé 1^{er}. Les effectifs permettent de mesurer l'importance de cet encadrement. Par la diplomation de ses élèves, la sortie du CETIC leur permet d'embrasser le second cycle de l'enseignement technique qui, désormais est disponible dans l'établissement.

B- Des possibilités d'emploi des diplômés au sortir du Lycée

Un bon technicien ne peut pas chômer, affirme-t-on à juste titre. Cette réalité est vérifiable en analysant l'insertion socioprofessionnelle et la prise en charge autonome des diplômés que le Lycée Technique Charles Atangana met sur le marché du travail.

1- L'insertion socioprofessionnelle des diplômés

Lorsqu'on a bien fait ses classes de première, deuxième, troisième et quatrième année du 1^{er} cycle de l'enseignement technique, l'on obtient avec brio

⁷⁵ Entretien avec M. Etoundi Nsoe, Proviseur du Lycée technique Charles Atangana, Yaoundé le 18 février 2015.

son CAP. Selon un ancien élève, « l'on maîtrise les notions de base de sa spécialité et l'on est apte pour le travail de terrain, dans un atelier ou dans un chantier de construction »⁷⁶. Bien des élèves abandonnent même souvent les bancs une fois le CAP dans la poche et choisissent de se lancer dans la vie active afin de ‘gagner sa vie’.

Une visite dans les quartiers Briqueterie, Etoudi, Eman, Mballa 2, Tongolo, Etoa-Meki, Omnisport, Nlongkak et Elig-Edjoa nous a mené à la découverte de quelques ateliers de couture, menuiserie et soudure tenus par des anciens élèves du Lycée Technique Charles Atangana. Un informateur nous a renseigné qu'après deux échecs au CAP entre 2003 et 2004, il a abandonné les bancs faute de moyens pour ses parents qui avaient du mal à assurer la scolarité de 7 enfants avec leurs maigres revenus⁷⁷. Il a rejoint un atelier de menuiserie où il a passé 6 ans. Aujourd'hui, il est un menuisier professionnel et perfectionné. Un autre informateur aborde dans le même sens et souligne qu'après le CAP qu'il a obtenu en 2005 après trois échecs, il n'avait plus de motivation pour les études. Il avait l'âge de 18 ans et se sentait vieux pour les bancs. Il a rejoint son oncle avec qui il a travaillé comme manœuvre sur les chantiers de construction dans plusieurs quartiers de la ville de Yaoundé. Avec ses petites économies, il a présenté le recrutement militaire en 2006 et 2008. Après ce second échec, il s'est résigné à son métier de maçon⁷⁸. Aujourd'hui, il est bien connu à Eman, lieu-dit Borne fontaine, en qualité de technicien en bâtiment.

Les diplômés du Lycée Technique Charles Atangana ont aussi la possibilité de présenter certains concours notamment celui de l'Ecole Normale des Instituteurs de l'Enseignement Technique (ENIET) et embrasser le métier d'enseignant. Ils sont aussi sollicités dans les forces de défense camerounaises

⁷⁶ Entretien avec S. Atangana Ondoua, 36 ans, Enseignant, ancien élève du CETIC Charles Atangana, Yaoundé, le 20 mars 2015.

⁷⁷ Entretien avec H. Mebara Zock, 27 ans, Menuisier, ancien élève du CETIC Charles Atangana, Yaoundé, le 27 mars 2015.

⁷⁸ Entretien avec F. Lagme Tchamou, 28 ans, Maçon, ancien élève du CETIC Charles Atangana, Yaoundé, le 17 mars 2015.

dans le génie militaire. Notons également que des formations leurs sont offertes dans les instituts privés. Tout aussi important, le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP) propose plusieurs formations aux titulaires du CAP. De plus, grâce au programme du Fonds National de l'Emploi (FNE), certains titulaires du CAP peuvent être employés dans des métiers divers. Sur le terrain, certains sont recrutés dans des sociétés spécialisées.

C'est le cas du nommé Gaétan Bessala, titulaire d'un CAP et spécialisé en maçonnerie obtenu au « CETIC Charles Atangana » en 2001⁷⁹. Après quelques années dans les chantiers, il a été recruté par un entrepreneur diplômé de l'ENSTP de Yaoundé auprès de qui il a beaucoup appris. Il maîtrise aujourd'hui l'essentiel du bâtiment passant par le crépissage, le carrelage, un peu de plomberie, le plafonnage qu'il a appris sur le tas⁸⁰. En 2011, il s'est installé à son propre compte, gagnant des chantiers. En 2012, il est recruté par la société « M&B construction » dont le siège se trouve à Douala. Aujourd'hui, il est chef d'équipe et perçoit un salaire mensuel de 90 000 Frcs⁸¹, auquel on peut ajouter les bonus en fonction des chantiers.

Il faut par ailleurs signaler qu'avec la possibilité d'obtenir le Baccalauréat technique au Lycée Technique Charles Atangana dès cette année, plusieurs autres débouchés s'ouvriront aux produits de cet établissement. Cet informateur qui y enseigne depuis 4 années les décrit déjà en ces termes :

Nos élèves sont de futurs ingénieurs, des futurs diplômés de l'enseignement supérieur. Il y a tellement de débouchés, avec l'arrivée des multiples établissements qui font dans l'enseignement technique et professionnel. Les produits du Lycée Technique Charles ont droit à des BTS, des Master professionnel, l'Ecole Nationale supérieure des Travaux Publics (ENSTP), Polytechnique, aux ENSET⁸².

⁷⁹Entretien avec G. Bessala, 31 ans, Chef d'équipe Maçonnerie, ancien élève du Lycée Technique Charles Atangana, Yaoundé, 23 mars 2015.

⁸⁰ Idem.

⁸¹ Idem.

⁸² Entretien avec A. Ambassa Aboma, 29 ans, Enseignant au Lycée Technique Charles Atangana, Yaoundé, le 14 mai 2015.

Une gamme variée de débouchés s'ouvrira donc aux futurs bacheliers du Lycée Technique Charles Atangana. Toutefois, en tant que technicien, ils ont aussi la possibilité d'une prise en charge autonome.

2- La prise en charge autonome des diplômés

Les diplômés de l'enseignement technique sont professionnalisants, c'est-à-dire qu'ils rendent apte à l'exercice d'un métier. Le nombre croissant des ateliers qui ouvrent dans les coins et recoins de la ville de Yaoundé et ailleurs dans l'ensemble du territoire montre les possibilités qu'ont les diplômés de l'enseignement technique de s'installer à leur propre compte.

Bien des titulaires du CAP obtenu au Lycée Technique Charles Atangana ont des ateliers et exercent de façon autonome dans la ville de Yaoundé. Un parcours de quelques quartiers nous a permis de rencontrer certains de ces anciens du CETIC. Il s'agit des nommés Achille Kemgni Tsakeng et Jérôme Ateba Ateba.

Le premier réside au quartier Tongolo où il est propriétaire d'un atelier de menuiserie depuis 09 ans. Après son CAP obtenu en 1997, il est allé s'installer à ailleurs pour la classe de seconde. Faute de moyens financiers et issu d'un mariage polygame, il a arrêté sa scolarité l'année suivante, en classe de première sans pouvoir présenter le probatoire technique. Il a rejoint un atelier de menuiserie et en 2003 et est revenu à Yaoundé continuer sa formation auprès d'un frère aîné qui avait apprécié son ardeur au travail. Avec les tontines et l'appui de cet aîné, il a acquis son matériel et s'est installé à son propre compte⁸³. De nos jours, son atelier compte quatre employés. Ils produisent des lits, des armoires, des fauteuils, des portes et des cadres des portes et fenêtres. Il est marié et père de quatre enfants. A propos de son passage au Lycée Technique Charles Atangana dans les années 1995-1997, il nous livre le commentaire suivant :

⁸³ Entretien avec A. Kemgni Tsaken, 34 ans, Menuisier, ancien élèves du CETIC Charles Atangana, Yaoundé, le 18 mars 2015.

A l'époque, nous n'étions pas très nombreux, les salles n'étaient pas bondées. Les enseignants étaient consciencieux et sérieux dans leur travail. J'avais pu décrocher mon CAP grâce aux cours de remise organisés par chaque enseignant afin de permettre. A cette époque, il y avait de la discipline, les élèves étaient respectueux...⁸⁴

Jérôme Ateba Ateba quant à lui est maçon. Il emploie 6 ouvriers dans son atelier au quartier dit Oyomabang. A la question de savoir quel souvenir il a gardé du « CETIC Charles Atangana », il affirme :

J'ai été admis au CETIC en 1999. Je venais de Ngoumou. Le CETIC avait un personnel composé de véritables techniciens. En quatrième année, l'un de nos enseignants nous amenait le samedi dans ses chantiers. Cela nous permettait de combler et de pratiquer ce qu'il ne nous enseignait pas en salle et en atelier. Cela nous a permis de maîtriser la pratique avant de le faire lors de l'examen du CAP⁸⁵.

Une bonne formation dans le système d'enseignement technique peut permettre à celui qui en sort nanti d'un diplôme, de s'insérer efficacement dans la société en pratiquant divers métiers. Il y a en effet des possibilités d'emploi pour le diplômé de l'enseignement technique et certains s'affirment au bout de l'effort comme de véritables élites. Nous avons vérifié cette réalité en présentant des exemples d'anciens élèves du Lycée Technique Charles Atangana qui vivent de la pratique du métier qu'ils ont appris durant leur séjour dans cet établissement. Ceci nous amène à conclure que le Lycée contribue à l'encadrement des jeunes en les recrutant dans ses différentes classes. Au fil du temps, c'est un nombre important d'élèves qui est passé dans cet établissement et a reçu une formation sanctionnée par le CAP, et le Baccalauréat technique dès cette année, qui permet à certains d'assurer divers métiers. Le Lycée fait

⁸⁴ Idem

⁸⁵ Entretien avec J. Ateba Ateba, 36 ans, Maçon, ancien élève du CETIC Charles Atangana, Yaoundé, le 19 mars 2015.

néanmoins face à des obstacles qui entravent ou réduisent le potentiel que cet établissement peut apporter dans l'encadrement et la formation des jeunes.

CHAPITRE IV

LES FREINS ET PERSPECTIVES POUR UN MEILLEUR EPANOUISSEMENT DU LYCEE TECHNIQUE CHARLES ATANGANA

Les éléments développés dans le chapitre 3 montrent que le Lycée Technique Charles Atangana est un acteur important de la formation de la jeunesse camerounaise, singulièrement celle de la ville de Yaoundé, dans les métiers de techniciens. Comme tout autre établissement, un certain nombre de problèmes freinent ou annihilent les efforts déployés au sein de ce Lycée dans l'objectif de formation d'une jeunesse compétitive, cultivant l'excellence et apte à exercer avec efficacité les métiers de l'enseignement technique. Ces freins doivent être subjugués afin que l'établissement présente un meilleur visage au sein de la communauté éducative nationale, dans la ville de Yaoundé en particulier. Ces développements orientent les analyses qui suivent portant sur les freins à l'épanouissement du Lycée et sur les stratégies pouvant permettre d'y remédier.

I- Des freins à l'épanouissement du Lycée Technique Charles Atangana

L'essentiel des analyses que nous développons dans cette partie tournent autour de deux éléments : d'une part, il s'agit de ressortir les problèmes intra scolaires et d'autre part, les problèmes extrascolaires qui freinent l'épanouissement du Lycée Technique Charles Atangana.

A- Les problèmes intra-scolaires

Les problèmes dits intra scolaires sont ceux qui concernent la vie au sein du Lycée. Chaque établissement élabore ou établit un règlement intérieur qui organise et oriente la conduite des élèves en son sein. La responsabilité et l'efficacité des enseignants ont aussi une place incontournable dans la réussite

des élèves. Lorsque ces différents éléments ne fonctionnent pas convenablement, ils deviennent des freins à la bonne marche de l'établissement qui se mesure par la qualité de ses apprenants et leur réussite en fin d'année scolaire. Le Lycée Technique Charles Atangana fait face à ces difficultés. Dans les analyses que nous entreprenons, nous nous intéressons spécifiquement aux éléments suivants : l'indiscipline et le manque de matériels pour des apprenants, l'absentéisme et le laxisme des enseignants, le phénomène des vacataires.

1- L'indiscipline, le manque de matériels des apprenants

A côté du phénomène de l'indiscipline, le manque de matériels plombe la qualité des apprentissages et le déroulement des cours dans les établissements. Ces deux phénomènes observables au sein du Lycée Technique Charles Atangana peuvent être considérés comme des freins à la réussite des élèves fréquentant cet établissement.

L'indiscipline au Lycée Technique Charles Atangana se manifeste par l'irrespect, l'insolence, le bavardage pendant les séances de cours et la violence. Bien des élèves ignorent même le règlement intérieur qui interdit : le port du blouson au-dessus de la tenue de classe, le port des bijoux, foulards, chapeaux, lunettes non médicales, boucles d'oreilles volumineuses. Il est aussi interdit aux filles le port des chaussures "à talons", de se coiffer de façon extravagante (rasta, faux cheveux, greffes, coiffures cachant le visage, etc...). Le maquillage est interdit sous peine de renvoi ou de sanction⁸⁶. Toutes ces règles sont régulièrement outrepassées par les élèves. Des cas de violence sont souvent observés. Ici, l'institution n'est pas en effet épargnée de ce spectacle des établissements scolaires de la capitale qui font souvent l'actualité de façon regrettable. L'on se souvient qu'en 2013 un élève du lycée de la Cité-Verte avait

⁸⁶ Entretien avec Amie Ebanda, 42 ans, Censeur industriel au Lycée Technique Charles Atangana, Yaoundé, le 28 mai 2015.

grièvement blessé son surveillant à l'aide de ciseaux⁸⁷. Ici et là, des élèves sont exclus pour consommation et trafic de drogue, viol en bande, pornographie, boycott de la levée des couleurs et des cours, enlèvement⁸⁸. Les atteintes aux valeurs morales, aux bonnes mœurs, aux biens et à l'intégrité physique des tiers sont devenus le lot quotidien des élèves avec pour principaux catalyseurs l'alcool, les stupéfiants et les technologies de l'information et de la communication.

Selon un des surveillants généraux, Il n'est donc pas rare de voir des élèves régulièrement inscrits au Lycée Technique Charles Atangana se balader en dehors de l'établissement aux heures de cours malgré les sanctions encourues⁸⁹. Malgré leur jeune âge, ce sont déjà des enfants qui fument allègrement au vu et su des enseignants qui n'ont que leurs yeux pour observer. Les jeunes filles sont déviantes et lorsqu'elles sont actives sexuellement, elles n'hésitent pas à faire des avances à leurs enseignants. Elles sont prêtes à tout pour avoir des notes.

L'indiscipline est donc un véritable frein et un mal pour la réussite des élèves du Lycée Technique Charles Atangana. Les élèves le manifestent dès la classe de Première année. Cela conduit à des renvois définitifs en cours d'année scolaire. La liste des sanctions prévues par le règlement intérieur à l'encontre des élèves pris en flagrant délit d'indiscipline est bien longue. Selon les motifs, nous avons pu établir la liste des sanctions infligées à certains élèves du Lycée au cours de l'année scolaire 2013-2014 :

⁸⁷ F. Bahane N., "Délinquance scolaire, la police prépare la riposte", *Cameroun Tribune*, n°10577/6776 du vendredi 25 avril 2014, p.16.

⁸⁸ Ibid.

⁸⁹ Entretien avec I. Womog Ndjee, 30 ans, Surveillant Général au Lycée Technique Charles Atangana, Yaoundé, le 13 mai 2015.

Tableau 9 : sanctions infligés à certains élèves du Lycée Technique Charles Atangana

Motifs de la sanction	Sanction infligée
-insolence	-exclusion temporaire de 4 à 8 jours
-injures	-convocation des parents
-absentéisme	-blâme conduite
-retard	-avertissement conduite
-bagarre	-exclusion définitive en fin d'année
-possession d'objets dangereux	
-tenue incorrecte	
-troubles au cours de la leçon	
-escalade	
-téléphone confisqué avec récidive	

Source : données recueillies sur le terrain

Le tableau 9 ci-dessus montre que l'indiscipline au sein du Lycée Technique Charles Atangana est l'affaire des élèves, ceci dès l'admission en Première année, c'est-à-dire au sortir de la classe de CM2.

Pour mieux illustrer cette indiscipline, la photo 11 montre une arme blanche et de la drogue arrachées au même élève.

Photo 11 : arme blanche et stupéfiant arrachés à un même élève



Source : cliché Mbezele Tatiana, Yaoundé le 28 mai 2015.

Cette photo présente un poignard et de la drogue (tramol). Ceci a été arraché au même élève alors qu'il s'apprêtait à consommer le stupéfiant⁹⁰. Le procédé que les élèves utilisent souvent est la dissolution de ces comprimés dans la boisson appelée "foléré".

Toujours au sujet de cette indiscipline, Les élèves de Troisième et Quatrième année, d'un âge un peu plus avancé, sont les plus concernés par l'indiscipline⁹¹. Les raisons à cela sont multiples. Ce sont des élèves en âge pubère, influencés par la mauvaise compagnie, les TIC, le les drogues, l'alcool et les stupéfiants⁹². L'une des causes se trouve aussi au niveau de l'éducation familiale sur laquelle nous allons mettre l'accent dans la suite du texte.

En ce qui concerne le manque de matériels d'apprentissage, relevons que l'enseignement technique est un enseignement pratique. Les enfants admis à cet ordre d'enseignement doivent donc avoir leur matériel. Tel n'est pas toujours le cas au Lycée Technique Charles Atangana⁹³. Un petit sondage en Troisième et

⁹⁰ Entretien avec Amie Ebanda, 42 ans, Censeur industriel au Lycée Charles Atangana, Yaoundé, le 28 mai 2015.

⁹¹ Entretien avec I. Womog Ndjee, 30 ans, Surveillant Général Surveillant Général au Lycée Technique Charles Atangana, Yaoundé, le 14 mai 2015.

⁹² Idem

⁹³ Entretien avec Amie Ebanda, 42 ans, Censeur industriel au Lycée Charles Atangana, Yaoundé, le 28 mai 2015.

Quatrième année nous a permis de constater que sur un effectif de 90 élèves, 40 possèdent leur matériel au complet, 35 le possèdent en partie et le reste ne disposent d'aucun matériel⁹⁴. Les cours de dessin sont ainsi dispensés de façon théorique. Bien des élèves inscrits en maçonnerie n'ont ni niveau, ni mètre, ni équerre, ni truelle. Le constat est le même en menuiserie où certains élèves n'ont ni rabot, ni mètre. Le constat peut être généralisé dans toutes les disciplines techniques, où les élèves ont le matériel demandé seulement en certaines occasions⁹⁵. Les ateliers de l'établissement ne sont pas bien fournis. Les quelques machines qui sont là ont de l'âge et ne sont presque plus utilisable. Les élèves passent ainsi une année sans véritablement maîtriser les outils de leur formation de technicien. Ce qui fait que certains connaissent l'échec aux examens pratique du CAP lorsqu'ils ont pu être admissibles à l'écrit. La pauvreté des parents et surtout la malhonnêteté des élèves peuvent expliquer ce manque de matériel. Sans essayer d'y apporter des détails, relevons simplement que certains parents se plaignent des coûts élevés du matériel de leurs enfants. Les élèves quant à eux conservent mal ce matériel lorsque les parents font l'effort de le leur acheter en début d'année. D'autres choisissent parfois de le vendre en cours ou en fin d'année scolaire.

Comme l'on peut le constater, l'indiscipline et le manque de matériels ne sont pas gages de réussite. Ces éléments semblent toutefois limitatifs dans l'analyse des facteurs qui freinent la réussite des élèves au Lycée Technique Charles Atangana. A ces facteurs, il faut ajouter l'absentéisme et le laxisme des enseignants.

2- L'absentéisme et le laxisme des enseignants

⁹⁴ Enquêtes menées au sein du CETIC Charles Atangana en février-mars 2015 et avril-mai 2015.

⁹⁵ Entretien avec A. R. Zoua Manga Epse Maleng, 47 ans, Censeur commercial au Lycée Technique Charles Atangana, Yaoundé, le 14 mai 2015.

Le corps enseignant est la pierre angulaire de la réussite des élèves. De bons enseignants produisent de bons fruits et de mauvais enseignants conduisent leurs élèves à l'échec. Une analyse objective ne saurait donc mettre de côté le rôle ou la responsabilité des enseignants dans le bien-être de leur établissement. Notre analyse s'inscrit dans cette logique.

Loin de nous la conviction ou la prétention d'argumenter que les enseignants du Lycée Technique Charles Atangana sont absentéistes ou laxistes, précisons que l'ensemble des développements qui suivent ont été rendu possible en interrogeant les élèves et en consultant les registres des classes de l'année scolaire 2013-2014. Compte tenu de l'actualité de notre recherche, nous avons aussi consulté les registres de l'année en cours. La solidarité de corps nous a amené à laisser de côté les informations sur les enseignants qui n'étaient pas disposés à nous renseigner sur les comportements de leurs collègues. Bien des élèves ont par ailleurs requis l'anonymat. A ces informations, nous y apportons nos propres commentaires.

L'absentéisme est un comportement bien connu chez les enseignants. Ceux du Lycée Technique Charles Atangana le sont particulièrement car ils sont à la fois, pour les uns, en poste dans cet établissement et vacataire dans d'autres. Ce cumul fait que certains se sentent parfois fatigués en fin de journée et décident de se reposer le jour suivant prétextant une maladie ou une situation de famille à régler⁹⁶. D'autres préfèrent assurer avec assiduité les heures de vacation dans d'autres établissements délaissant ainsi leurs heures de cours dans l'établissement où ils sont en poste. Entre son établissement et celui de vacation, le choix est vite fait car "même si l'on n'assure pas toutes ses heures, le salaire passe à la fin du mois"⁹⁷. Alors que l'on est payé au lieu de vacation en fonction du nombre d'heures de cours pointés. En classe de Troisième année maçonnerie,

⁹⁶ Entretien avec I. Womog Ndjee, 30 ans, Surveillant Général Surveillant Général au Lycée Technique Charles Atangana, Yaoundé, le 14 mai 2015.

⁹⁷ Entretien avec A. Ambassa Aboma, 29 ans, Enseignant au Lycée Technique Charles Atangana, Yaoundé, le 14 mai 2015.

le registre montre sur les 14 heures de cours de mathématiques devant être dispensées par Monsieur X par semaine, celui-ci n'assurait en moyenne que 10. Il ne commençait et ne finissait presque jamais ses leçons. Dans la même classe, l'enseignant de français n'assurait que 6 des 14 heures hebdomadaires prévues. Les élèves de la classe de Quatrième année Carrelage affirment n'avoir presque pas reçu de cours d'anglais tout au long troisième trimestre de l'année scolaire 2013-2014. Aussi, Leur enseignante de puériculture avait pris un congé de maternité en début du mois de décembre 2013, et ce n'est qu'en février 2014 qu'une remplaçante a été trouvée⁹⁸. Par l'absentéisme des enseignants, les élèves sont oisifs. Ils sont tout le temps hors des salles de classe et cherchent à retourner chez eux aussitôt arrivés. L'absence d'un enseignant est signalée par le chahut, les cris, les bagarres et les plaintes à la surveillance. Ce qui donne beaucoup de travail aux surveillants qui n'hésitent pas à les punir.

Bien des enseignants décident souvent de laisser en salle ceux des élèves qui n'ont pas de matériels lors des cours en atelier. Certains sont signalés absents dudit cours, ce sont les heures d'absence qui s'accumulent et conduisent à des punitions, à des exclusions temporaires et à des convocations des parents. Bien plus, certains enseignants vont jusqu'à exclure certains élèves de leur cours pour motif de désordre, troubles répétitifs, insolence. Conséquence, les enseignants débordés vont jusqu'à attribuer la note 0/20 aux évaluations. Toute proportion gardée, l'on peut déduire là qu'il s'agit de notes arbitraires qui ne cadrent pas avec la déontologie et l'éthique du métier d'enseignant⁹⁹.

Somme toute, relevons que l'absentéisme et le laxisme des enseignants sont autant de pratiques qui ne rehaussent pas la qualité de la formation et des enseignements dispensés au Lycée Technique Charles Atangana. A ces pratiques, l'on peut greffer le phénomène des vacataires.

⁹⁸ Entretien anonymes avec des élèves de la classe de seconde, année scolaire 2014-2015, Yaoundé, le 7 mai 2015.

⁹⁹ Entretien avec Amie Ebanda, 42 ans, Censeur industriel au Lycée Charles Atangana, Yaoundé, le 28 mai 2015.

3- Le "phénomène" des vacataires

La plupart des établissements sont confrontés au manque d'enseignants. Bien que les pouvoirs publics soient conscients de cela, le problème demeure. La multiplication des recrutements dans les écoles de formation ne suffit pas toujours à combler ce déficit. De plus, la multiplication des établissements publics et privés et même confessionnels accentue cette demande. Pour pallier à ce manque, les établissements procèdent au recrutement d'un personnel en complément d'effectif. Ce sont des vacataires. Ils peuvent être de deux catégories : d'une part, il y a les professionnels issus des écoles de formations reconnues et agréées, d'autre part, il y a les diplômés des universités qui, par manque d'emploi et dans l'attente d'un succès à un concours ou à un recrutement dans une structure de la place, postulent comme enseignants dans les établissements surtout que la multitude de ceux-ci s'accompagne par la demande de personnel enseignant.

Comme les autres établissements du secteur public, le Lycée Technique Charles Atangana n'est pas très fourni en enseignants bien formés, munis de meilleures armes pédagogiques et didactiques. L'effectif de ces enseignants présentés dans le chapitre 2 est ici illustratif. L'on ne devient pas enseignant en se formant sur le tas. Ce n'est non plus par ce que l'on est titulaire de diplômes universitaires importants et qu'on possède un bagage intellectuel que l'on peut enseigner. Enseigner peut être notre vocation mais, pour véritablement exercer ce métier dans les canons de l'art, il faut nécessairement passer par une école de formation. Enseigner est un art. Enseigner c'est mettre en pratique des aptitudes de pédagogues. L'on peut à ce niveau nous rétorquer la difficulté de certains enseignants bardés de diplômes des Ecoles Normales Supérieures à pratiquer le métier pour lequel ils ont été formés. L'on peut également nous relancer qu'après plus de dix années de vacation, par l'intelligence, la volonté et le travail assidu, tout un chacun peut devenir bon pédagogue. L'on peut aussi nous

informer que le recrutement des vacataires dans certains établissements est souvent suivi de séminaire de formation sur les méthodes modernes d'enseignement sous la supervision d'inspecteurs nationaux et d'enseignants expérimentés. Certes.

Toujours est-il, et c'est le point de vue de nombre d'enseignants, que le phénomène des vacataires se présente souvent comme un frein à l'épanouissement de certains établissements. Le Lycée technique Charles Atangana n'en est pas épargné. Bien des vacataires, recrutés sur présentation d'un diplôme universitaire ou du simple Baccalauréat ou du Brevet de Technicien, ne maîtrisent pas toujours, ni la pédagogie, ni la didactique, ni la technique de l'évaluation. L'essentiel étant de faire passer le message¹⁰⁰. L'essentiel étant même de montrer aux élèves que l'on a bien assimilé ses cours durant ses années d'étude. Or, enseigner est un art. Le déroulement d'une séquence didactique (une leçon) se prépare à l'avance. L'on définit les objectifs à atteindre au terme de la leçon. L'on apprête le matériel d'apprentissage. L'on prépare soigneusement les activités à mener pour atteindre les objectifs. La leçon se prépare en fonction du niveau de la classe. Toutes choses qui semblent être partiellement maîtrisé par certains vacataires.

En ce qui concerne les vacataires enseignants de métier, la critique qui leur est reconnue est celle de l'appât du gain. Mus par le souci de "joindre les deux bouts", ils se présentent dans des établissements où ils assurent des heures de cours payées. On le voit aller d'un établissement à un autre dispenser des leçons sans le moindre enthousiasme. D'aucuns font même preuve d'irresponsabilité. La justification étant le mauvais traitement salarial dont ils sont victimes à la fonction publique. Bien que logés dans la catégorie (catégories A2, catégorie A1) des cadres de la fonction publique, les enseignants vivent misérablement, sans véritables avantages. Il faut donc trouver des sources de

¹⁰⁰ Entretien avec I. Ngos née Kwedi Moudo, 38 ans, Censeur commercial au Lycée Technique Charles Atangana, Yaoundé, le 28 mai 2015.

financement secondaire quand on n'a pas un poste de responsabilité. Ce constat bien que déplorable ne doit cependant pas amener les enseignants à boycotter leur noble et vital métier sans lequel aucun véritable développement n'est possible¹⁰¹.

Les vacataires sont ainsi condescendants. Ils n'ont pas une véritable motivation pour exercer avec amour, fierté et enthousiasme leur métier. Le témoignage d'un enseignant interrogé permet de mesurer le malaise qu'éprouvent certains enseignants. Pour lui,

Le gouvernement ne fait pas assez pour encourager l'enseignant à exercer son métier. Sans se plaindre sur le salaire qui est déjà assez important compte tenu des autres fonctionnaires, il serait encore meilleur de le rehausser. Le pays ne manque pas d'argent pour le faire...Comment voulez-vous qu'un enseignant qui n'arrive pas à se nourrir, à se vêtir, à se faire soigner, à épargner pour se loger décemment fasse son travail alors que des sommes importantes sont détournées au profit d'un petit groupe de personnes qui tiennent le pays dans la pauvreté¹⁰².

Ce témoignage montre à quel point bien des enseignants sont révoltés et n'aiment pas que l'on vienne leur dire comment exercer leur métier. Que l'on ne s'étonne donc pas du peu de sérieux de certains enseignants dans les salles de classe. Que l'on ne s'étonne pas aussi du fait que certains enseignants soulignent en passant que ‘si je tombe en salle de classe, dans l'exercice de mon métier, qui va s'occuper de mes enfants’.

Les mauvais résultats des élèves peuvent ainsi être rattachés à la qualité, au sérieux de leurs enseignants qui exercent et dispensent les leçons selon les canons de la discipline et dans le respect ou pas de l'éthique et de la déontologie professionnelle. Fort heureusement, selon les nouvelles prescriptions du

¹⁰¹ Entretien avec M. Etoundi Nsoe, Proviseur du Lycée technique Charles Atangana, Yaoundé le 18 février 2015.

¹⁰² Entretien avec E. Chembou Epse Ntowe, 32 ans, Enseignant au Lycée Technique Charles Atangana, Yaoundé, le 15 mai 2015.

MINESEC, le nombre de vacataires décroît considérablement dans cet établissement : 14 vacataires pour l'année en cours¹⁰³.

Au terme donc de cette sous partie, relevons que l'indiscipline, le manque de matériel didactique, le laxisme et l'absentéisme tout comme le recrutement d'un personnel sous formé ou alors uniquement mu par le besoin de joindre les fins de mois assènent de sérieux coups au bon épanouissement du CETIC. Le tableau peut être complété par les problèmes extrascolaires.

B- Les problèmes extrascolaires

Les établissements baignent dans un environnement social. Les élèves inscrits dans ces établissements sont issus des milieux différents. Ces milieux sont des cadres de formation par excellence des enfants que les écoles accueillent. Il y a donc un rapport entre la formation que l'enfant reçoit à la maison et son comportement à l'école. La formation familiale peut donc s'analyser comme un frein à la réussite scolaire. De même, l'orientation scolaire est importante dans cette analyse sur les freins à la réussite.

1- L'éducation familiale, l'éducation de la rue des élèves

L'éducation familiale est toute éducation qui se fait au sein de la famille. L'enfant qui est un être en devenir, un être sensible et fragile, est façonné et modelé auprès de ses parents dès sa naissance. Et même jusqu'à l'adolescence, il continue à être influencé par cette éducation dite informelle. Plus tard, dès l'âge de 4 ans, il doit rejoindre les bancs de la maternelle pour commencer sa formation formelle.

Le milieu familial est donc le premier moule de formation ou de socialisation de l'enfant. C'est ici qu'il reçoit sa première éducation qui a pour objet, selon Emile Durkheim, de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est

¹⁰³ Entretien avec M. Etoundi Nsoe, Proviseur du Lycée technique Charles Atangana, Yaoundé le 18 février 2015.

particulièrement destiné¹⁰⁴. L'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale¹⁰⁵. C'est dire au regard de cette affirmation que pour qu'il y ait éducation, il faut qu'il y ait en présence une génération d'adultes et une génération de jeunes, et une action exercée par les premiers sur les seconds¹⁰⁶. L'éducation consiste en une socialisation méthodique de la jeune génération. Tout ce que l'enfant reçoit auprès de ses parents à la maison fait partie de son éducation et le prépare à son insertion dans la société. Les paroles prononcées et les actions accomplies par les parents façonnent de manière continue l'âme des enfants.

Dans chaque famille, il existe un certain nombre d'idées, de sentiments et de pratiques que les parents transmettent à leurs enfants. Chaque famille a un certain idéal de ses enfants. L'éducation transmise a pour but de réaliser cet idéal. L'idéal peut être différent. Ce qui rend aussi différent l'éducation qui varie dès lors en fonction des familles. Celle de l'enfant X ne serait donc pas celle de l'enfant Y. Il devient donc aisé de défendre la thèse selon laquelle l'éducation familiale peut être source de réussite ou d'échec scolaire. La maternelle et le primaire contribuent aussi à éduquer l'enfant. C'est à partir de l'âge de 10 ans que les enfants sont admis au secondaire.

La formation familiale des élèves détermine leurs comportements en milieu scolaire. Il y a un lien étroit entre cette éducation familiale et l'adaptation en milieu scolaire. En effet, il est observé que les enfants sont de plus en plus arrogants, irrespectueux, timides, méprisants, indisciplinés et irrespectueux. Ils ont des attitudes de révolte vis-à-vis des règles établies au sein de leurs institutions. Nombre parmi ceux-ci sont indifférents aux conseils des enseignants et ne manifestent aucun enthousiasme pour l'école. Ceci se traduit par l'absentéisme, la désinvolture et le refus d'appliquer les consignes qui leurs

¹⁰⁴ E. Durkheim, *Education et sociologie*, Paris, PUF, 1985, p.51.

¹⁰⁵ *Ibid.*

¹⁰⁶ *Ibid.*, p.69.

sont données. D'autres "font même le poids" ou se mesurent à leurs enseignants. Ils sont de véritables récalcitrants, des hors la loi¹⁰⁷.

A ce constat, le tort est rejeté sur les parents taxés d'irresponsables. Si ceux-ci sont les premiers indexés, c'est par ce que le milieu familial est le premier lieu de socialisation de l'enfant. L'austérité du cadre familial, l'irresponsabilité avérée de certains parents justifient ces comportements. Les différentes influences auxquelles les enfants sont soumis à la maison qui déterminent leurs comportements dans la rue et au sein des établissements. Tout aussi important, la mauvaise compagnie, les médias et les effets d'une émancipation précoce justifient aussi ces mauvais comportements. Abandonnés à eux-mêmes, de nombreux enfants se livrent à l'éducation de la rue.

Les élèves en milieu scolaire sont donc différents les uns les autres. Ils sont à l'image de l'éducation reçue à la maison. L'école qui a pour but de les former pour une insertion harmonieuse dans la société n'a pas toujours la solution. Face à des élèves qui ne respectent pas les règles de conduites établies au sein de leur établissement, l'administration ne peut opérer que par les renvois. Il faut séparer le bon grain de l'ivraie¹⁰⁸, affirme un surveillant général du Lycée Technique Charles Atangana.

L'éducation familiale qui doit être au centre de la socialisation des enfants a considérablement perdu de sa valeur. Pas soumis au respect de certaines règles à la maison, les élèves transposent ce comportement à l'école, refusent de se conformer au règlement intérieur et agissent de façon irresponsable, inconsciente. Cette dépravation a une incidence sur les résultats scolaires. Le problème d'orientation scolaire apparaît aussi comme un frein à l'épanouissement des élèves au Lycée Technique Charles Atangana.

2- Les problèmes d'orientation

¹⁰⁷ C. M. C. Onabel, "L'éducation familiale des enfants et leur adaptation scolaire : cas des élèves des écoles primaires et maternelles annexes de la ville de Mfou", mémoire de CAPIEMP, ENIEG de Mfou, 2008, p.6.

¹⁰⁸ Entretien avec A. Maka, 43 ans Surveillant Général au Lycée Technique Charles Atangana, Yaoundé, le 28 mai 2015.

L'orientation scolaire est une véritable gageure du système éducatif camerounais. Les spécialistes de l'orientation étant beaucoup plus présents au niveau du secondaire à partir de la classe de Troisième dans l'enseignement général. Cette présence n'est cependant pas toujours garantie compte tenu du nombre réduit des conseillers d'orientation issus des écoles normales. Sur le terrain, certains établissements n'ont pas de conseiller d'orientation qui y exercent de façon permanente. Au niveau du primaire, il n'y a même pas de conseiller d'orientation. Ce qui fait que les élèves évoluent sans orientation et lorsque vient la période des concours d'entrée en Sixième et Première année de l'enseignement technique bon nombre d'élèves frappent aux portes du secondaire sans orientation, souvent par suivisme, sous l'influence d'un ami ou d'un frère aîné ou d'un parent.

Bien des élèves admis au concours d'entrée en Première année en 2014 au Lycée Technique Charles Atangana nous ont confié avoir présenté le concours sous le conseil de leurs parents qui préfèrent l'enseignement technique par rapport à l'enseignement général. Sur cette préférence, les raisons sont diverses. Pour F. Bayiha Basseck, parent d'un élève inscrit en Première année, l'enseignement technique a l'avantage de rendre les enfants aptes à exercer la maçonnerie ou la menuiserie¹⁰⁹. Pour un élève en Quatrième année maçonnerie, c'est au côté de son père, maçon de métier, qu'il a décidé de faire maçonnerie¹¹⁰. Cet autre élève nous a confié que c'est parce qu'il a toujours accompagné ses frères aînés dans leur atelier de menuiserie situé au quartier Emana qu'il a choisi de faire menuiserie¹¹¹.

A côté de ces cas d'élèves conscients de leur choix, d'autres affirment fréquenter le Lycée Technique Charles Atangana par contrainte. Cet autre élève

¹⁰⁹ Entretien avec F. Bayiha Basseck, 52 ans, parent d'élève du Lycée Technique Charles Atangana, Yaoundé, le 7 mai 2015.

¹¹⁰ Entretien anonyme avec un élève, 15 ans, élève au Lycée Technique Charles Atangana, Yaoundé, le 10 mai 2015.

¹¹¹ Entretien anonyme avec un élève, 17 ans, élève au Lycée Technique Charles Atangana, Yaoundé, le 10 mai 2015.

nous renseigne que c'est son père qui l'a obligé à embrasser l'enseignement technique sous peine de ne plus payer sa scolarité ou de l'envoyer fréquenter au village¹¹². Une autre élève en classe de Quatrième année Carrelage témoigne que lors de son admission en Première année en 2011, elle n'avait pas de motivation car c'est sa mère couturière de métier qui l'avait obligée à aller au « CETIC ». Ce manque de motivation fut sanctionné par son échec en fin d'année. L'année suivante, elle n'était retournée à l'école qu'au début du mois d'octobre après avoir "fait la tête" avec sa mère. Cette année scolaire, elle est motivée par l'envie de devenir styliste¹¹³. Comme elle, bien des élèves du Lycée manifestent souvent leur mécontentement en désertant les salles de classes, en boycottant les cours et en flânant hors de l'établissement à longueur de journées. Ils se servent de leurs mauvais résultats pour amener leurs parents à leur changer d'établissement.

Par manque d'orientation, l'on voit ainsi des élèves pas du tout disposés pour l'enseignement technique embrasser ce type d'enseignement. La conséquence étant le manque de motivation, les mauvais résultats scolaires, l'échec aux examens.

Les développements qui précèdent montrent que les problèmes internes du Lycée Technique Charles Atangana sont pour beaucoup dans l'échec voire la mauvaise publicité de cet établissement. A ces facteurs reconnus de façon générale à tous les établissements, on peut ajouter les problèmes d'ordre extrascolaires sont aussi autant de freins à l'épanouissement du Lycée. Il est de ce pas utile d'envisager des voies de remédiation. Car, lorsqu'un système ne marche pas, et même lorsqu'il produit de bons fruits, il faut le diagnostiquer et trouver les moyens pour le relancer ou le permettre de se maintenir ou de continuer à accroître sa réussite. C'est au regard des résultats du diagnostic posé

¹¹² Entretien anonyme avec un élève, 16 ans, élève au Lycée Technique Charles Atangana, Yaoundé, le 10 mai 2015.

¹¹³ Entretien anonyme avec une élève, 16 ans, élève au Lycée Technique Charles Atangana, Yaoundé, le 10 mai 2015.

que l'on envisage l'avenir. Nous proposons donc des esquisses de solutions dans la partie qui suit.

II- Perspectives pour un meilleur rayonnement du Lycée Technique

Charles Atangana

Le Lycée Technique Charles Atangana contribue à sa manière à la formation de la jeunesse camerounaise. Il faut donc à juste titre apprécier les analyses faites dans le chapitre 3. Mais, en dépit des résultats que nous avons présentés et du travail de ceux qui ont jusqu'ici eu la charge de présider aux destinées dudit Lycée, force est de reconnaître malheureusement que les résultats ne sont guère à la hauteur des espérances. Il ne faut non plus s'asseoir sur les lauriers. Au bout de ce parcours scientifique, nous nous permettons de proposer des voies de remédiation aux différents freins énoncés plus haut. Nous mettons ici l'accent sur deux points essentiels à savoir : la nécessité de s'adapter à la concurrence et l'amélioration des enseignements.

A- Pour une meilleure adaptation à la concurrence

Le domaine de l'éducation au Cameroun est animé par un nombre important d'acteurs. A côté du secteur public, les initiatives privées dotent les villes d'établissements d'enseignement technique et général dont la notoriété va de pair avec le succès des élèves aux différents examens. Ce nombre accru d'établissement laisse donc place à la concurrence qui exige de ces établissements qu'ils aient de bonnes infrastructures, des enseignants de qualité et un arrimage aux outils modernes de formation et d'information. Le Lycée Technique Charles Atangana pourrait donc mieux s'affirmer si l'ensemble des éléments ci-dessus développés étaient réunis.

1- Doter l'institution d'un matériel didactique plus moderne

Le Lycée Technique Charles Atangana a plus de 50 ans d'existence. Son infrastructure nécessite donc un nouveau visage afin de faire face à la

concurrence de plus en plus marquée par la création des établissements d'enseignement technique privé et confessionnel (catholique, protestant, islamique ou laïc) dotés d'infrastructures plus modernes dans la ville de Yaoundé. Sans les citer, un détour au sein de certains de ces établissements permet de relever que ceux-ci possèdent des salles de classe plus spacieuses, bien aérées, avec de bons tableaux. Les TIC sont de mises. Les ateliers sont bien équipés. Les formations dispensées sont beaucoup plus pratiques que théoriques.

Il faut donc que l'établissement se dote d'un nouveau visage. Cela passe par la réfection des salles, l'acquisition d'un nouveau matériel pour les salles de classe (bancs pour élèves, chaises et tables pour enseignants). Cela passe aussi par la construction d'une véritable salle informatique, et l'acquisition des ordinateurs. Les ateliers de maçonnerie et menuiserie doivent être rééquipés en machines. Tous ces réaménagements permettront au Lycée de dispenser des cours beaucoup plus pratiques rendant ses élèves aptes, compétents, professionnels et employables une fois le CAP obtenu.

2- S'assurer les services d'un corps d'enseignants permanent et de vacataires consciencieux

Un corps d'enseignant bien formé, respectueux de la déontologie et de l'éthique professionnelle est gage des enseignements efficaces, de qualité, conditions de la performance des élèves. Faute d'enseignants qualifiés à tout point de vue, les établissements doivent s'assurer les services des vacataires. Ceux-ci doivent toutefois faire preuve de conscience professionnelle.

Nous suggérons donc que les vacataires acceptent et assument leur devoir d'éducateur en transcendant les difficultés qui se posent. Qu'ils soient à l'écoute des élèves, des enseignants de métier avec lesquels ils élaborent des stratégies efficaces permettant de résoudre les problèmes de pédagogie et de didactique en fonction de la discipline.

A l'ensemble de la communauté éducative, spécifiquement à ceux du Lycée Technique Charles Atangana, nous suggérons de :

- chercher, avant toute action ou sanction infligée à un élève, à s'informer sur ses antécédents qui peuvent expliquer son comportement ;
- organiser des rencontres éducatives avec les parents pour les éclairer sur l'importance de la communication avec leurs enfants, les méfaits d'une mauvaise orientation scolaire et surtout l'importance de l'éducation familiale dans le devenir de leurs enfants ;
- se comporter en parent devant les élèves ;
- être plus chaleureux et moins sévère avec les élèves, en manifestant une autorité plus mesurée sans excès de colère.

L'administration du Lycée Technique Charles Atangana doit donc s'assurer les services d'un personnel vacataire assidu, de bonne moralité et ayant de la vocation pour le métier. Ceux-ci contribueront mieux à la bonne marche de l'établissement par des enseignements de qualité.

B- Pour des enseignements de qualité

Des enseignements de qualité sont gages de réussite et font bonne publicité à certains établissements. Ces enseignements de qualité sont la résultante d'un certain nombre d'éléments notamment la discipline, la rigueur au sein de l'établissement. A ces éléments il faut noter le refus d'admettre des effectifs au-delà des capacités d'encadrement dans les salles de classe.

1- Encourager la discipline et la rigueur au sein de l'établissement

Discipline-Travail-Succès, telle est la devise du Lycée Technique Charles Atangana. La discipline est donc un volet important de la vie dans ce Lycée.

Bien des éléments analysés comme frein à sa bonne marche montrent toutefois que l'indiscipline occupe une place importante. Aucun établissement ne peut cependant avoir une bonne publicité sans discipline et surtout sans rigueur dans l'application du règlement. S'il y a un secret dans le succès du Collège Jean Tabi, "c'est de travailler, se discipliner ..."¹¹⁴, témoigne Sœur Anastasie Bekono, principale de ce collège au palmarès élogieux¹¹⁵. Pour cette dirigeante, on ne badine pas avec la discipline et le sérieux, même pour le personnel enseignant¹¹⁶.

Ce n'est pas en infligeant des sanctions, en organisant des conseils d'établissement que l'on instaure de la discipline. Celle-ci implique la mise en effort conjointe de tous les acteurs de la communauté éducative. Les suggestions suivantes s'adressent aux parents et aux responsables du Lycée.

Les parents sont les moteurs du devenir de leurs enfants. Ils doivent dès la maison inculquer la discipline dans les comportements de leurs enfants. Cette discipline familiale, les enfants le manifesteront dans l'établissement d'accueil. L'atmosphère dans lequel vivent les enfants est déterminant dans cette discipline. Les parents doivent créer autant que faire se peut un cadre sain, jovial et vivable qui permette aux enfants de mieux s'épanouir. Un enfant heureux à la maison le sera aussi à l'école et le manifestera par ses résultats scolaires. Les parents doivent beaucoup s'entretenir avec leurs enfants afin de mieux les connaître, leurs problèmes et leurs envies, leurs prédispositions et compétences afin de savoir vers quel type d'enseignement les orienter. Claude Marlène Onabel conseil même aux parents de s'amuser avec leurs enfants comme des

¹¹⁴ F. Bahane N., "Palmarès 2013 des lycées et collèges, le secret de Jean Tabi", *Cameroun Tribune*, n°10581/6780, du vendredi 2 mai 2014, p.17.

¹¹⁵ Créé en 1956, Jean Tabi est tout d'abord un cours complémentaire avant d'être un établissement primaire d'enseignement secondaire. En 1975, il a été confié par Mgr Jean Zoa à la congrégation des Servantes du Saint Cœur de Marie, lesquelles œuvrent particulièrement dans l'éducation. Jean Tabi a été classé premier au palmarès 2013 de l'Office du Baccalauréat du Cameroun (OBC) avec un taux de réussite de 98, 93%. Un pourcentage record à en croire les responsables de l'Office. Ce Collège avait déjà occupé la première place du classement en 2008, avec 96,08%, deuxième en 2012. Depuis une décennie, Jean Tabi obtient systématiquement 100% au BEPC.

¹¹⁶ F. Bahane N., "Palmarès 2013 des lycées et collèges, le secret de Jean Tabi", p.17.

amis en vue de les mettre en confiance¹¹⁷. Tout ceci doit se faire avec discipline et rigueur.

Au sein des établissements en général, singulièrement au CETIC Charles Atangana, les responsables doivent développer le sens et le goût de l'effort chez leurs élèves afin qu'ils savourent le bonheur de la réussite en fin d'année. La discipline et la rigueur sont les éléments de la quête de l'excellence. Les mauvaises performances ne sont par ailleurs pas de nature à attirer grand monde lors des rentrées. Alors que, les établissements qui mettent un point d'honneur sur la discipline, clé indéniable du succès, se voient davantage sollicités pour les recrutements. Rigueur et discipline sont des méthodes efficaces d'encadrement propres à booster le rendement des apprenants et à élever les établissements¹¹⁸. Les responsables et les enseignants doivent réajuster l'approche d'encadrement pédagogique de leurs apprenants. L'invite est ici lancé auxdits responsables à s'interroger sur la valeur du projet pédagogique ou d'encadrement arrêté en début d'année¹¹⁹. Le calendrier d'activités doit être arrêté longtemps à l'avance de manière à ce que ces activités soient effectivement lancées dès la rentrée en septembre. La ponctualité, la régularité et le respect du règlement intérieur doivent être de rigueur pour les élèves et le personnel. C'est cette discipline et cette rigueur qui permettent de former des hommes et des femmes travailleurs et disciplinés au service de la construction du pays.

2- Faire face aux effectifs pléthoriques

Les textes officiels du MINESEC organisant les établissements d'enseignement secondaire arrêtent que les quotas du nombre d'élèves à admettre dans une salle de classe est de 60. Au-delà de cet effectif, l'on parle

¹¹⁷ C. M. C. Onabel, "L'éducation familiale des enfants et leur adaptation scolaire : cas des élèves des écoles primaires et maternelles annexes de la ville de Mfou", mémoire de CAPIEMP, ENIEG de Mfou, 2008, p.52.

¹¹⁸ A. Fogang, "Les recettes du succès scolaire", *Cameroun Tribune*, n°10577/6776, du vendredi 25 avril 2014, p.3.

¹¹⁹ Ibid.

d'effectif pléthorique. Bien des établissements en sont concernés au rang desquels le Lycée Technique Charles Atangana.

Etablissement d'enseignement technique, ce Lycée présentait les effectifs suivants par classe au cours de l'année scolaire 2014-2015 :

Tableau 10 : effectifs des élèves au Lycée Technique Charles Atangana, année scolaire 2013-2014

Classes	Effectifs		
	Garçons	Filles	Total
1 ^{ère} année	366	164	530
2 ^{ème} année	299	121	420
3 ^{ème} année	266	114	380
4 ^{ème} année	383	157	540
Seconde	198	110	308
Première	357	160	517
Terminale	185	72	257

Source : données recueillies sur le terrain

Comme l'on observe dans ce tableau, toutes les classes présentaient des effectifs au-delà de 60. Pour des salles d'une capacité de 30 bancs pour 2 élèves par banc, il y a un large surplus d'élèves. Ceux-ci sont assis 3 ou 4 par banc. Les allées sont réduites ou presque inexistantes. Ce qui ne permet pas aux enseignants de circuler lors des séances didactiques. Un aller-retour du tableau pour le fond de la salle lui prend en moyenne 4 minutes¹²⁰. La prise en main de la salle n'est pas facile dans ces conditions. L'enseignant préférant faire la leçon uniquement avec les élèves des premiers bancs, lésant ainsi ceux du fond réputés

¹²⁰ Entretien avec J. Kenfack Kemaka, 36 ans, enseignant d'histoire géographie au Lycée Technique Charles Atangana, Yaoundé, le 10 mai 2015.

bavards, troubleurs. Lorsqu'il est débordé, il leur demande de regagner la porte. Bien des élèves, par ce qu'assis au fond de la salle, font partie, à tort ou à raison, de la bande des bavards qui aiment généralement occuper les bancs du fond de la classe.

Un élève de la Troisième année maçonnerie nous fait part de son enseignant de mathématiques qui mettait toute sa rangée hors de la salle sans toujours chercher à dénicher l'élève qui avait lancé une intrigue¹²¹. Des innocents sont ainsi punis par la faute d'un seul élève. Pour justifier une telle décision, cet enseignant souligne que les élèves sont souvent solidaires et protègent les troubleurs¹²². Ce qui fait qu'il est mieux de tous les punir afin qu'ils apprennent à dire la vérité en dénonçant les troubleurs¹²³.

Les effectifs pléthoriques occasionnent l'indiscipline et le désordre dans les salles de classe. Ils permettent aux élèves désordonnés de ne pas facilement être repérés. L'enseignant ne peut pas facilement connaître tous ses élèves. Seuls les "bons élèves", ceux assis au niveau des premiers bancs (1^{er}, 2^e, 3^e ou 4^e banc par rangée) participent véritablement à la leçon. L'enseignant ne connaît pas tous les noms de ses élèves. Cet autre enseignant interrogé nous dit à ce sujet être souvent surpris lorsqu'il est interpellé ou salué dans la rue par un enfant qui dit être son élève¹²⁴. Pour lui, les salles sont si saturées que l'enseignant parvient difficilement à maîtriser les noms de ses élèves¹²⁵. Il a comme l'impression qu'il y a de nouveaux visages chaque fois qu'il entre dans la salle de classe.

Il faut donc limiter les effectifs afin de permettre aux enseignants de maîtriser leurs élèves par une meilleure prise en main. C'est le point de vue de Sœur Anastasie Bekono qui souligne que "le tout n'est pas d'avoir des classes

¹²¹ Entretien anonyme avec un élève, 16 ans, troisième année maçonnerie, Yaoundé le 18 février 2015.

¹²² Entretien avec C. Y. Nkollo Zang, 29 ans, enseignant de Mathématiques au Lycée Technique Charles Atangana, Yaoundé, le 10 mai 2015.

¹²³ Idem.

¹²⁴ Entretien avec J-M. Mbeunu, 39 ans, enseignant d'électrotechnique au Lycée Technique Charles Atangana, Yaoundé, le 10 mai 2015.

¹²⁵ Idem.

bondées mais d'avoir un nombre d'élèves qu'on peut encadrer dans de bonnes conditions''¹²⁶. Un effectif réduit permet aux enseignants de suivre ou d'accompagner chaque élève vers la réussite. Le nombre élevé des effectifs trouve toutefois sa justification par la proximité qui motive de nombreux parents à inscrire leurs enfants dans l'établissement du quartier. Aussi, les responsables de cet établissement comme de bien d'autres sont si friands d'argent lors des rentrées qu'ils ne refusent aucun élève. Ils vont même jusqu'à marchander les places.

Les effectifs ont une incidence sur le déroulement des enseignements et la performance des élèves. Des effectifs réduits sont gages de discipline. Ils permettent de séparer le bon grain de l'ivraie, souligne Pierre Atangana, chef de la division des examens à l'Office du Baccalauréat, répondant à une interview accordée à Cameroun Tribune sur le palmarès 2013 des lycées et collèges¹²⁷. Le travail réalisé avec de tels effectifs produit des résultats car les classes à effectifs difficiles ont leur pédagogie et les autres classes ont la leur. Pour cet enseignant de métier, si les établissements mettaient un point d'honneur à respecter les effectifs, et s'ils faisaient l'effort de promouvoir l'exercice du travail permanent, par exemple l'évaluation continue des connaissances, les résultats s'amélioreraient partout¹²⁸.

Dans ce quatrième chapitre, il a été question de ressortir les freins à la bonne marche du Lycée Technique Charles Atangana et d'en proposer des éléments de correction. Au nombre de ces freins, nous nous sommes intéressés à l'indiscipline, au manque de matériels des apprenants, l'absentéisme et le laxisme des enseignants et au phénomène des vacataires. Cette liste a été

¹²⁶ F. Bahane N., "Palmarès 2013 des lycées et collèges, le secret de Jean Tabi", p.17.

¹²⁷ M. Nkodo, "Le nombre de candidats joue sur le classement", *Cameroun Tribune*, n°10579/6778 du mardi 29 avril 2014, p.16.

¹²⁸ Ibid.

complétée par la formation familiale et les problèmes d'orientation. Néanmoins, et il faut le relever, ces freins ne sont pas le seul apanage du Lycée Technique Charles Atangana. Il s'agit des freins ou problèmes observables au sein d'autres établissements disséminés sur l'ensemble du territoire national. Ces freins peuvent être subjugués ou alors, on peut y trouver des solutions dans les éléments que nous avons développés en perspectives.

CONCLUSION GENERALE

Ce travail de recherche consistait à retracer l'histoire du Lycée Technique Charles Atangana en dégagant sa contribution dans l'encadrement et la formation de la jeunesse ainsi que les difficultés auxquelles il a fait face ainsi que les voies de remédiation. Il s'agissait de voir comment ce Lycée s'est acquitté de sa mission d'encadrement et de formation de la jeunesse camerounaise depuis sa création jusqu'à nos jours.

Pour ce faire, le premier chapitre a présenté le contexte dans lequel l'établissement connu aujourd'hui sous le nom de Lycée Technique Charles Atangana a été créé. Il a aussi été question de ressortir pourquoi le nom de Charles Atangana a été attribué ou associé à cet établissement. Il ressort des quelques éléments développés que l'établissement a été créé par l'ex-administration française motivée par la politique qu'elle avait mise sur pied, consistant à fournir au pays un ensemble de professionnels pour l'exécution des travaux administratifs. Plus tard, les autorités du Cameroun indépendant reconduisent cette politique et décident en 1973 de rebaptiser l'établissement créé par la France plutôt en 1960 du nom de l'un des illustres acteurs de son histoire. Le nom de Charles Atangana associé à un établissement s'inscrit à notre avis dans la logique du devoir de mémoire. Il faut sauver de l'oubli les acteurs, les grandes figures de l'histoire du Cameroun. C'est selon cet argument et tout naturellement que nous comprenons la nécessité qui s'était présentée et qui avait conduit les autorités à baptiser un établissement public du nom de Charles Atangana.

Le second chapitre a été consacré à la présentation générale du Lycée Technique Charles Atangana. Nous avons pu constater que ce Lycée, situé en

plein centre urbain, présente le visage d'un établissement soucieux du cadre dans lequel doivent se dérouler ses enseignements. Le fonctionnement de l'institution est assuré par une importante équipe constituée d'un personnel administratif, d'un personnel d'astreinte et d'un corps enseignant. Les activités au sein de l'établissement sont soigneusement menées, inscrites dans le cadre du calendrier national organisant l'année scolaire. Il y règne un climat de paix, de convivialité et d'harmonie, toute chose qui concourent à l'épanouissement de l'établissement dans ses objectifs d'encadrement des jeunes.

Le troisième chapitre est consacré à la présentation de la contribution du Lycée Technique Charles Atangana à l'encadrement et à la formation de la jeunesse. Cette contribution a été évaluée à la lumière des effectifs et des heureux diplômés que l'établissement met à la disposition de la société, diplômés qui ont par ailleurs l'opportunité de se retrouver sur le marché de l'emploi.

Dans le quatrième chapitre, il a été question de ressortir les freins à la bonne marche du Lycée Technique Charles Atangana et d'en proposer des éléments de correction. Au nombre de ces freins, nous nous sommes intéressés à l'indiscipline, au manque de matériel des apprenants, l'absentéisme et le laxisme des enseignants et au phénomène des vacataires. Cette liste a été complétée par l'éducation familiale et les problèmes d'orientation. Néanmoins, et il faut le relever, ces freins ne sont pas le seul apanage du Lycée Technique Charles Atangana. Il s'agit des freins ou problèmes observables au sein d'autres établissements disséminés sur l'ensemble du territoire national. Ces freins peuvent être subjugués ou trouver des solutions dans les éléments que nous avons développés en perspective.

Un tel travail permet de réaliser qu'une bonne formation dans le système d'enseignement technique peut permettre à celui qui en sort nanti d'un diplôme

de s'insérer efficacement dans la société en pratiquant divers métiers. Il y a en effet des possibilités d'emploi pour le diplômé de l'enseignement technique et certains s'affirment au bout de l'effort continu comme de véritables élites. Nous avons vérifié cette réalité en présentant des exemples d'anciens élèves du Lycée Technique Charles Atangana qui vivent de la pratique du métier qu'ils ont appris durant leur séjour dans cet établissement. Ceci nous amène à conclure que ce Lycée contribue à l'encadrement des jeunes en les recrutant dans ses différentes classes, en leur assurant un cursus de la première année à la Terminale sanctionné par le CAP et le Baccalauréat technique. Au fil du temps, c'est un nombre important d'élèves qui sont passés dans cet établissement et ont reçu une formation qui permet à certains d'assurer divers métiers. Le Lycée Technique Charles Atangana fait néanmoins face à des obstacles qui entravent ou réduisent le potentiel qu'il peut apporter dans l'encadrement et la formation des jeunes. Comme tout autre établissement de ce type d'enseignement, il doit se doter de meilleures infrastructures avec un matériel moderne qui rend les élèves véritablement apte pour l'exercice de la spécialité pour laquelle ils sont formés. Les Lycées techniques sont des établissements dans lesquels les élèves doivent continuellement suivre une formation pratique, travailler en atelier, afin qu'au bout de celle-ci, ils soient vraiment des techniciens apte à exécuter toutes les tâches relevant de leur milieu professionnel. Les enseignements ne doivent pas être théoriques mais pratiques. C'est là une problématique qui revient le plus souvent au nombre de critiques reconnues à ce type d'enseignement au Cameroun.

SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I. SOURCES PRIMAIRES

A. DOCUMENTS D'ARCHIVES

ANY, APA, Rapport annuel, 1922.

ANY, APA, Rapport annuel, 1923.

ANY APA, Rapport annuel, 1929.

B. SOURCES ORALES

	Noms	Age	Fonction ou statut	Date et lieu
1	Akono Engoulou Epe Akpwa MP.	34 ans	Secrétaire du Lycée Technique Charles Atangana	Yaoundé, le 18 février 2015
2	Ambassa Aboma, A.	29 ans	Enseignant au Lycée Technique Charles Atangana	Yaoundé, le 14 mai 2015
3	Amié Ebanda E.	42 ans	Censeur Industriel Lycée Technique Charles Atangana	28 mai 2015
4	Anonyme	16 ans	Elève au Lycée Technique Charles Atangana	Yaoundé, le 10 mai 2015
5	Anonyme	15 ans	élève au Lycée Technique Charles Atangana	Yaoundé, le 10 mai 2015
6	Anonyme	17 ans	élève au Lycée Technique Charles Atangana	Yaoundé, le 10 mai 2015

7	Anonyme	16 ans	Elève de troisième année maçonnerie	Yaoundé le 18 février 2015
8	Atangana Ndzana N.	78 ans	Enseignant retraité	Yaoundé, le 13 mai 2014
9	Atangana Ondoua S.	36 ans	Enseignant, ancien élève du CETIC Charles Atangana	Yaoundé, le 20 mars 2015
10	Ateba Ateba J.	36 ans	Maçon, ancien élève du CETIC Charles Atangana	Yaoundé, le 19 mars 2015
11	Bayiha Basseck F.	52 ans	parent d'élève du Lycée Technique Charles Atangana	Yaoundé, le 7 mai 2015
12	Bessala G.	31 ans	Chef d'équipe Maçonnerie, ancien élève du Lycée Technique Charles Atangana	Yaoundé, 23 mars 2015
13	Chembou Epse Ntowe, E.	32 ans	Enseignant au Lycée Technique Charles Atangana	Yaoundé, le 15 mai 2015
14	Etoundi Nsoe M.		Proviseur du Lycée Technique Charles Atangana	Yaoundé le 18 février 2015
15	Kemgni Tsaken A.	34 ans	Menuisier, ancien élèves du CETIC Charles Atangana	Yaoundé, le 18 mars 2015
16	Kenfack Kemaka, J.	36 ans	Enseignant d'histoire géographie au Lycée	Yaoundé, le 10 mai 2015

			Technique Charles Atangana	
17	Lagme Tchamou F.	28 ans	Maçon, ancien élève du CETIC Charles Atangana	Yaoundé, le 17 mars 2015
18	Maka A.	43 ans	Surveillant général Lycée Technique Charles Atangana	Yaoundé le 28 mai 2015
19	Mbeunu, J-M.	39 ans	Enseignant d'électrotechnique au Lycée Technique Charles Atangana	Yaoundé, le 10 mai 2015
20	Mebara Zock H.	27 ans	Menuisier, ancien élève du CETIC Charles Atangana	Yaoundé, le 27 mars 2015
21	Ngos née Kwedi Moudo, I.	38 ans	Censeur chargé des enseignements généraux au Lycée Technique Charles Atangana	Yaoundé le 28 mai 2015
22	Nkollo Zang C. Y.	29 ans	Enseignant de Mathématiques au Lycée Technique Charles Atangana	Yaoundé, le 10 mai 2015
23	Onana P.	81 ans	Enseignant retraité	Yaoundé le 18 mai 2014
24	Womog Ndjee, I.	30 ans	Surveillant Général au Lycée Technique Charles Atangana	Yaoundé, le 13 mai 2015
25	Zoua Manga Epse	47 ans	Censeur commercial au	Yaoundé, le

	Maleng A. R.		Lycée Technique Charles Atangana	28 mai 2015
--	--------------	--	-------------------------------------	-------------

II. SOURCES SECONDAIRES

A. OUVRAGES

➤ Ouvrages généraux

Abwa D., *Cameroun, Histoire d'un nationalisme, 1884-1961*, Yaoundé, CLE, 2010.

Mveng E., *Histoire du Cameroun Tome II*, Yaoundé, CEPER, 1985.

Ngoh V. J. *Cameroun, 1884 – 1985 cent ans d'histoire*, Yaoundé, CEPER, 1990.

Kange Ewane F., *Semence et moisson coloniale, un regard africain sur l'histoire de la colonisation*, Yaoundé, CLE, 1985.

Ki-Zerbo J., *Histoire de l'Afrique noire d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1972.

Durkheim E., *Education et sociologie*, Paris, PUF, 1985.

Sarraut A., *La mise en valeur des colonies françaises*, Paris, Payot, 1923.

➤ Ouvrages méthodologiques

Beaud M., *L'Art de la thèse*, Paris, la Découverte, 1997.

Fragniere JP., *Comment réussir son mémoire*, Paris, DUNOD, 1996.

B. MEMOIRE ET THESE

- Onabel C. M. C., ‘‘L’education familiale des enfants et leur adaptation scolaire : cas des élèves des écoles primaires et maternelles annexes de la ville de Mfou’’, mémoire de CAPIEMP, ENIEG de Mfou, 2008.
- Eloundou, E. D., ‘‘Contribution des populations du Sud-Cameroun à l’hégémonie allemande....’’

C. ARTICLES DE JOURNAUX, DE REVUES ET AUTRES DOCUMENTS

- Bahane N. F., ‘‘Délinquance scolaire, la police prépare la riposte’’, *Cameroun Tribune*, n°10577/6776 du vendredi 25 avril 2014.
- Fogang, A., ‘‘Les recettes du succès scolaire’’, *Cameroun Tribune*, n°10577/6776, du vendredi 25 avril 2014.
- Gomsu, J., ‘‘La formation des Camerounais en Allemagne pendant la période coloniale’’, *Cahiers d’Allemagne et d’études germaniques*, vol 1, n°2, 1985, p.17. (Yaoundé, FLSH, Université de Yaoundé, 1985).
- Gomsu, J., ‘‘Problématique de la collaboration : les chefs traditionnels du Sud Cameroun dans l’administration coloniale allemande’’, *L’Afrique et l’Allemagne, de la colonisation à la coopération, 1884 à 1986 : le cas du Cameroun*, édition N’kuma Ndumbe III, Yaoundé, éditions Africavenir, 1986.

- Anonyme, *Les grands acteurs africains de l'indépendance*, Paris, Collection Mon Livre de Poche, 2013.
- M. Nkodo, M., "Le nombre de candidats joue sur le classement", *Cameroun Tribune*, n°10579/6778 du mardi 29 avril 2014.
- Marchand, C., "Aperçu sur le contenu de l'enseignement au Cameroun sous le mandat français (1921-1939)", *Annales de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines*, Volume 1, n°4, Yaoundé, Université Fédérale du Cameroun, 1972.
- Quinn, F., "Rencontre dans la forêt dense : les Béti et les Allemands, 1887-1916", *Histoire du Cameroun XIXème-XXème siècle*, Paris, L'Harmattan, 1989.

**ANNEXES**

Annexe 1 : Attestation de recherche

Annexe 2 : règlement intérieur du Lycée Technique Charles Atangana

Annexe 3 : exemplaire de questionnaire adressé à l'administration du Lycée Technique Charles Atangana

Annexe 1 : Attestation de recherche

REPUBLIQUE DUCAMEROUN
Paix – Travail – Patrie
UNIVERSITE DE YAOUNDE I
ECOLE NORMALE SUPERIEURE
DEPARTEMENT D'HISTOIRE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace- Work- Fatherland
UNIVERSITY OF YAOUNDE I
HIGHER TEACHER TRAINING
COLLEGE
DEPARTMENT OF HISTORY

ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Pr. **Salvador EYEZO'O**, Chef de Département d' Histoire, certifie que l'étudiant **MBEZELE ATEMENGUE Tatiana**, Matricule 10Y308, est inscrit au niveau V du Département d' Histoire et poursuit actuellement un travail de recherche sur le thème suivant :

LA CONTRIBUTION DU LYCEE TECHNIQUE CHARLES ATANGANA A LA FORMATION DE LA JEUNESSE CAMEROUNAISE : 1973-2014.

Sous la Direction du **Dr. ZOUYA MIMBANG Lucie**

Je lerecommande auprès des responsables des centres de documentation, Archives et toutes les Institutions de recherches nationales ou internationales en vue de lui faciliter la recherche.

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé, le 13/05/2005

Le Chef de Département

Pr. Salvador Eyezo'o

Annexe 2 : règlement intérieur du Lycée Technique Charles Atangana

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DELEGATION REGIONALE DU CENTRE

DELEGATION DEPARTEMENTALE POUR LE MFOUNDI

LYCEE TECHNIQUE Charles ATANGANA

BP 227 / TEL. 22 20 45 77

YAOUNDE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION

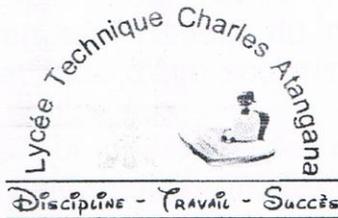
REGIONAL DELEGATION FOR THE CENTER

DIVISIONAL DELEGATION FOR THE MFOUNDI

GOVERNMENT TECHNICAL HIGH
SCHOOL Charles ATANGANA

P.O BOX 227 / TEL. 22 20 45 77

YAOUNDE



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU LYCÉE TECHNIQUE CHARLES ATANGANA

MARTHE ETOUNDI NSOE

PREAMBULE

Le Lycée Technique Charles ATANGANA qui se donne pour devise et Discipline - travail - succès resplendiront vise à initier les jeunes à une vie responsable et à développer en eux l'amour du travail dans la discipline. Il accueille les élèves, garçons et filles d'âge scolarisable, de tous les milieux et couches sociales du Cameroun et d'ailleurs.

Le présent Règlement Intérieur rassemble des dispositions visant à garantir à l'élève des conditions saines de formation intellectuelle, physique et cultive le sens du respect pour une meilleure intégration dans la vie sociale.

TITRE I : DE LA PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Article 1 : Situation géographique

Le Lycée Technique Charles ATANGANA est situé sur le plateau de Bastos entre les quartiers Bastos et Nlongkak, dans l'arrondissement de Yaoundé 1^{er}

Article 2 : Nature de l'Etablissement

C'est un établissement public mixte, d'enseignement technique industriel et commercial à régime externe, qui a pour devise Discipline - Travail – Succès. Il comprend deux cycles d'études : le premier et le second.

1^{er} cycle : De la première année en quatrième année dans les sections et spécialités ci-après :

a) **Section commerciale** :

- ACABUR
- ESCOM
- SEBU

b) **Section industrielle** :

- Carrelage
- Dessin-bâtiment
- Electricité d'équipement
- Electronique
- Froid et climatisation
- Installation sanitaire
- Maçonnerie
- Menuiserie

2nd cycle : De la seconde en terminale dans les sections et spécialités ci-après :

a) **Section commerciale**

- ACA
- CG

b) Section industrielle

- F2
- F3
- F4
- F5
- MEB
- INSA

Toutefois, dans les deux sections, les élèves inscrits en première année ne sont pas spécialisés. Ils sont tout simplement soit en première année commerciale soit industrielle.

Article 3 : Modalités d'admission au Lycée Technique Charles ATANGANA

L'admission en première année se fait uniquement par voie de concours officiel. Dans les autres classes, par concours internes organisés par l'établissement ou sur étude du dossier et ceci en fonction du nombre de places disponibles.

TITRE II : DES HORAIRES

Article 4 : Sonneries

Elles sont assumées par le service de la surveillance générale ou toute autre personne désignée à cet effet. Pour cela, un programme détaillé des heures de sonnerie est publié et communiqué.

Les élèves ont droit à deux récréations :

- La première de 10h 15 mn à 10h30 mn ;
- La deuxième de 13h15 mn à 13h45 mn.

Pendant ces récréations, aucune sortie hors de l'enceinte du lycée n'est autorisée.

Article 5 : ouverture et fermeture du portail

Le portail s'ouvre à 7h00 et se ferme à 7h30 minutes. Les retardataires sont reçus jusqu'à 7h45 mn. Les élèves qui arrivent après 7h45 mn ne sont plus admis dans l'enceinte de l'établissement et doivent rentrer en silence dans leurs familles respectives. Après la fermeture du portail tout élève surpris en divagation dans les environs de l'établissement sera sévèrement puni.

Article 6 : Sorties des classes

Les heures de sorties sont les suivantes :

- 16h30 mn le lundi, mardi, jeudi et vendredi ;
- 12h30 mn le mercredi.

Article 7 : cours de rattrapage

Les cours de rattrapage peuvent être organisés les mercredis après-midi ou les samedis ; dans ce cas, un calendrier doit être établi et porté à la connaissance des élèves qui informeront leurs parents. Les élèves doivent être en tenue de classe.

TITRE III : DE LA TENUE VESTIMENTAIRE

Article 8 : Uniforme de classe, de sport et d'atelier

❖ La tenue de classe

La tenue de classe doit respecter le modèle et la coupe exigés par l'établissement ; les noms, prénoms et classe doivent être lisiblement brodés au fil blanc en haut et à gauche au niveau de la poitrine pour les filles et sur la poche supérieure pour les garçons ;

❖ La tenue de sport

La tenue des sport est obligatoire pendant les heures d'éducation physique, les couleurs sont attribuées en fonction des classes ;

❖ La tenue d'atelier

La tenue d'atelier se porte uniquement dans les ateliers ; par conséquent, les élèves qui ont les cours de travaux pratiques ne mettront leur blouse que dans leurs ateliers.

Le port d'un tricot à col ou autre chemise en même temps que la tenue de classe est strictement interdite. Ces vêtements encombrants sont confisqués par l'établissement.

Article 9 : Interdictions formelles

Sont formellement interdits :

Le port des babouches, des sandales, des chapeaux, des lunettes non médicales, des pull-overs, des manteaux, des écharpes, des foulards ;

Pour les filles : les coiffures extravagantes (rasta, greffes, crêtes, passes mèches ; cheveux d'emprunts etc....), les bijoux criards et des chaussures à hauts talons, le maquillage (rouge à lèvres, fard, épilation du visage...

Pour les garçons : les pantalons sans ceintures, les tailles basses ou serrés (slim), les survêtements, les colliers et autres bijoux.

En outre, les filles doivent avoir les cheveux tressés (6 six nattes bien serrées) du devant vers l'arrière ou cheveux tressés au fil, cheveux coupés

comme les garçons. Par ailleurs, les garçons doivent complètement raser leur barbe.

Article 10 : De l'hygiène corporelle

Par respect pour les autres et pour soi-même, tout élève doit toujours tenir son corps et sa tenue très propres pour éviter les odeurs inconvenantes (parfums forts, senteurs ou odeurs corporelles...)

TITRE IV : du comportement général des élèves

Article 11 : des bonnes manières

L'élève doit exceller par sa conduite polie et respectueuse envers tous. Il doit savoir :

- dire bonjour ;
- se lever à l'entrée et à la sortie de toute autorité ;
- éviter toute attitude ou langage susceptible d'indisposer (Cam-français, langage ordurier)

Article 12 : Au sein de l'établissement

Dans l'enceinte du lycée, les élèves sont soumis à certaines obligations. Ainsi, il est strictement interdit :

- ✓ d'utiliser les documents immoraux (romans pornographiques CD porno ...) ;
- ✓ de jeter les ordures dans la cour, les couloirs, ou les salles de classes mais dans les bacs à ordures prévues à cet effet ;
- ✓ de voler, tricher, ou manger pendant les heures de cours ;
- ✓ d'apporter à l'établissement tout objet dangereux dont l'emploi n'est pas autorisé (couteaux, bouteilles, ciseaux, armes à feu ou blanches etc...) ;
- ✓ de lutter, de pratiquer les jeux dangereux avec ses camarades, de pratiquer les jeux de hasard (cartes, cotisation, tontine, commerce, pratique d'usure...) ;
- ✓ de consommer l'alcool, de fumer des cigarettes ou les drogues de toute nature ;
- ✓ de passer par issues autres que l'entrée principale pour rentrer ou sortir de l'enceinte du lycée (escalade)

NB. Tout élève pris en délit d'école buissonnière par escalade de clôture recevra un blâme de conduite et devra fournir deux sacs de ciments avant la reprise des cours.

- ✓ de se déplacer sans autorisation pendant les heures de cours ;
- ✓ de venir à l'établissement avec un téléphone portable ou tout autre gadget ;
- ✓ d'écrire ou dessiner sur les murs, les tables bancs, les ouvertures, le plafond ou sur le matériel disponible au lycée ;

- ✓ Sont aussi et strictement interdites, les pratiques sexuelles de toute nature, caresse, attouchement, etc.

Article 13 : Des grossesses

Toute grossesse apparente implique l'auteur au conseil de discipline et à un congé de maternité immédiatement.

L'élève garçon qui serait auteur d'une grossesse subit le même sort que la fille.

Article 14 : Des cas d'insolence de d'agression

Toute désobéissance manifeste ou toute insolence envers un membre du personnel, (agent de sécurité ou d'entretien, personnel d'exploitation, professeurs sera sévèrement punie d'une exclusion de trois jours assortie d'un blâme de conduite ;

Toute agression physique ou verbale à l'endroit d'un membre du personnel sera sanctionnée par une exclusion définitive.

Sont également proscrits : Les intrigues, les calomnies, les brimades et les injures. L'élève fautif sera sanctionné par une corvée de trois jours selon la gravité de l'acte posé.

Article 15 : Des vols

Tout élève reconnu coupable de vol est traduit au Conseil de Discipline et risque une exclusion définitive du lycée. Il faut néanmoins que chacun prenne conscience qu'il est responsable de ses propres effets et qu'en conséquence, il doit en prendre le plus grand soin.

Article 16 : À l'extérieur de l'établissement chaque élève du LT –CA est un ambassadeur de cet établissement hors du périmètre scolaire ; à ce titre il doit être le modèle, la référence. Les interdits prévus à l'article 10 sont valables dans ce paragraphe.

A l'extérieur comme au sein de l'établissement la courtoisie envers tous les encadreurs est de rigueur.

Article 17 : Le Rassemblement

Il a lieu tous les lundis et jeudi à 7 h 15 mn et se fait sous la conduite des encadreurs de l'établissement. Pendant ce rassemblement les élèves procèdent à la levée des couleurs et à l'exécution de l'hymne nationale toute velléité de trouble pendant le Rassemblement sera sévèrement sanctionnée. Cette cérémonie organisée tous les lundis et jeudis au LT CA œuvre pour la formation des futurs leaders et responsables de la nation camerounaise, auxquels il se doit d'inculquer le sens de l'honneur, de l'intégrité et de l'amour de la patrie.

Après exécution de l'hymne nationale, les communications peuvent être faites aux élèves. Compte tenu de l'importance de certaines communications l'administration peut rassembler les élèves un autre jour de la semaine en dehors du traditionnel rassemblement de lundi et jeudi matin.

Article 18 : Les élèves ne reçoivent pas de visite aux heures de cours sauf en cas d'urgence appréciée par l'administration du lycée.

Article 19 : Toute affiche devra être visée au préalable par l'administration du lycée. Aucune affiche ne doit être collée au mur.

Article 20 : Tout motif d'absence ou de retard doit être signalé à la surveillance générale par les parents de l'élève. Dans le cas contraire toute absence doit être justifiée au plus tard 48 h après le retour de l'élève. Cette justification se fait au bureau de la scolarité. De même les élèves qui désirent un billet de sortie pour quelques heures pour se rendre à l'hôpital ou à la maison doivent s'adresser à la surveillance générale. Les motifs d'absence ou retard doivent être expliqués par les lettres des parents, les convocations, les certificats médicaux et autres pièces.

Article 21 : Les réclamations de notes

Les réclamations en classe se font au prochain cours ; les réclamations en fin de séquence et trimestre doivent se faire immédiatement après la remise des carnets de correspondance.

Article 22 : La note de conduite qui doit refléter le comportement réel de l'élève est attribuée par les surveillants et les professeurs (ou le professeur principal) de la classe. Elle est notée sur 20. Un critère de notation sera défini et porter à la connaissance des élèves et des enseignants.

Article 23 : Tout élève sanctionné négativement par le conseil de discipline aura automatiquement la note de zéro sur vingt en conduite.

Article 24 : Tout élève surpris en train de tricher (avec document) pendant les compositions de fin de séquence reçoit la note zéro pour la matière concernée et est traduit au conseil de discipline ; mention sera faite sur son carnet de correspondance.

Article 25 : Les élèves du Lycée technique – CA doivent veiller sur leurs fournitures et autres effets, l'administration du lycée n'est pas responsable des objets égarés de même nous déclinons notre responsabilité lorsque les élèves mal chaussés (babouches et autres sandales) se blessent dans les ateliers.

Article 26 : Les élèves sont responsables des objets, outils ou manuels qui leur sont confiés par l'établissement ; ce sont les biens de la communauté et par

conséquent, tout objet détérioré ou égaré doit être remplacé ou remboursé par le responsable de la perte ou de la détérioration. Aucun document officiel ne pourra être délivré aux débiteurs.

Article 27 : Associations sportives et culturelles

Les élèves qui pratiquent des disciplines sportives bien précises doivent se faire identifier par les professeurs d'EPS en vue de constituer des équipes qui joueront pour le rayonnement du lycée. La participation aux défilés organisés lors des fêtes nationales est obligatoire.

Article 28 : Les élèves inaptes aux épreuves physiques d'EPS ou souffrants des grandes endémies doivent produire des certificats médicaux auprès de l'administration du lycée qui saisira les professeurs d'éducation physique et sportive.

Article 29 : Au début de chaque année scolaire, un bureau de la coopérative scolaire est élu par les élèves. Le président de la coopérative est le représentant des élèves auprès du conseil d'établissement. Cette coopérative met en place sous la coordination de l'administration du lycée des clubs d'activités culturelles dont le rôle essentiel est d'assurer l'épanouissement des adhérents. La coopérative peut aussi faire fonctionner une cantine selon les modalités bien précises.

Article 30 : Toute escalade ou tentative d'escalade du mur d'enceinte du lycée est sanctionnée par une exclusion définitive et immédiate.

TITRE V : DES SANCTIONS ET DES DISPOSITIONS FINALES

Article 31 : En cas de violation de ce règlement intérieur le contrevenant sera sanctionné à l'immédiat ou consigné ou traduit au conseil de discipline accompagné de son parent.

Article 32 : À l'issue du conseil de discipline l'élève peut recevoir une exclusion temporaire d'une durée de 1 à 8 jours ou une exclusion définitive suivant les cas. Les décisions du conseil de discipline sont mentionnées dans le carnet de notes.

Article 33 : PUNCTUALITE : Les élèves sont tenus d'être régulièrement au cours. Les retardataires s'exposent aux sanctions suivantes :

- perte d'une ou plusieurs heures de cours
- Note zéro au cas où il y a interrogation écrite pendant cette heure.

Article 34 : ASSIDUITE :

- a. Les élèves sont tenus d'être régulièrement au cours. Tout élève absent à un cours ne peut réintégrer sa classe que s'il est détenteur d'un billet d'entrée dûment signé par le surveillant général.
- b. Seul le Proviseur ou le surveillant général peuvent autoriser un élève à s'absenter.
- c. Toute absence non justifiée, sera comptabilisée et sanctionnée conformément aux normes suivantes :

NOMBRE D'HEURES D'ABSENCES	SANCTIONS A APPLIQUEES
06H à 9H	Avertissement conduite
10H à 14H	Blâme conduite
15H à 19H	Blâme + 3 jours d'exclusion
20H à 25H	Blâme + 5 jours d'exclusion
26H à 30H	Blâme + 8 jours d'exclusion
Plus de 30H	Exclusion définitive après comparution devant le conseil de discipline

SANCTIONS

- 02 avertissements conduite = 01 blâme conduite
- 02 blâmes conduite = 08 jours d'exclusion
- Plus de 02 blâmes conduite = Exclusion définitive après comparution devant le conseil de discipline.

AUTRES SANCTIONS

- Faux et usages de faux = 08 jours d'exclusions
- Destruction des biens de l'Etablissement = Remplacement des biens détruits et 08 jours d'exclusion. En cas de récidive, exclusion définitive. En fin d'année tout élève qui totalisera plus de 08 jours d'exclusion sera définitivement exclu du lycée technique - CA pour mauvaise conduite.

Article 35 : Conformément au texte en vigueur l'élève qui attrape une grossesse au courant de l'année est mise en congé de maternité. Elle va réintégrer les classes après l'accouchement si les conditions de discipline d'âge et de travail le lui permettent. L'élève enceinte qui se donne elle-même un congé de maternité est considérée comme démissionnaire.

Article 36 : En fin d'année scolaire et à l'issue du conseil de classe l'élève peut être promu en classe supérieure, ou admis à redoubler ou exclu en raison du mauvais travail de l'âge avancé ou de la non observation du règlement intérieur ou par

manque de poste de travail. En clair un élève qui se conduit mal sera exclu même si son travail scolaire est bon ; ceci parce que notre objectif est d'assurer la formation de l'homme sur tous les plans.

Article 37 : Les élèves seront également soumis à un règlement d'atelier préparé par les chefs travaux et les professeurs d'atelier. Ce règlement intérieur garantit en général les règles de sécurité et d'hygiène.

Article 38 : Toutes les dispositions non prévues par le règlement Intérieur sont laissées à l'appréciation du conseil de Discipline.

Article 39 : Le règlement intérieur du LT- CA est complété par les textes du Ministère des Enseignements Secondaires. Il peut être amendé compte tenu du caractère évolutif de la société dans laquelle nous vivons et prend effet dès sa publication. Il abroge toutes les dispositions antérieures contraires.

REGLEMENT INTERIEUR SALLE DE BUREAUTIQUE

A- RESPONSABLE DE SALLE OU CHEF D'ATELIER

Le responsable de la salle de BUREAUTIQUE est désigné chaque année scolaire par le conseil d'enseignement.

Son rôle est :

- ✓ De vérifier la mise à jour du planning d'occupation des machines et de veiller sur la tenue du cahier d'observations de la salle ;
- ✓ D'établir un emploi de temps pour la propreté de la salle et veiller à son exécution ;
- ✓ De ranger les machines par ordre croissant ;
- ✓ De s'assurer que chaque machine est couverte de sa housse.

B - ATTITUDE DE L'ENSEIGNANT EN SALLE DE BUREAUTIQUE

- ✓ Dès l'entrée de l'enseignant en salle, il doit demander aux élèves de vérifier l'état des machines et de lui signaler toutes anomalies rencontrées.
- ✓ Lors de la saisie l'enseignant s'assure que les machines ne sont pas brutalisées. En aucun cas l'enseignant ne doit pas abandonner les élèves en salle car l'abandon entraîne des conséquences désastreuses (disparition des souris dérèglement des machines fraude en cas de devoirs etc ...)
- ✓ A la fin du travail l'enseignant doit veiller à ce que tout soit remis en ordre (souris, housses, tabourets). Il doit également remplir le cahier d'observations.
- ✓ L'enseignant est le dernier à sortir de la salle. Il assure personnellement la fermeture de celle-ci et dépose les clés au bureau des chefs de travaux.
- ✓ En cas d'absence du professeur, les élèves sont conduits en salle de permanence par leur chef de classe.

C – ATTITUDE DE L'ELEVE

Si un élève choisit une machine précise à la rentrée scolaire il l'occupera pendant toute l'année sauf en cas de panne.

L'élève doit à la fin du travail il doit remettre tout en ordre (ordinateurs, souris, housses, tabourets).

A la fin de la journée le groupe de nettoyage doit assurer de la propreté de la salle selon le planning établi.

L'élève ne doit pas changer la souris ni le clavier de l'ordinateurs encore moins les emporter chez lui. L'ordinateur est un outil précieux de travail alors l'élève doit la protéger de toute brutalité.

ANNEXE II

REGLEMENT INTERIEUR DES ATELIERS

Les ateliers se présentent dans un établissement d'enseignement technique comme un lieu d'intenses activités manuelles et de manipulations d'outils ou d'objets pouvant engendrer les accidents. En vue de minimiser les risques d'accidents il s'avère nécessaire et important de suivre scrupuleusement un minimum de règles il y va de l'intérêt de tous c'est la raison d'être de ce règlement intérieur des ateliers que chaque élève est tenu de respecter.

REGLEMENT

- 1) Les élèves doivent porter des chaussures fermées lorsqu'ils sont en séance de travaux pratiques faute de quoi ils se verront exclus des ateliers.
- 2) Chaque élève de la section industrielle est tenue de faire une vaccination antitétanique pour avoir accès aux séances de formation en pratique, à cet effet le professeur de TP peut requérir à tout moment une pièce justifiant que l'élève a été vacciné.
- 3) L'accès dans les ateliers est conditionné au port d'une blouse d'atelier. Elle est :
 - ✓ Jaune pour les électriciens et frigoristes
 - ✓ Blanche pour les électroniciens et dessinateurs en bâtiment
 - ✓ Kaki pour les menuisiers
 - ✓ Bleue pour les maçons carreleurs et plombiers.

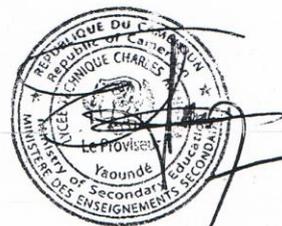
Le nom et la classe doivent être lisiblement brodés au- dessus de la poche haute gauche.

4) La mise sous tension d'un appareil ou la mise en marche d'une machine est formellement proscrite aux élèves quand ce n'est pas sur instruction d'un professeur.

5) Le travail des élèves en atelier est subordonné à la présence du professeur encadreur, il est donc interdit aux élèves de commencer ou de continuer un travail de formation en ateliers en dehors des heures réglementaires et à l'absence du professeur encadreur.

- ✓ Les ateliers de menuiserie ne constituent pas une salle de permanence ou encore moins un lieu de repos. Comme tous les autres ateliers, ils sont strictement réservés aux élèves qui y sont programmés. Les élèves sont instamment invités à observer cette disposition.
- ✓ Dans les ateliers de maçonnerie, l'utilisation des agglomérés comme chaise est formellement défendue.
- ✓ L'utilisation de la porte arrière pour sortir de l'établissement est interdite.
- ✓ Dans les ateliers de menuiserie il n'est pas permis de se coucher ou de s'asseoir ou même de s'adosser sur les machines.
- ✓ Dans les ateliers de plomberie et de froid et climatisation le port de des lunettes est obligatoire pendant les exercices ou les travaux de soudure.
- ✓ Dans les ateliers de froid et d'électricité, le port des chaussures à semelle en élastomère est vivement conseillé.
- ✓ Les élèves programmés dans les ateliers attendent leurs professeurs dans la salle de permanence Il n'est donc pas permis que ceux-ci stationnent devant les ateliers fermés.

LE PROVISEUR,



Etoundi N. Marthe Annette
PLET

**Annexe 3 : exemplaire de questionnaire adressé à l'administration du Lycée
Technique Charles Atangana**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie
UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I
Ecole Normale Supérieure

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I
Higher teachers' training College



DEPARTEMENT D'HISTOIRE

QUESTIONNAIRE DE COLLECTE DE DONNEES EN VUE DE REDACTION D'UN
MEMOIRE DE DIPES II EN HISTOIRE SUR LE TITRE " CONTRIBUTION DU LYCEE
TECHNIQUE CHARLES ATANGANA A LA FORMATION DE LA
JEUNESSE CAMEROUNAISE : 1973-2014"

QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX PERSONNELS DU ^{LT} ~~CETIC~~ CHARLES ATANGANA

A. Identification

Nom et prénom AMIE BERANDA ENGELBERT
Fonction CENSEUR INDUSTRIEL
Ancienneté 17 ans
Age 42 ans
Date 28-05-2015

B. Questions

Question 1 : Quels sont les modes d'admission au Lycée Technique CA?

Réponse Concours ou recrutement
.....
.....

Question 2 : Quelle appréciation faites-vous des effectifs des élèves ?

Réponse Les effectifs sont très faibles
.....

certains spécialités et parables sans d'autres.

Question 3 : Quelles peuvent être les raisons de l'évolution croissante de ces effectifs au fil des années ?

Réponse D'abord on peut généraliser avec la croissance de la population et le besoin d'éducation. Puis, à cela s'ajoute les performances du LI Charles A. ces dernières années.

Question 4 : Le Lycée Technique CA dispose-t-il suffisamment d'enseignants ?

Réponse Dans certaines spécialités les enseignants sont largement suffisant comme en ACA. Dans d'autres comme en Carrelage c'est un calvaire, en Français c'est la magie.

Question 5 : Comment appréciez-vous les performances scolaires des apprenants du Lycée Technique CA ?

Réponse Dans l'Enseignement technique dans le département du Nord, Charles Atangana est leader, autour de 44%.

Question 6 : Quel bilan disciplinaire pouvez-vous faire sur les élèves du Lycée Technique CA ?

Réponse C'est là le plus gros problème. Leurs têtes sont en l'air, ils abusent ils n'entrent pas, jouent au Jambou, boivent du tramol, ont des jattes blanches insultent les enseignants et l'administration...

Question 7 : Quelles sont les activités qui animent la vie scolaire et culturelle du Lycée Technique CA ?

Réponse Il y a un bureau de la coopérative qui organise des ventes; il y a plusieurs groupes: chorale scouts, activités sportives, sans oublier les clubs.

Question 8 : Avez-vous une idée de ce que deviennent les apprenants au sortir du Lycée Technique CA ?

Réponse Ce sont de futurs ingénieurs et diplômés de l'enseignement supérieur. Il y a tellement de débouché

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	i
DEDICACE	iii
REMERCIEMENTS	iv
LISTE DES SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES	v
LISTE DES ILLUSTRATIONS	vi
RESUME	viii
ABSTRACT	ix
INRODUCTION GENERALE	1
1- Les raisons du choix du sujet.....	1
2- La délimitation temporelle du sujet	2
3- La revue de la littérature	3
4- La problématique	3
5- La méthodologie	4
6- Les difficultés rencontrées	5
7- Le plan du travail	6
CHAPITRE I: LE CONTEXTE DE CREATION DU LYCEE TECHNIQUE CHARLES ATANGANA	7
I- Les origines du Lycée Technique Charles Atangana	7
A- La politique camerounaise en matière d'éducation : de la période française à l'indépendance	7
1- L'Aperçu de l'éducation au Cameroun français.....	8

2-	L'enseignement professionnel au Cameroun français	9
3-	Le Cameroun indépendant et la question de l'enseignement technique 13	
B-	L'Histoire du Lycée Technique Charles Atangana	14
1-	Le contexte de création de l'établissement.....	15
2-	De l'école professionnelle au Lycée Technique.....	17
II- La symbolique de Charles Atangana comme motivation à la création du Lycée Technique Charles Atangana		19
A-	Qui était Charles Atangana ?.....	19
1-	Sa formation, sa vie active et familiale	19
2-	Charles Atangana dans l'histoire coloniale du Cameroun	22
B-	Charles Atangana : un devoir de mémoire pour le Lycée Technique Charles Atangana	24
1-	Le rayonnement politique de Charles Atangana et sa contribution dans la société Ewondo	24
2-	Sauver de l'oubli cette figure de l'histoire du Cameroun : un devoir de mémoire	27
CHAPITRE II : LA PRESENTATION GENERALE DU LYCEE TECHNIQUE CHARLES ATANGANA.....		30
I- La présentation de l'établissement et des enseignements du Lycée Technique Charles Atangana.....		30
A-	La vue synoptique du Lycée Technique Charles Atangana	30
1-	La localisation actuelle du Lycée	30

2-	Un cadre approprié à l'enseignement technique	31
B-	La vie au sein du Lycée Technique Charles Atangana	34
1-	La présentation du règlement de l'établissement	34
2-	L'organisation des enseignements.....	37
3-	L'organisation des activités au sein du Lycée Technique Charles Atangana	40
II-	Le fonctionnement du Lycée Technique Charles Atangana.....	42
A-	L'administration du Lycée	43
1-	Le corps administratif.....	43
2-	Le personnel d'astreinte	44
B-	Le corps enseignant	44
1-	Un corps d'enseignant issu des écoles de formation.....	44
2-	Les enseignants en complément d'effectif : les vacataires	47
CHAPITRE III :	LE CETIC CHARLES ATANGANA ET LA FORMATION DE LA JEUNESSE CAMEROUNAISE.....	50
I-	De l'admission à la diplomation : des actions importantes de l'encadrement de la jeunesse.....	50
A-	L'admission au Lycée Technique Charles Atangana.....	50
1.	L'admission par concours.....	50
2.	Le recrutement sur présentation d'un dossier.....	52
B-	Historique des effectifs du Lycée Technique Charles Atangana	53
1.	L'évolution des effectifs de 2010 à 2015	53

2. Les raisons de cette évolution.....	55
----------------------------------------	----

II- Le devenir des jeunes camerounais issus du Lycée Technique Charles Atangana 57

A- La diplomation des jeunes camerounais.....	57
-----------------------------------------------	----

1- Des admissions au Certificat d'Aptitude Professionnelle.....	58
-----------------------------------------------------------------	----

2- L'admission au cycle de formation secondaire de l'enseignement technique.....	61
----------------------------------------------------------------------------------	----

B- Des possibilités d'emploi des diplômés au sortir du Lycée.....	61
-------------------------------------------------------------------	----

1- L'insertion socioprofessionnelle des diplômés.....	61
-------------------------------------------------------	----

2- La prise en charge autonome des diplômés.....	64
--------------------------------------------------	----

CHAPITRE IV : LES FREINS ET PERSPECTIVES POUR UN MEILLEUR EPANOUISSEMENT DU LYCEE TECHNIQUE CHARLES ATANGANA 67

I- Des freins à l'épanouissement du Lycée Technique Charles Atangana 67

A- Les problèmes intra-scolaires.....	67
---------------------------------------	----

1- L'indiscipline, le manque de matériels des apprenants.....	68
---------------------------------------------------------------	----

2- L'absentéisme et le laxisme des enseignants.....	72
-----------------------------------------------------	----

3- Le "phénomène" des vacataires.....	75
---------------------------------------	----

B- Les problèmes extrascolaires.....	78
--------------------------------------	----

1- L'éducation familiale, l'éducation de la rue des élèves.....	78
-----------------------------------------------------------------	----

2- Les problèmes d'orientation.....	80
-------------------------------------	----

II- Perspectives pour un meilleur rayonnement du Lycée Technique Charles Atangana.....	83
A- Pour une meilleure adaptation à la concurrence.....	83
1- Doter l'institution d'un matériel didactique plus moderne	83
2- S'assurer les services d'un corps d'enseignants permanent et de vacataires consciencieux.....	84
B- Pour des enseignements de qualité	85
1- Encourager la discipline et la rigueur au sein de l'établissement	85
2- Faire face aux effectifs pléthoriques.....	87
CONCLUSION GENERALE	92
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	95
ANNEXES	101
TABLE DES MATIERES	119